

Malgré les pressions, Québec s'accorde trois mois de répit dans l'élaboration de sa politique linguistique

Le gouvernement de M. Bourassa, attentif aux réactions suscitées par les fuites et les rumeurs, n'a encore rien décidé sur la politique de la langue. Mais il compte la mettre au point d'ici au début de mai, puis la rendre publique et laisser le débat se poursuivre aussi longtemps qu'il faudra, au besoin jusqu'à la rentrée de septembre.

Déjà, on le sait, les grandes orientations de cette politique sont établies;

elles ont été exposées au groupe parlementaire libéral, mal reçues par les députés anglophones qui, aussitôt, ont organisé une campagne de protestation dans la presse et chez les enseignants de langue anglaise. Le cabinet avait prévu ces réactions, mais il veut connaître celles, toutes celles des milieux francophones avant de revoir les avant-projets qui s'accumulent au secrétariat général du Conseil exécutif.

Le chef du gouvernement fédéral a aussi réagi hier soir à la télévision. Pour M. Trudeau, le Québec peut certainement se donner une politique qui accorde au français une place aussi importante et prioritaire que l'anglais en Colombie-Britannique ou en Ontario. Il n'y a qu'une condition: que les droits de la minorité anglophone soient autant respectés au Québec que l'on souhaiterait que fussent respectés et garantis

les droits de la minorité francophone dans les autres provinces.

Les principaux éléments de la politique envisagée par le premier ministre et approuvée par le Cabinet sont les suivants:

- le français est "langue officielle" et l'anglais, langue reconnue;
- création d'une "régie de la langue" dans le domaine public;
- mesures incitatives de diverses

natures pour favoriser l'usage et l'extension du français, langue de travail, langue d'affichage, langue de communication;

● modifications à la célèbre loi 63 de 1969 qui, rappelle-t-on, reconnaît aux parents toute liberté d'inscrire leurs enfants à l'école francophone ou anglophone selon leur choix, modifications qui, selon les hypothèses actuellement à l'étude, seraient les suivantes:

a) obligation faite aux immigrants non anglophones (venant de pays qui ne font pas partie du Commonwealth) d'inscrire désormais leurs enfants à l'école française, mais sans effet rétroactif;

b) institution "d'examen pédagogique de transfert" auxquels seraient désormais soumis tout enfant désireux de passer de l'école française à l'école anglaise, ou de l'école anglaise à l'école française.

Voir page 6: La langue

Un outil de guerre redonne la vue

BOSTON (AFP-AP) — Un amplificateur de lumière, utilisé par les patrouilles américaines pour "changer la nuit en jour" durant la guerre du Vietnam, a été perfectionné pour usage par les personnes atteintes de "retinitis pigmentosa", une maladie héréditaire qui va toujours en s'aggravant et conduit à la cécité complète en quelques années.

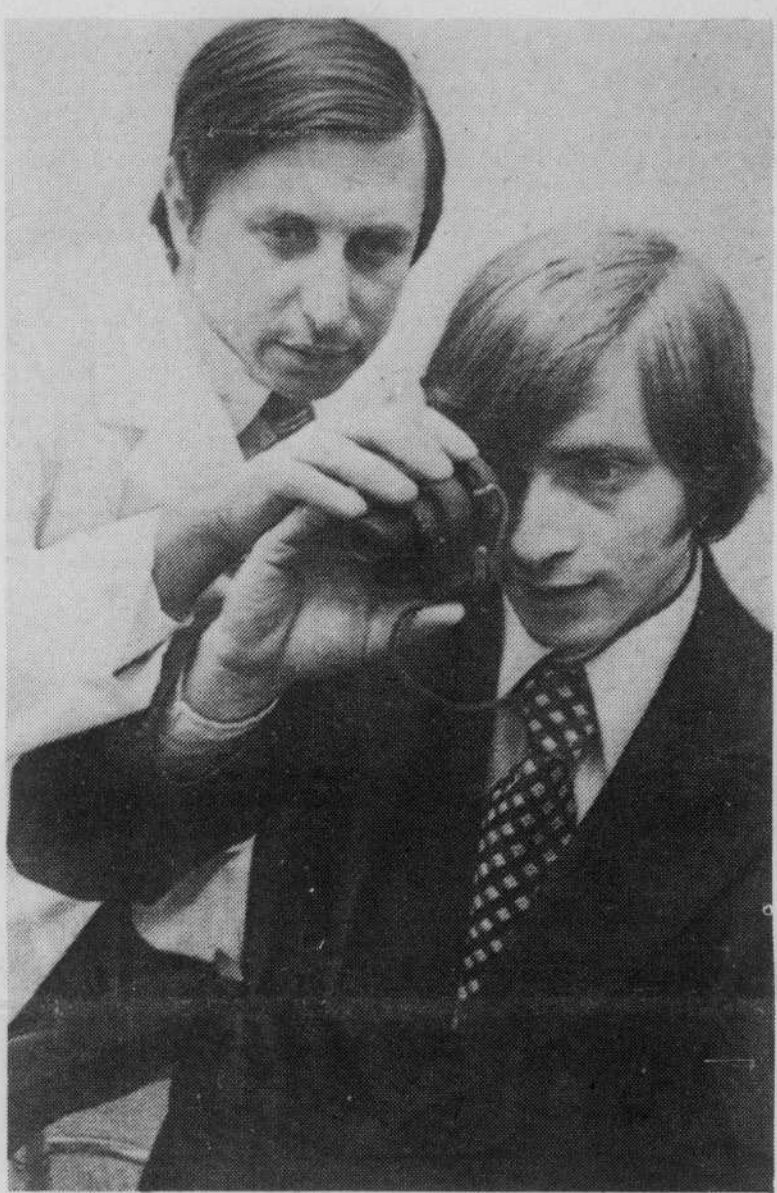
Le professeur Eliot Berson, de l'hôpital de Boston, a annoncé hier qu'une cinquantaine de patients de cet hôpital du Massachusetts ont retrouvé une vue partielle grâce à cet appareil mis au point, au cours des huit dernières années, par l'International Telephone and Telegraph Corp. (ITT) et l'Army Night Vision Laboratory de Fort Belvoir.

On compte poursuivre bientôt les études à l'aide de prototypes et mettre sur le marché d'ici deux ans un appareil pour usage civil.

La "retinitis pigmentosa" frappe des dizaines de milliers d'Américains. Le professeur Berson, qui travaille en équipe avec Arnold Rabin et Leatham Mehaffey, dit que les études effectuées jusqu'ici ont démontré que l'amplificateur de lumière permet aux personnes atteintes de la maladie précitée de voir aussi clairement par un clair de lune (ou l'équivalent) qu'ils voient sur le haut du jour.

Rappelons que la rétine, formée par l'épanouissement du nerf optique, contient deux types de cellules visuelles photosensibles: les cônes, utilisés en assez forte intensité lumineuse et sensible aux radiations colorées, et les bâtonnets ne fonctionnant qu'aux faibles intensités lumineuses.

La "retinitis pigmentosa" s'en prend tout autant aux bâtonnets qu'aux cônes, dit M. Berson, mais ses effets sont plus prononcés quand la lumière est faible parce que le nombre des bâtonnets est 16 fois plus



Le Dr Eliot Berson aide une personne atteinte de "retinitis pigmentosa" à faire usage de l'amplificateur de lumière qu'il a mis au point. (Téléphoto AP)

élevé que celui des cônes.

L'amplificateur de lumière vient donc rétablir la situation. Et parce que l'appareil offre plusieurs degrés d'amplification de la lumière, il peut être utilisé durant plusieurs années et jusqu'à l'étape la plus avancée de la maladie.

Mais l'amplificateur ne guérit pas et doit être recommandé par un spécialiste conformément aux besoins du patient.

Le type militaire de l'amplifica-

teur de lumière coûte \$5,000, mais l'ITT travaille à un type d'usage civil qui pourrait se vendre de \$750 à \$1,000.

L'appareil ressemble à une moitié de jumelles et se manipule de la même façon que des jumelles. Il fonctionne sur le principe d'un signal lumineux de télévision. La lumière frappe des lentilles enduites d'un produit chimique à une extrémité et envoie des électrons. Ceux-ci sont

Voir page 6: La vue

Masse vise Joliette mais irait ailleurs pour Roch LaSalle

par Michel Roy

Au cours d'un entretien accordé au DEVOIR ce week-end, M. Marcel Masse, l'un des plus grands espoirs du Parti conservateur au Québec, a reconnu qu'il souhaite briser les suffrages dans la circonscription de Joliette, son habitat naturel en quelque sorte, mais qu'il est tout disposé à se porter candidat dans une circonscription voisine si M. Roch LaSalle, député indépendant, fait prochainement sa rentrée dans le parti de M. Stanfield.

M. Masse compte beaucoup d'appuis dans Joliette. Ses amis le pressent

d'annoncer sa décision. Il y aura bientôt un an qu'il a adhéré au PC. Mais on ne sait toujours pas s'il sera candidat dans Labelle, dans Berthier, dans Joliette ou dans Trois-Rivières, à moins qu'il ne décide de s'établir ailleurs.

L'ancien ministre de l'Union nationale a des relations amicales avec M. LaSalle. Mais, curieusement, les deux hommes ne se sont pas entretus depuis un certain temps. On sait seulement que M. LaSalle a engagé des négociations avec M. Stanfield d'une part, M. Wagner d'autre part, et qu'il se propose de reprendre chez les conservateurs une place qu'il avait quittée sous le règne de M. Diefenbaker. Il y a 10 jours, on disait que la décision de M. LaSalle était imminente. Mais on attend toujours. Peut-être a-t-il mis à son retour des conditions que la haute direction du Parti juge inacceptables?

Quoi qu'il en soit, M. Masse ne voudrait pas que sa présence dans le Parti et sa préférence notoire pour Joliette dressent un obstacle sur la voie de M. LaSalle. Il déclare clairement qu'il est prêt à se retirer si le député actuel se prononce en faveur du PC.

Mais si M. LaSalle décidait en dernière analyse de conserver son statut d'indépendant et de ne pas rentrer au PC, on voit mal comment les chefs du Parti, à Ottawa et à Montréal, pourraient empêcher M. Masse de solliciter la candidature conservatrice dans la circonscription où ses chances de l'emporter sont jugées excellentes, même contre M. LaSalle. Sur cette dernière hypothèse, M. Masse n'ose pas répondre directement à une question directe, qu'il juge prématurée.

L'ancien député de Montcalm à l'Assemblée nationale admet qu'un apparent incision de sa part quant au choix du comté où il sera candidat — dès le printemps si des élections anticipées devaient être déclenchées — risque de lui causer des difficultés réelles. On ne cesse pas de lui demander, partout où il va, dans quelle circonscription il a décidé de se porter candidat. Chaque fois, il répond que sa décision n'est

Voir page 2: Masse



(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)
Marcel Masse

Le dernier Gallup Deux Américains sur trois iront aux démocrates

PRINCETON, New Jersey (d'après AFP) — En cette semaine des inculpations dans l'affaire Watergate, et au moment où la commission judiciaire de la Chambre des représentants étudie les motifs d'impeachment du président Nixon, le dernier sondage Gallup, publié hier, donnera à réfléchir à tous les parlementaires qui doivent en novembre affronter leur électoral.

Ainsi, deux Américains sur trois, indique le sondage Gallup, voteraient pour le Parti démocrate lors des prochaines élections parlementaires, alors que le Parti républicain, ébranlé par le scandale du Watergate et les tentatives d'étouffement, recueille le minimum qu'il ait jamais enregistré au cours des trente-huit dernières années.

Les chiffres de Gallup sont les suivants:

- Parti démocrate: 58%;
- Parti républicain: 29%;
- Indécis: 13%

Kissinger repart ce matin pour le M.-O. avec deux assurances

WASHINGTON (par l'AFP) — A peine rentré de la Conférence des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère américain à Mexico, M. Henry Kissinger repart ce matin pour le Proche-Orient.

Ce voyage a été préparé par les entretiens qu'il a eus avec les différentes personnalités arabes qui ont visité Washington récemment, ainsi que par la voie diplomatique ordinaire, et M. Kissinger part avec deux "assurances", dit-on dans les milieux informés américains.

La première c'est que la Syrie est prête à lui fournir, lorsqu'il arrivera à Damas, demain soir, la liste des prisonniers israéliens. Israël vient d'ailleurs de ramener cette liste de 126 noms à quatre-vingt.

La seconde assurance c'est qu'en échange, Israël acceptera de ramener ses forces sur les lignes qu'elles occupaient

dans le Golan avant le début de la guerre du mois d'octobre.

Cela ne se fera peut-être pas sans une nouvelle navette, cette fois entre Damas et Jérusalem car le gouvernement syrien voudrait certainement avoir une garantie américaine que Jérusalem exécutera sa promesse, avant de remettre la liste des prisonniers.

M. Kissinger s'est donné jusqu'à la fin de la semaine pour accomplir cette mission. Ensuite, il fera sans doute une nouvelle tournée des capitales arabes, en commençant par Le Caire, où il veut rassurer le président Sadate que le désengagement dans le Sinai et dans le Golan n'est qu'une première étape, et que la conférence de paix de Genève va reprendre ses travaux, cette fois avec la participation de la Syrie.

Une certaine méfiance subsiste dans les capitales arabes qu'après ce premier

retrait, les négociations de Genève traient indéfiniment.

Ce problème de l'évacuation par Israël de tous les territoires occupés depuis 1967, Jérusalem comprise, sera évidemment mêlé aux discussions que le secrétaire d'Etat américain aura plus tard au Caire et dans les autres capitales arabes concernant le problème du pétrole et la levée de l'embargo.

L'impression des milieux diplomatiques est que les succès remportés jusqu'ici par M. Kissinger étaient "relativement aisés", mais que le plus dur reste à faire, surtout depuis les dernières élections israéliennes. Le général Hafez Assad, président de la République syrienne, a déclaré hier à Lahore: "La Syrie refuse catégoriquement tout règlement, sauf celui prévoyant le retrait total et inconditionnel d'Israël de tous

Voir page 2: Kissinger

au gré du temps Pérennité

Depuis que le maire Drapeau a annoncé que sa ville aura un jour mieux que les J.O. et l'Expo, on se perdait en conjectures sur le fabuleux destin promis aux Montréalais.

Un quotidien affirme qu'il s'agirait de transférer ici le siège des Nations unies. Allons donc! cela ne serait pas assez glorieux et indigne de l'imagination fertile de notre Réalisateur numéro un.

Connaissant son sens des défis, on doit espérer davantage: pourquoi pas le transfert sur le Mont-Royal du Saint-Siège, qui ferait de notre métropole la Ville Éternelle?

Où, projet encore plus grandiose, puisque le statut de Jérusalem est en litige, l'idée secrète de Jean Drapeau ne serait-elle pas de déplacer à Montréal les Lieux Saints; ainsi, notre homme épris d'éternité pourra, à son heure dernière, se faire déposer dans le Saint Sépulture et ressusciter à jamais pour régner jusqu'à la parousie, afin de nous assurer le salut et le bonheur qu'il a choisi pour nous.

Louis-Martin TARD

La révolution de Vanessa à l'accent shakespearien

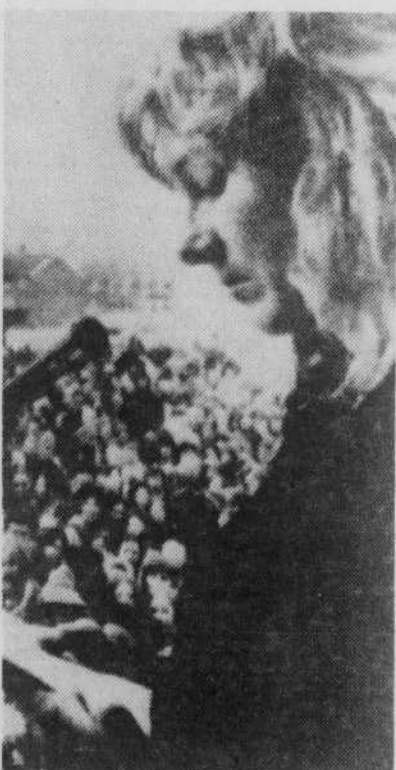
LONDRES (d'après l'AFP) — Une voix de femme rauque et forte dont l'éloquence a la pureté des accents shakespeariens, une silhouette élancée et frêle mal dissimulée sous une canadienne et un gros bonnet de laine, une finesse de traits et de formes tout aristocratique, prêche depuis quinze jours la révolution socialiste dans un faubourg populaire de Londres. C'est l'actrice Vanessa Redgrave dans son dernier rôle vécu de candidate trotskyste aux élections générales du 28 février.

Etoile de la contestation avant de devenir "pasionaria" de la révolution rouge, la fille de Sir Michael Redgrave et de Rachel Kempson — tous deux acteurs renommés de l'establishment théâtral — a choisi la circonscription de Newham North-East, au nord des docks de Londres, pour défendre les couleurs du parti ouvrier révolutionnaire et dénoncer d'un même élan les tories fascisants, les traitres bourgeois travaillistes et les renégats révisionnistes stalinien. Nul n'est épargné, par la furia de Vanessa.

Candidate d'un parti qui constitue peut-être la force montante de l'extrême-gauche britannique — le parti ouvrier révolutionnaire compte environ dix mille membres et présente neuf candidats aux élections — Vanessa Redgrave a l'ardeur des convertis de fraîche date. Ayant embrassé le pacifisme dans la ligne des idées du philosophe Bertrand Russell, au début des années soixante, la crise de Cuba en 1962 a représenté une étape cruciale de son évolution politique.

"Je me suis rendue à Cuba en 1962 et je me suis aperçue alors que le pacifisme ne pouvait pas constituer une réponse suffisante aux attaques de l'im-

Voir page 2: Vanessa



Vanessa Redgrave

Sarrazin Posthume!

albertine sarrazin bibiche

EDITIONS LA PRESSE

EN VENTE PARTOUT

INEDIT

Le "nouveau dialogue" interaméricain à 25 n'a pas pu s'amorcer à Mexico

MEXICO (d'après Reuter et AFP) — La conférence de Mexico n'aura pas véritablement consacré l'ouverture du "nouveau dialogue" inter-américain souhaité par les États-Unis.

Selon un communiqué final publié hier après-midi, M. Henry Kissinger et ses 24 collègues latino-américains ont convenu de poursuivre leurs travaux le 17 avril prochain, à Atlanta, mais à Mexico ils ne sont pas parvenus à des conclusions fondamentales (Voir aussi Le point, en page 9).

Cette reprise du dialogue entamé à Mexico interviendra deux jours avant l'assemblée générale de l'Organisation des États américains (O.E.A.). On précise que l'invitation américaine prévoit pour cette réunion des locaux éloignés de ceux où siègeront les membres de l'Assemblée générale de l'O.E.A., afin de bien marquer la différence de caractère de deux rencontres, dont les participants seront les mêmes.

La publication du communiqué final de Mexico a été retardée en raison des di-

vergences qui ont surgi samedi sur sa formulation. Le secrétaire d'Etat américain, qui avait quitté Mexico pour préparer son voyage au Moyen-Orient, a laissé ses collaborateurs travailler tard dans la nuit de samedi pour aplanir ces divergences avec leurs interlocuteurs latino-américains.

Ce document, appelé "déclaration de Tlatelolco", affirme que les États-Unis et vingt-quatre pays d'Amérique latine et des Caraïbes, à l'exception du Ca-

Voir page 2: Mexico

Chez Vito

Pour un dîner d'hommes d'affaires ou un souper romantique

Tél. 735-3623

5412 Côte des Neiges

Montréal

suites
de la première
page

VANESSA

périalisme. Une action plus radicale était nécessaire pour faire face aux dangers de la guerre nucléaire", a-t-elle déclaré au siège de sa campagne électorale dans la grande rue commerçante de Newham, au milieu de quelques militants barbus à cheveux longs. Vanessa Redgrave ne s'est inscrite au parti ouvrier révolutionnaire qu'en novembre 1973 en partie, semble-t-il, sous l'influence de son frère Corin, trotskyste de la première heure. Elle admet d'ailleurs sans fausse honte être tard venue à la cause de la révolution socialiste puisqu'elle a aujourd'hui 37 ans. "Mon apprentissage a été très lent", reconnaît-elle.

Dans sa circonscription de 67,000 électeurs, Vanessa a sélectionné quelques secteurs stratégiques pour faire la propagande de son parti. Le principal de ses théâtres d'action est la sortie des usines Ford à Dagenham (55,000 employés) où elle tient des meetings quasi quotidiens. Bien que les usines elles-mêmes se situent en dehors des limites de Newham, beaucoup des ouvriers sont des électeurs. Elle se livre au prosélytisme révolutionnaire avec un courage et un aplomb qui étonnent et forcent l'admiration.

La rue commerçante de Newham est remontée au pas de charge par la fourgonnette de location où se sont entassées Vanessa, micro en main, et une demi-douzaine de militants, cocarde rouge à la boutonnière, chargés de distribuer les tracts électoraux et de trouver des auditeurs pour les meetings organisés par la candidate. La voix de l'actrice résonne dans les haut-parleurs: "Chassez les tories du pouvoir, nationalisez les monopoles d'alimentation, les terrains à bâtir, le pétrole de la Mer du Nord — sans compensation". Les ménagères, le cabas à la main, se retournent, un air d'incrédulité au visage, sur le passage des tribulations. A peine ont-elles un haussement d'épaules.

"Votez pour le parti ouvrier révolutionnaire. Votez Redgrave", a tout juste le temps de crier Vanessa un peu plus loin, alors que la camionnette dépasse en trombe un groupe de cantonniers. Un ouvrier en sueur se relève dans sa tranchée et lance d'un air gogailleur "Enoch Powell".

A Dagenham, Vanessa se plante sur un trottoir face à la sortie des usines. Pendant une demi-heure, elle harangue les ouvriers blancs, noirs et asiatiques qui sortent d'un pas traînant des ateliers pour croquer un sandwich. Elle réserve ses attaques les plus virulentes au candidat travailliste qui tient un meeting une vingtaine de mètres plus haut. "Allié de la bourgeoisie, ombre des tories", crie-t-elle avec vigueur. Elle fait bien moins recette qu'au théâtre mais quelques curieux s'attourent finalement pour l'écouter, tandis qu'un délégué syndical travailliste incite ses camarades incertains à le rejoindre: " Venez les gars, nous n'avons pas besoin de millionnaires ici! "

MEXICO

nada et de Cuba, ont décidé de renforcer leur coopération politique et de respecter le droit de chaque Etat du continent de choisir son propre système politique, économique et social.

Le texte souligne que les Etats de l'hémisphère se trouvent "au début du chemin" conduisant vers "une nouvelle solidarité inter-américaine". Ainsi, les participants ont décidé de fonder leurs relations mutuelles "redéfinies par une authentique volonté politique", sur les principes d'"égalité réelle entre Etats", de "non intervention", de "renonciation à l'usage de la force et à la coercition" et du "respect du droit des pays à choisir leur propre système politique, économique et social".

Le mot de "communauté", qui avait été proposé par M. Kissinger, ne figure pas dans ce document de 2,500 mots. Le texte déclare que l'"affirmation de la réalité de l'unité latino-américaine" et la "similitude des problèmes de l'Amérique latine et de ceux des autres pays en voie de développement sont le fondement d'un dialogue et de relations franches et réalistes avec les Etats-Unis".

Reprenant le thème exposé par M. Kissinger au début de la conférence, les participants estiment que "les Amériques sont arrivées à un moment historique, une période d'occasions sans précédent pour parvenir aux objectifs de justice, de paix et de dignité humaine", dans laquelle "l'interdépendance est devenue un impératif physique et moral". Ils jugent "impossible la poursuite étroite des seuls intérêts nationaux".

Ils affirment ensuite la "nécessité de vaincre les inégalités" et les Etats-Unis "acceptent une responsabilité spéciale" à l'égard du développement de leurs partenaires.

Les participants se prononcent en faveur d'une "révision du concept de sécurité régionale, qui ne peut pas, et ne doit pas être fondée seulement sur des critères politiques et militaires, mais doit aussi comporter un engagement pratique pour des relations pacifiques, la coopération et la solidarité entre Etats".

"A cette fin, ajoute la déclaration, la coopération interaméricaine doit être dotée d'un système de sécurité économique collective assurant les besoins essentiels du développement intégral".

Les participants, tout en gardant à l'esprit leurs relations avec les autres points du monde, souhaitent renforcer leurs "consultations" politiques. Ils recherchent ainsi, la possibilité de parvenir à des "positions communes" vis-à-vis les grands débats internationaux, notamment les négociations

commerciales multilatérales. Le texte ne mentionne toutefois aucun nouvel organisme communautaire pour ces consultations.

Enfin, les participants suggèrent la création de "moyens" permettant de régler leurs différends. Ils "prennent note" des propositions de M. Kissinger pour la création de "procédures d'enquête ou de conciliation" pour résoudre les problèmes entourant les investissements privés nord-américains dans les pays d'Amérique latine, sans nuire à la souveraineté de ces Etats.

Ils affirment que la coopération économique inter-américaine doit se développer de préférence par des moyens "multilatéraux", en respectant les priorités établies par chaque pays, sans liens ou conditions politiques.

M. Kissinger s'était attaché à dissiper les inquiétudes des latino-américains en affirmant samedi au cours d'une conférence de presse que Washington ne recherche pas la formation d'un nouveau bloc en Amérique latine. "Il y a assez de blocs dans le monde d'aujourd'hui", a-t-il remarqué.

Le secrétaire d'Etat a fait une série de promesses "pour résoudre les problèmes du continent dans un esprit de solidarité".

● consultations sur les grands problèmes mondiaux, notamment commerciaux et monétaires;

● maintien des programmes d'assistance économique à leur niveau actuel;

● échanges d'expériences technologiques;

● pas de nouvelles restrictions à l'accès des latino-américains au marché des Etats-Unis;

● mise en place de "procédures"

pour trouver une solution aux litiges notamment entre les intérêts privés américains et les gouvernements des pays où ils sont implantés.

M. Kissinger a insisté sur le réalisme qui doit se substituer au "formalisme des périodes antérieures". Il a reconnu que les Etats-Unis ont des obligations spéciales vis-à-vis de leurs partenaires. Mais il les a mis en garde contre des espoirs démesurés. Il a rappelé que la "Charte des droits et des devoirs économiques des Etats" — proposition mexicaine qu'il a suggéré d'appliquer à l'Amérique latine — comporte non seulement des devoirs pour les puissants et des droits pour les pays en voie de développement, mais aussi des responsabilités pour ces derniers.

Le secrétaire d'Etat a toutefois pé-

ché par omission: en ouvrant samedi sa conférence de presse, il a souligné que la conférence avait réuni "tous les pays de l'hémisphère occidental, à l'exception du Canada", comme si Cuba ne figurait pas dans cet ensemble géographique.

MASSE

pas prise, qu'il réfléchit, qu'il attend, qu'il verra.

Moins sibyllins, les organisateurs conservateurs de Joliette sont plus impatientes encore: "Il va falloir que Marcel se branche, ou que Roc débarrasse..."

Cette incertitude est, bien entendu, contraire à toutes les lois de la nouvelle stratégie du Parti conservateur. En effet, après le désastre électoral d'octobre 1972, le PC avait entrepris à la demande expresse de M. Stanfield une révision déchirante de sa stratégie au Québec. Conclusion, évidente pour la majorité mais qu'il fallait quand même imposer: la solution au problème québécois du PC, ce n'est pas l'intervention tardive d'un homme-miracle (Marcel Faribault en 1968, Claude Wagner en 1972), ni l'adoption précipitée d'un appendice francophone au programme fédéral. La solution, c'est plutôt l'implantation de structures dans chacune des régions, la pénétration des militants à la base, le souci de l'organisation bien montée et longtemps à l'avance, animée par des hommes en qui les électeurs de chacune des circonscriptions se reconnaissent.

C'était et c'est encore la conception de Claude Dupras, président de l'Association des conservateurs du Québec, formé à l'école de Daniel Johnson en 1966, pour qui les élections se gagnent dans chaque comté, dans chaque village, dans chaque arrondissement.

Or, depuis qu'il s'est mis à l'oeuvre, M. Dupras ne cesse d'insister sur cet enracinement des hommes dans leur milieu naturel, l'édification de structures fondées sur une base solide et vivante. Il va jusqu'à dire que le PC a déjà accompli des progrès sensibles dans plusieurs régions, que la conquête électorale d'une trentaine de circonscriptions est un objectif réaliste.

A l'oeil nu, les observateurs et les journalistes ne relèvent pas encore les indices qui justifient un tel optimisme; mais il se peut que les signes d'un changement dans l'électorat québécois — sans être manifestes — aient été perçus par les organisateurs du PC.

M. Masse, victime d'un récent canular qui lui prêtait la diabolique intention de contester le leadership de M. Claude Wagner, constate que l'activité politique de son groupe au Québec est ainsi porteuse de rumeurs diverses qui entretiennent une vieille tradition: celle qui veut que les conservateurs au Québec soient toujours en proie aux tribulations, comme tend à le démontrer le professeur Marc La Terreur dans son récent ouvrage publié aux Presses de l'Université Laval.

En réalité, M. Masse ne souscrit pas à cette thèse. Selon lui, le Parti libéral, celui du Canada comme celui du Québec, ne sont pas plus exempts de ces "tribulations" que les tories. Seuls varient le style, la manière, la forme. Mais, ces derniers temps, il est vrai que les "rumeurs et les ragots" touchant l'état présumé des relations entre lui-même et M. Wagner, ou entre M. LaSalle, M. Wagner et M. Masse, et maintenant entre M. Masse et M. LaSalle, et peut-être aussi (pourquoi pas?) entre MM. Gaffney et Wagner, sont de nature à gêner les efforts que déploie le PC pour s'épanouir au Québec.

"Peut-être faut-il attribuer cela à un manque de dialogue. Peut-être faudrait-il établir de meilleures communications!"

Mais, dans les semaines à venir, annonce M. Masse, on verra se manifester une présence commune plus grande et, ainsi, réapparaître l'unité réelle de nos forces.

Evocant ensuite le rôle que le Parti conservateur pourrait jouer au Québec s'il venait à prendre le pouvoir, la conception qu'il se ferait des liens entre le Québec et les autres provinces, tous ces problèmes de culture, de souveraineté et de constitution, l'ancien collaborateur de Daniel Johnson souligne que les Québécois ne peuvent tout exiger d'un Parti avant de lui accorder une certaine confiance. Il est amené à rappeler la pénible expérience de la campagne de 1968 au cours de laquelle, non sans risque de division, M. Faribault avait proposé aux électeurs du Québec un statut particulier. Que s'est-il passé? Nul n'a paru réagir favorablement. Les Québécois ont élu massivement M. Trudeau qui, précisément, combattait toute idée de particularisme régional en matière culturelle.

Faudrait-il donc aujourd'hui demander aux conservateurs d'offrir aux Québécois des formules auxquelles ils paraissent avoir eux-mêmes renoncé? demande M. Masse qui se montre optimiste, toutefois, pour autant que les Québécois se décideront à élire aux Communes les représentants d'une formation qui constitue une véritable "solution de rechange".

C'est le thème qu'il développe depuis son entrée chez les conservateurs: le Québec, dit-il, s'est donné "des institutions de résistance" qui sont le Parti québécois et le Crédit social, "ce qui explique en bonne partie la faiblesse du Parti conservateur". Or, le temps est venu de rétablir à l'intérieur d'un Québec fédéral une solution authentique, une option qui permette aux Québécois de combattre les politiques libérales sans être aussitôt rejetés vers "le séparatisme".

Or à l'intérieur de cette fédération, dit encore M. Masse, le parti de M. Trudeau a toujours incarné le principe de la centralisation, soutenu par les grands commis de l'Etat, les grands fonctionnaires qui ont milité dans ce parti (King, Pickersill, Sharp, Pearson, Lalonde, et même, si l'on songe aux travaux accomplis pour Ottawa avant 1965, Trudeau lui-même). Cette élite de fonctionnaires intellectuels a imposé au pays des structures artificielles, désincarnées.

Au contraire, les conservateurs s'appuient sur les régions, sur les hommes venus des provinces qui, sortant du rang, vont porter le débat à Ottawa. Il faut maintenant que le Québec, comprenant la nécessité d'un équilibre, redonne sa confiance aux conservateurs. C'est pourquoi, conclut Marcel Masse, le Parti de M. Stanfield se laisse volontiers "pénétrer par le Québec". Il importe à présent que les Québécois "pénétrent le Parti conservateur".

KISSINGER

les territoires occupés et la récupération des droits du peuple palestinien".

"La position de la Syrie ne changera pas, a-t-il ajouté. Israël n'a fait aucune concession". Le président Assad a d'autre part souligné que "la Syrie ne reculera jamais sur la question du désengagement sur le Golan. Nous ne sommes pas optimistes en ce qui concerne la position sur le front." a-t-il dit.

"La politique de M. Kissinger ne diffère pas de celle de M. William Rogers, et tous les deux n'ont fait que mettre leurs capacités personnelles au service des ambitions de Washington", écrit de son côté l'hebdomadaire syrien Al Talaeh, organe de l'organisation Saika (pro-Baas syrien). Ce journal estime que "Rogers et Kissinger ont tous deux tenté d'ébranler la solidarité arabe et d'affaiblir les fronts intérieurs arabes afin de permettre la liquidation de la Résistance palestinienne".

Un plan de désengagement syro-israélien, élaboré par M. Henry Kissinger, constituera le principal élément de la visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, croit savoir un quotidien libanais proche du régime égyptien. Ce plan en trois points aurait déjà été approuvé dans ses grandes lignes par la Syrie et Israël.

La liste des prisonniers israéliens détenus en Syrie serait transmise aux Etats-Unis au cours de l'application des trois points du plan.

● Israël se retire totalement de tous les territoires syriens occupés au cours de la guerre d'octobre;

● Israël se retire du Golan occupé en 1967, sur une profondeur de huit à dix kilomètres. Kuneitra, capitale du Golan, se trouvant sur les territoires évacués est donc libérée. Le gouvernement syrien installe dans cette ville une administration civile syrienne pour la région évacuée où viennent s'installer des forces des Nations unies;

● Ce règlement partiel serait accompagné d'un engagement du secrétaire d'Etat américain sur le retrait total d'Israël des territoires arabes occupés, et l'application de la résolution 338 du Conseil de sécurité (22 octobre 1973).

Le secrétariat général des Nations unies aurait déjà demandé au siège des Nations unies à Beyrouth d'être prêt, à la fin du mois de février, à accueillir 1.800 à 2.200 Casques bleus en prévision de leur transfert sur le Golan.

Ces forces des Nations unies pourraient être appelées à superviser l'application du désengagement entre les forces syriennes et israéliennes au cas où la Syrie accepterait les garanties qui lui seront présentées et obtiendrait la confirmation que le désengagement n'est qu'une étape provisoire.

De même, le département d'Etat américain aurait examiné avec le secrétariat général des Nations unies la possibilité de disposer des Casques bleus aux frontières libano-israéliennes.

Pendant ce temps, les Syriens ont ouvert un tir d'armes automatiques sur une position israélienne dans le secteur de Tel Chams, au sud-est de la poche israélienne en territoire syrien, rapporte un correspondant militaire israélien. Les forces israéliennes ont riposté, il n'y a pas de victimes du côté israélien, affirme-t-il.

Enfin, avant de gagner Damas, M. Kissinger s'arrêtera ce soir à Londres où il s'entretiendra avec le secrétaire au Foreign Office et le ministre britannique de l'Energie.

P. Henri Gesland, exorciste

"Un diable ne se cache pas derrière chaque rosier..."

PARIS (PA) — L'exorciste a des heures de bureau, une salle d'attente beige et un cabinet au sol recouvert de moquette où, une fois par semaine, deux étages au-dessus du bureau du cardinal Marty, archevêque de Paris, on parle sorts et démons.

Les "clients" commencent à arriver à 8 h, le mercredi, attendant l'arrivée de l'exorciste, le père Henri Gesland qui, chaque semaine, à cette occasion, fait la navette entre sa paroisse normande de Benouville (Calvados) et la nouvelle et moderne maison diocésaine, rue de la Ville L'Evêque, dans la 8ème arrondissement. Il est l'exorciste officiel de l'archidiocèse mais, en ce qui le concerne, le diable est un client rare dans le quartier de la Madeleine et de l'Elysée.

"Depuis ma nomination, en 1968, j'ai reçu plus de 3,000 personnes, dit-il. Mais, il n'y a eu que quatre cas de ce que je crois être une possession démoniaque".

Au cours d'une journée normale de consultations, le père Gesland reçoit jusqu'à 25 personnes. Celles-ci attendent patiemment leur tour, certaines luttant contre leur angoisse intérieure, d'autres suffisamment détendues pour lire des journaux de courses ou des hebdomadaires féminins.

"C'est très souvent la même chose, explique le père Gesland. Je les laisse parler. Un grand nombre de mes visiteurs se croient victimes d'un sort. Parmi eux, il y a des Antillais et des Portugais pour qui le sorcier fait partie de la vie. Si vous dites à une personne simple qu'un sort lui a été jeté, vous pouvez la traumatiser. Il y en a d'autres qui pensent que la vie est tellement dure pour eux, qu'ils ont tellement de malchance qu'il ne saurait exister qu'une explication très spéciale à cette situation.

"Dans la plupart des cas, je leur donne des conseils pratiques. Je leur demande parfois s'ils mangent suffisamment. Je peux aussi leur conseiller de consulter un médecin ou un psychiatre."

Le père Gesland est exorciste depuis 1968. Oblat de Marie, il n'a pas subi

de formation particulière. Mais, en rentrant de 30 années de mission à Ceylan, il assista un de ses confrères qui s'occupait d'une femme qui se croyait possédée. Et, lorsque l'exorciste en titre démissionna, l'archevêché fit appel au père Gesland.

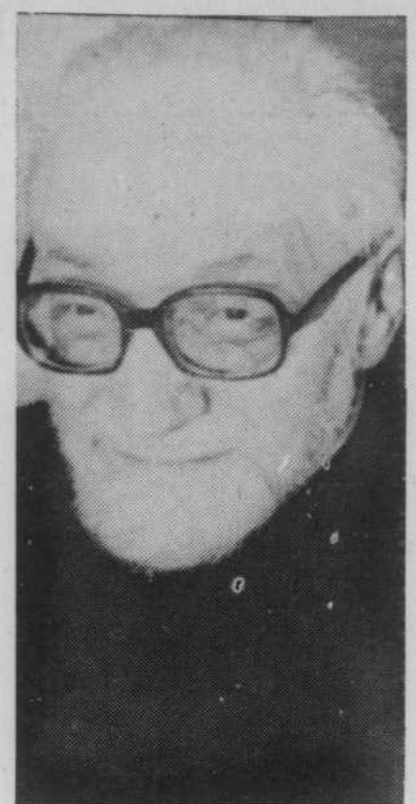
"Le choix, a déclaré le chanoine Meuliet, du service de presse de l'archevêché, a davantage été dicté par la personnalité du père Gesland que par tout autre facteur. C'est un homme compréhensif, patient, qui sait écouter et apaiser les gens".

En dehors des "Zozos" — c'est ainsi que le père appelle les farceurs — il n'y a eu que ces quatre cas dans lesquels l'exorciste a récité la Litanie des Saints, lu le Psaume 53, aspergé d'eau bénite le possédé et ordonné au démon de disparaître à jamais.

Les deux cas les plus frappants ont été des fillettes âgées de 13 ans. A propos de l'une d'elles, le père Gesland raconte: "L'enfant était à un âge difficile, la puberté. Vous en tirez les conclusions que vous voulez. Mais beaucoup de gens rapportaient des choses étranges à son sujet. Tout d'abord, brusquement, l'enfant normale qu'elle était changeait et se mettait à injurier tout le monde, maîtres, parents, amis, dans un langage incroyablement grossier. Et puis, lorsqu'elle passait devant une lampe, la lampe s'éteignait. Quand elle se trouvait dans une pièce, des objets tombaient du dessus de la cheminée ou de la table.

"Nous avons jugé qu'il y avait matière à exorcisme. J'ai présidé trois séances qui ont duré de deux à trois heures chacune. Je me suis servi d'une prière rituelle en latin, assez longue, qui somme le mauvais esprit de se nommer et de dire pourquoi il est là. Je lui ai enjoint de donner un signe montrant qu'il partait et ne reviendrait pas.

"Au fur et à mesure que je récitais la prière, l'enfant, qui se roulait sur le sol de l'église, a paru se calmer. Mais, au bout d'un moment, une lutte terrible s'est engagée. Lorsque j'ai approché ma croix pectorale, la fillette s'est jetée à terre et m'a frappée. Mais, finalement,



Père Henri Gesland

le diable est parti. "Plus tard, lorsque les parents quittèrent l'église, l'enfant ouvrit la bouche et une médaille miraculeuse tomba. Nous ne l'avions pas lâchée d'une seconde. Elle ne pouvait pas l'avoir mise dans sa bouche. Aujourd'hui, un an plus tard, elle va beaucoup mieux."

Dans le second cas, la fillette parlait allemand et italien sans jamais avoir appris ces langues, a relaté le père Gesland. Elle a également été libérée par exorcisme.

"Mais, a-t-il souligné, ce sont des cas très exceptionnels, inhabituels. Pour la plupart des gens qui viennent me voir, je leur parle, je leur consacre un quart d'heure, afin de voir si je peux les calmer. C'est très triste lorsque quelqu'un réclame d'être exorcisé et que vous lui dites que ce n'est pas possible. J'ai la conviction qu'aucun démon ne les possède, mais eux sont persuadés que c'est la raison pour laquelle la vie ne va pas comme ils le souhaitent. Je leur conseille de faire de la marche, de mieux se nourrir, de mieux s'entendre avec leur famille.

"Un diable ne se cache pas derrière chaque rosier, vous savez..."

Gratis.

Vos guides des services fédéraux.

Ces guides gratuits vous aideront à vous retrouver à travers la vaste gamme des programmes d'assistance et de services fédéraux offerts aux citoyens. Et parmi eux, il y en a sûrement un qui vous intéressera directement.

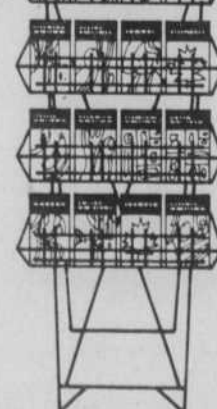
Afin de simplifier les choses, les guides groupent les renseignements par centres d'intérêts plutôt que par ministères ou par

organismes para-gouvernementaux.

Ces guides sont les premiers-nés d'une série conçue pour aider les Canadiens à mieux connaître les services fédéraux destinés à l'individu, à comprendre comment les programmes fonctionnent et où obtenir tous les renseignements supplémentaires lorsqu'on en a besoin.

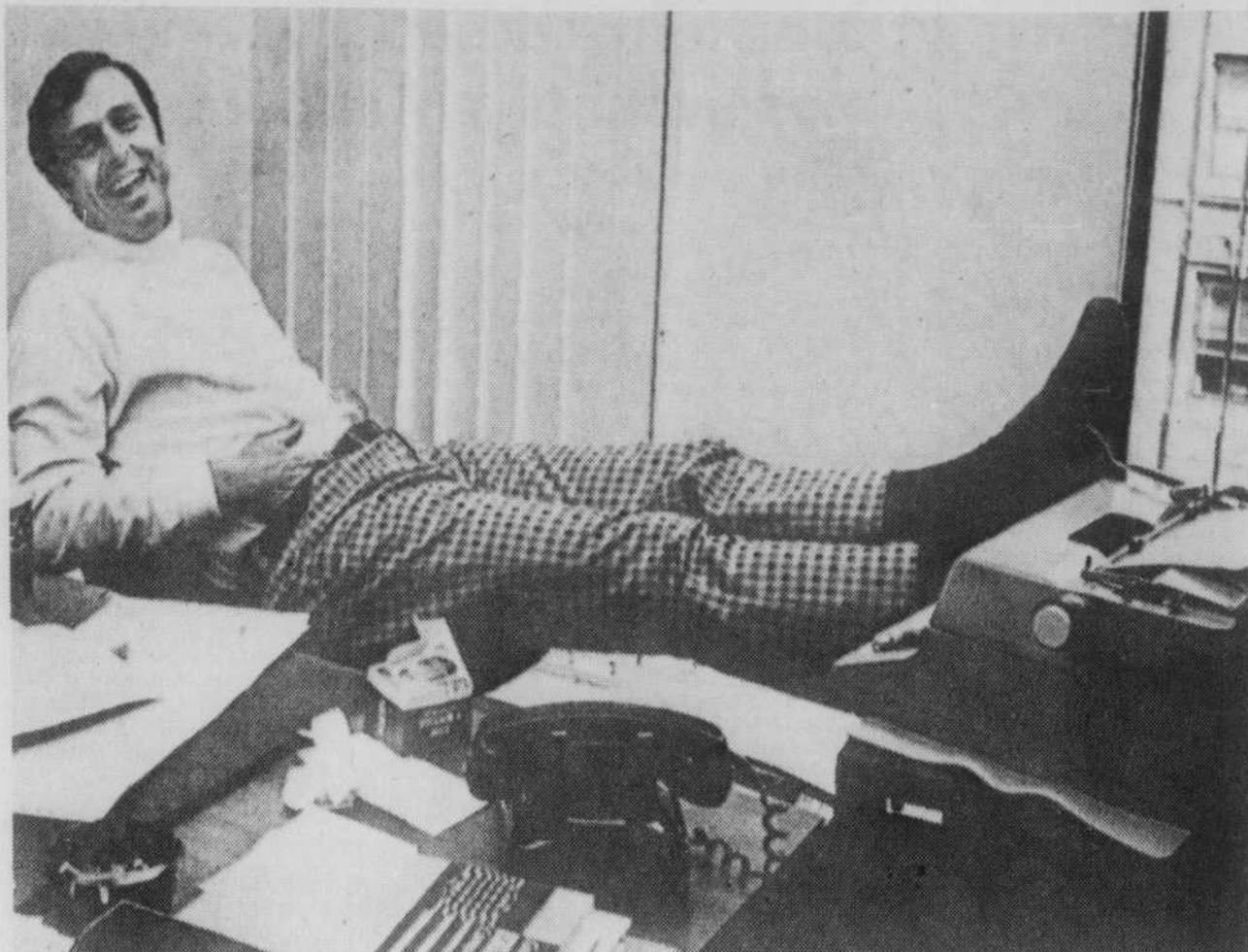


Venez les prendre... ils sont gratuits!



Information
Canada

ou écrivez à: Librairie Information Canada, 640 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Québec H3B 1B8



M. Reg Murphy semble considérer comme une bonne blague l'enlèvement dont il a été victime la semaine dernière par un "malade". Aussitôt libéré, il a écrit un premier article pour son journal sur cette aventure peu ordinaire.

(Téléphoto AP)

Murphy avait été kidnappé par un "malade"

ATLANTA, Georgie (AFP) — William Williams, un sous-traitant âgé de 33 ans, et sa femme Betty, âgée de 26 ans, ont comparu samedi devant un tribunal d'Atlanta après avoir été arrêtés comme suspects dans l'enlèvement du journaliste Reg Murphy. La rançon de \$700,000 qu'avait versée l'Atlanta Constitution pour la libération de son rédacteur en chef a été récupérée en entier dans la petite maison du couple, à Lilburn, Georgie.

Williams n'a été inculpé jusqu'à maintenant que pour extorsion de fonds, tandis que sa femme est accusée d'avoir eu connaissance de ce crime sans en informer les autorités.

De l'aveu même de Reg Murphy, l'Armée révolutionnaire américaine, qui l'avait détenu pendant une cinquantaine d'heures avant de le libérer vendredi soir à Atlanta, n'était qu'une fiction, et son ravisseur un "malade".

Williams lui-même a avoué à l'FBI que cette armée sortait tout droit de son imagination. Le colosse aux cheveux blancs a précisé aux journalistes qu'il était le seul soldat de cette armée mythique et qu'il s'en était proclamé le colonel. Il a ajouté: "Ma femme Betty est innocente." Celle-ci, une jolie femme toute nue, semblait effrayée lorsqu'elle a comparu, menottes aux poignets comme son mari.

La rapidité de l'arrestation est d'ailleurs assez révélatrice. Le renseignement est venu d'un inconnu à qui Williams avait proposé en décembre la vente de 300,000 gallons de mazout. Or, l'auteur de l'enlèvement s'était présenté chez Reg Murphy en prétextant qu'il désirait distribuer du mazout aux nécessiteux sans chauffage.

Les Williams, qui ont trois enfants en bas âge, sont tout de même détenus dans la prison d'Atlanta dans des conditions de sécurité maximum et leur caution a été fixée à \$1.5 million. Le juge J. Roger Thompson a déclaré que la première audience aura lieu le 4 mars.

Dans ses messages, Williams avait décrit son armée comme une organisation de droite opposée aux tendances trop libérales de la presse américaine. Il avait précisé que son armée comptait 233 membres, dont six colonels, et qu'elle opérait à travers tous les États-Unis. Son but? "Renverser le gouvernement fédéral et obliger les représentants et sénateurs à démissionner avant six se-

maines pour provoquer des élections libres. . . Toutes les autorités, fédérales, celles des États, ou locales, sont corrompues et il faut mettre de l'ordre dans cette damnée presse libérale."

Selon Reg Murphy (qui a passé la majeure partie de sa détention enfermé dans le coffre d'une voiture, les yeux bandés), ses ravisseurs se sont montrés antisémites. Dans un article publié hier dans l'Atlanta Constitution, Murphy écrit que ces militants d'extrême-droite lui ont cité les noms de plusieurs Juifs américains "qui font marcher ce pays".

Les ravisseurs de Murphy avaient fait

croire à celui-ci qu'ils étaient quatre hommes et une femme, mais tout au long de sa détention le rédacteur n'a entendu que deux voix.

Il y a lieu de faire un rapprochement entre cet enlèvement par une "armée révolutionnaire" pour distribution de mazout aux nécessiteux, et celui de Patricia Hearst, fille du magnat des journaux, par l'Armée de libération sionniste en vue de la distribution de vivres aux nécessiteux. Cet enlèvement survenu le 4 février a pu donner à Williams l'idée d'enlever à son tour le journaliste Reg Murphy.

Il appartient au milieu de prendre en charge l'éducation chrétienne (Georges Grand'Maison)

par Jean-Pierre Proulx

Dans un document portant sur la réorganisation et le fonctionnement des services relatifs à l'éducation chrétienne à la CECM, le sous-directeur général, M. Georges Grand'Maison, propose une décentralisation de ces services, une intégration plus grande de la pastorale et de l'enseignement religieux et surtout une prise en charge plus grande par le milieu lui-même de l'éducation chrétienne.

C'est à ce dernier niveau que les suggestions ou les souhaits qu'il fait risquent d'avoir le plus d'impact dans la population si, naturellement, elles se concrétisent. M. Grand'Maison souhaite en effet que dans chaque école élémentaire et secondaire, de même qu'au niveau des régions et de la CECM elle-même, les comités de parents "conformément aux aspirations de nombreux parents soucieux de l'éducation chrétienne de leurs enfants établissent des comités de vie chrétienne. Le but de ces comités serait de créer, dans chaque école et dans chaque milieu, un climat favorable à l'éclosion et au développement de la foi et de mettre en oeuvre des projets éducatifs chrétiens."

"Ces comités de vie chrétienne regrouperaient et impliqueraient les différents agents d'éducation. Ils com-

prendraient des parents, des pasteurs, des professeurs, des administrateurs qui s'intéressent à la fois à la pastorale et à l'enseignement religieux."

M. Grand'Maison précise que le comité central d'éducation chrétienne travaillerait en étroite relation avec le conseiller principal en éducation chrétienne et il aurait pour tâche de suivre l'évolution du monde scolaire, d'en préciser les besoins et de faire les recommandations appropriées à la CECM et à l'autorité diocésaine.

Le document de M. Grand'Maison fait actuellement l'objet de nombreuses consultations auprès de toutes les instances et personnes concernées après avoir été accepté globalement par les commissaires mais sans décision formelle. M. Grand'Maison a en outre tenu à préciser au DEVOIR qu'il n'avait pas préparé ce texte en fonction de l'hypothèse d'un contrat de service avec l'archevêché de Montréal. Les réformes proposées, a-t-il ajouté, pourraient se faire dans cette hypothèse ou en fonction du statu quo. "Il ne préjuge en rien des conditions de travail du personnel".

M. Grand'Maison insiste aussi dans son document sur la formation à la base "d'équipes communautaires de pastorale". Une pastorale scolaire "ne saurait survivre et s'épanouir si elle se confine aux murs de l'école, si elle ne rejoint pas les unités communautaires de base. On ne peut assurer l'éducation chrétienne des jeunes et négliger en même temps le témoignage des adultes avec lesquels ils sont régulièrement en contact. L'interaction famille-école-pastorale apparaît à plusieurs comme nécessaire. C'est pour cette raison que nous plaçons tout au bas de la structure, en guise de fondements, la formation d'équipes communautaires de pastorale (v.g. conseil de pastorale, comité inter-paroissial d'éducation chrétienne)".

Il est intéressant de noter que M. Grand'Maison a mis en annexe de son document un extrait de l'ouvrage de Jacques Grand'Maison, "La seconde évangélisation". "Le drame actuel de l'institution ecclésiale, c'est la pauvreté et souvent l'absence d'unités communautaires de base", écrit Jacques Grand'Maison.

"Il faut bien identifier le défi qui est de recréer un nouveau tissu communautaire dans la vie réelle et à la base de tout l'édifice ecclésial. (...) Bien peu ont saisi l'importance d'une autre coordonnée majeure de l'évangélisation: la

Suite au rejet de ses offres

United Aircraft réévalue le dossier de la grève

par Gilles Francoeur

Le président de la United Aircraft, M. Thor Stephenson, a déclaré hier que le rejet massif des dernières offres patronales par les syndiqués, vendredi soir dernier, constituait une "décision des plus malheureuses". M. Stephenson s'est dit d'avis qu'elle "pourrait avoir des conséquences malheureuses" pour la compagnie et par voie de conséquences, pour les syndiqués.

"La direction, a-t-il ajouté, veut maintenant examiner avec soin toute la portée d'une grève prolongée dans nos usines ici au Québec. Des décisions critiques doivent être prises de façon à répondre avec vigueur aux besoins de nos clients". "Ces décisions, a conclu M. Stephenson, affecteront inévitablement le nombre d'emplois disponibles dans nos usines de la Rive-Sud".

Appelé à commenter ces réflexions du président de la United Aircraft, un porte-parole de la compagnie nous a expliqué qu'au-delà de la "réaction émotive" de tout employeur mis en face d'un rejet aussi unanime, il n'en demeurerait pas moins que la partie patronale avait l'intention de procéder aujourd'hui "à une réévaluation en profondeur de sa position dans le conflit". Les commentaires de M. Stephenson, a-t-il dit en substance, reprennent des arguments que la compagnie a déjà avancés mais ne constituent en aucune façon une fin de non-recevoir. Il se pourrait même que la décision des syndiqués ait permis de faire réaliser aux négociateurs patronaux sur quelles priorités doivent s'axer les pourparlers en vue d'un éventuel règlement.

Dans sa déclaration écrite, le président de la United Aircraft note qu'à peu près "la moitié de nos 2,600 employés de production ont voté pour refuser notre offre de convention collective et continuer la grève". "Le syndicat, a ajouté M. Stephenson, a attendu toute une semaine pour tenir le scrutin et il a utilisé cette semaine pour conduire des sessions de préconditionnement au cours desquelles les employés se faisaient di-

re pourquoi ils devraient rejeter l'offre. De toute évidence, le syndicat a réussi à faire pression sur les employés par une campagne de fausse représentation et de déformation de notre offre".

Se référant à ces deux accusations, le même porte-parole de la compagnie, M. André Clodong, nous a expliqué que le manque de communication entre la compagnie et le syndicat a sans doute privé l'employeur des renseignements pertinents qui lui auraient permis de porter un autre jugement sur l'action syndicale.

L'employeur ne savait pas par exemple que les journalistes avaient supervisé l'ensemble du scrutin secret, tenu vendredi soir dernier, et que les documents d'information relatifs à l'offre patronale étudiés au cours de la semaine et distribués vendredi soir dernier à l'assemblée étaient des duplicata de l'offre patronale. Le syndicat avait simplement mis en caractères italiques les passages dont il conteste la pertinence.

La réévaluation de ses positions à laquelle la compagnie entend procéder dans la journée serait essentiellement due à son désir d'en arriver à un règlement dans les plus brefs délais. Deux problèmes de stratégie économique la poussent en effet à hâter un règlement dans son intérêt et celui des syndiqués. Alors qu'elle était la seule, lors de la grève de 1967, sur le marché des turbines à gaz dans le domaine des avions légers, sa suprématie est actuellement contestée par la compagnie Garrett, des États-Unis. De même ressent-elle vivement la concurrence que lui fait dans le domaine des turbines d'hélicoptères la Lycoming, une autre entreprise américaine.

La Garrett poursuit présentement une série d'expériences, au coût d'un million de dollars, qui lui permettront de vendre des turbines pour les avions de la compagnie Beechcraft, auparavant équipés en exclusivité par la United Aircraft. L'effet de ces nouveaux brevets

devrait être ressenti par la compagnie de Longueuil au début de l'an prochain. Dans le domaine des hélicoptères, la United Aircraft doit d'autre part fournir trois cents moteurs (plus de \$100,000 chacun), soit la moitié d'une commande attribuée par les États-Unis à l'Iran. L'autre moitié de la commande est assurée par Lycoming, un concurrent direct. La United craint qu'à cause de la grève, sa part du contrat soit diminuée au profit de Lycoming pour éviter d'éventuels délais de livraison.

Entre-temps, la compagnie songe à reconstruire une partie de ses activités pour juguler les effets à long terme de cette concurrence. "Qu'il y ait grève ou non, ces phénomènes sont irréversibles et la United doit leur faire face. Ainsi, a-t-on investi dans la propulsion des trains (le Turbo) et dans les turbines à gaz servant à la production d'électricité ou à la propulsion des navires", de commenter un porte-parole. Pour l'instant, toutefois, les assises de la production reposent sur les moteurs d'avions et d'hélicoptères et la United craint à court terme que la grève affecte sa position concurrentielle.

Reste à savoir si sa stratégie à court terme passe d'abord par une réduction des gains à ses employés ou si elle se fera surtout au niveau du marketing et de l'excellence industrielle. Ce seront là en somme quelques-uns des éléments de la réévaluation du dossier "grève" à laquelle doit procéder la direction à compter d'aujourd'hui.

■ aujourd'hui

A 12h30, M. Jean Cournoyer, ministre du Travail, est le conférencier invité de la Chambre de commerce à l'Hôtel Ritz-Carlton.

A 20h, colloque sur l'énergie organisé par le Parti progressiste-conservateur au Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke. Invités: MM. Claude Ryan, Robert Pouliot, André Tremblay et Rodrigue Tremblay.



La Chambre de commerce de Montréal

DÉJEUNER-CAUSERIE HEBDOMADAIRE MARDI, 26 FÉVRIER



M. JACQUES-YVAN MORIN
Chef de l'Opposition à l'Assemblée Nationale

Hôtel Sheraton Mont-Royal
12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée \$5.
Pour les membres des livres d'abonnement sont disponibles à prix réduit.
Renseignements: 866-2861

cours en ce domaine dans le secteur centre-ouest.

Au niveau de la région, le sous-directeur général propose de remplacer les 5 responsables régionaux de pastorale par cinq conseillers en éducation chrétienne s'occupant à la fois d'enseignement religieux et de pastorale. Ces conseillers seraient en outre assistés par des animateurs en enseignement religieux à l'élémentaire (bien que sur le plan du fonctionnement, ces derniers relèveraient du directeur des études).

Au niveau central, le directeur actuel du service de pastorale serait remplacé par un conseiller senior en éducation chrétienne (et d'un conseiller en éducation chrétienne associé pour le secteur anglais). Les coordonnateurs d'enseignement religieux qui relèvent actuellement du bureau de l'enseignement du Service de pastorale relèveraient dorénavant du Service des études.

En somme, conclut M. Grand'Maison, cette réorganisation a pour objectif d'assurer "l'intégration des agents de pastorale de la CECM par la détermination de liens fonctionnels entre ces agents et les personnes responsables aux divers titres de l'éducation chrétienne dans le monde scolaire".

Un télescopage fait deux victimes

(PC) — La police a identifié les deux jeunes femmes qui ont péri samedi matin dans le carambolage entre une soixantaine de véhicules survenu sur l'autoroute des Laurentides, à 19 milles au nord de Montréal.

Il s'agit de Mlle Sonia Perfect, âgée de 25 ans, de Montréal, et de Mlle Philipa Mary Jenkins, 27 ans, domiciliée à Westmount, d'origine britannique.

Vingt-sept personnes ont été blessées, dont cinq grièvement, dans cet accident.

Des soixante véhicules impliqués dans l'accident, trente-cinq sont complètement démolis.

Selon le porte-parole de la police de l'autoroute, la cause première du télescopage a été un accident "d'ordre mineur" impliquant sept véhicules.

Un camion citerne avait stoppé, et la voiture où se trouvaient les deux jeunes femmes s'était arrêtée juste derrière lui; un camion chargé de sel a foncé sur leur Volkswagen.

Treize des blessés ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu à Saint-Jérôme, les 14 autres à l'Hôpital Sacré-Coeur, de Cartierville. Cinq seulement ont été gardés à l'hôpital.

COLLOQUE SUR L'ÉNERGIE

(organisé par la commission politique du parti Progressiste Conservateur du Québec)

PANELISTES:

CLAUDE RYAN (rédacteur en chef du Devoir)
ROBERT POULIOT (chroniqueur économique et financier à La Presse)
ANDRÉ TREMBLAY (directeur du centre de recherche en droit public de l'université de Montréal)
RODRIGUE TREMBLAY (directeur du département de sciences économiques de l'université de Montréal)

ANIMATEUR:

ANDRÉ PAYETTE (animateur, Politique Atout à Radio-Canada)

INVITÉS:

Tous les membres du Parti Progressiste Conservateur et tous les intéressés dans le grand public.

DATE
Lundi, le 25 février 1974
à 20 heures

ENDROIT
Holiday Inn,
420 Sherbrooke Ouest,
Salon E.

POUR COMPRENDRE CE QUI SE PASSE, SOYONS PRÉSENTS

Pour renseignements: Tél.: 842-7871

DÉJEUNER-RENCONTRE

Organisé par L'AEMBA - HEC

INVITÉ D'HONNEUR

PIERRE A. NADEAU

Président PÉTROFINA-CANADA

Judi 28 février

De 12 h 30 à 14 h

au Reine Élisabeth

Repas à \$8.00

Dernier jour pour réservations, tél.: 343-4401

VIENT DE PARAÎTRE...

LA NUTRITION DE L'ATHLÈTE ET DU SPORTIF

JEAN-MARC BRUNET, N.D.

- Cet ouvrage démontre la relation directe qui existe entre la nutrition et les performances de l'athlète et du sportif.
- C'est un manuel complet et accessible à tous ceux qui s'adonnent au sport et à l'athlétisme et qui sont soucieux de leur nutrition.

En vente partout au prix de \$3.25 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551



... AUX ÉDITIONS DU JOUR



des
idéesdes
événementsdes
hommes

LIBRE OPINION

Le Canada et les Communautés européennes

par JAMES LANGLEY

Grâce à la collaboration de la revue *Perspectives internationales*, publiée par le ministère des affaires extérieures du Canada, il nous fait plaisir de présenter à nos lecteurs un texte qui paraîtra dans le prochain numéro de la revue. L'auteur de ce texte, James Langley, est ambassadeur du Canada auprès des Communautés européennes depuis 1972, date où ce poste fut créé. M. Langley a exercé de 1962 à 1965 les fonctions de représentant du Canada auprès de l'OCDE. Il fut ensuite chef de la Division économique, puis sous-secrétaire adjoint au ministère des affaires extérieures. Les Communautés européennes dont traite M. Langley embrassent la Communauté économique européenne, la communauté européenne de l'énergie atomique, et la Communauté européenne du charbon.

Quels qu'en soient les mérites comme politique, l'« Année de l'Europe » peut être envisagée comme une réaction aux indices précurseurs d'une nouvelle polarisation économique et politique dans le monde. Il s'agit évidemment de beaucoup plus qu'une réaction, mais le but des projets de déclarations de politique et d'intention — déclaration des Neuf sur l'identité de la Communauté, déclaration de l'OTAN sur l'alliance atlantique et déclaration conjointe des Neuf et des Etats-Unis sur leurs relations — est de redéfinir ces relations de façon à les rendre conformes aux nouvelles réalités. En sa qualité de membre de l'OTAN, le Canada participe activement à une partie de ce processus et il a été proposé en Europe que nous concluons une déclaration avec la Communauté. Cette occasion de définir nos relations bilatérales mérite réflexion, car il faudra tenir compte de bon nombre d'éléments pour déterminer si une telle action peut utilement servir nos objectifs communs. Il est toutefois certain que des intérêts canadiens importants sont en jeu.

Les options qui s'offraient au Canada dans sa situation actuelle se rapportent à la nature et à l'intensité des rapports que nous voudrions établir avec la Communauté, compte tenu de nos autres activités et relations internationales. Nous ne saurions nous abstenir de créer certains liens avec la Communauté. Le Marché commun est un élément de la vie courante dont il faut s'accommoder. Il joue un rôle actif, de son propre chef, sur la scène internationale. La Commission est l'unique porte-parole des Neuf

aux fins de négociations commerciales, car il n'est plus loisible aux pays membres de conclure séparément des accords commerciaux, tâche qui revient à l'ensemble de la Communauté. Pour le règlement de tout problème d'ordre général ou particulier qui relève des politiques commerciale et agricole ou des tarifs extérieurs du Marché commun, la Communauté exerce une autorité souveraine et c'est à la Commission qu'il faut s'adresser en premier lieu.

A mesure que les Neuf dégagent des politiques et une certaine juridiction de la Communauté dans d'autres secteurs, on verra se multiplier les sujets de négociations et de pourparlers avec la Communauté; nous pourrions bientôt juger utile de discuter avec la Commission des problèmes de la gestion économique et monétaire, de la politique industrielle et énergétique et du développement social et régional. Ces pourparlers seront probablement aussi essentiels à la longue que les contacts déjà établis à propos des questions de politique commerciale.

La structure et les fonctions de la Communauté européenne sont uniques en leur genre et le caractère particulier de ses institutions détermine dans une large mesure la nature et la portée des relations de la Communauté avec les pays étrangers. Aux fins qui nous intéressent, les deux institutions les plus importantes sont le Conseil et la Commission. Le Conseil est formé de ministères des pays membres et il exerce un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute question qui n'a pas été renvoyée à la Commission aux termes des traités de la Communauté. En

théorie, il n'a aucun droit d'initiative ni aucune responsabilité de gestion, mais il exerce néanmoins une influence décisive de par son pouvoir d'approbation ou de désapprobation des propositions formulées par la Commission.

La Commission, organisme exécutif central, incarne la conscience et les intérêts de l'ensemble de la Communauté et dispose du pouvoir exclusif de faire des propositions. Ainsi, on pourrait dire que la Commission propose et exécute et que le Conseil dispose. Cette situation crée des problèmes manifestes aux chapitres du dialogue et des négociations. Même si, par exemple, des ambassadeurs étrangers sont accrédités auprès de l'un et l'autre organisme, le Conseil demeure insaisissable — presque inaccessible à toutes fins pratiques — aux gouvernements étrangers. Sa composition varie selon l'ordre du jour; la règle de l'unanimité s'applique même lorsque le président permutoire parle au nom du Conseil et, en théorie, celui-ci ne délibère que sur les propositions de la Commission. Par contre, la Commission est d'accès facile et toute disposée à se rendre utile, mais sa compétence et ses pouvoirs discrétionnaires sont limités.

Les difficultés engendrées par cette structure institutionnelle sont généralement reconnues et le temps se chargera sans doute d'y remédier, mais à l'heure actuelle les gouvernements étrangers ne peuvent traiter avec la Communauté comme ils le feraient avec un autre gouvernement. Il existe même des problèmes pour lesquels il est difficile de trouver un interlocuteur valable, et l'expérience prouve que la meilleure façon de procéder consiste à tendre le plus loin possible le fil des consultations en entretenant des relations avec la Commission, avec les gouvernements des pays membres et avec leurs missions à Bruxelles (qui appuient et assurent la continuité des délibérations du Conseil). Les contacts avec la Communauté à Bruxelles et avec les gouvernements dans les capitales nationales sont donc compatibles, complémentaires et nécessaires.

La première entité commerciale au monde

La Communauté européenne est déjà la plus importante entité commerciale au monde et son PNB équivaut presque à celui des Etats-Unis; en 1972, le commerce entre les pays membres a atteint près de 80 milliards de dollars et les exportations vers les tiers pays, environ

73 milliards. Un commerce d'une telle importance donne inévitablement lieu à des problèmes qui grèvent lourdement les institutions de la Communauté (qui comptent un personnel rigoureusement restreint). Ces institutions sont également chargées de la mise en oeuvre de l'ambitieux programme dont a convenu la Conférence au sommet, tenue à Paris en octobre 1972, et qui vise à réaliser vers 1980 une union européenne, plus précisément une union économique et monétaire et des politiques communes portant sur toute la gamme des activités économiques, définies en termes généraux. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la Communauté soit capable d'accorder autant d'attention à ses relations internationales, démontrant par le fait même toute l'importance qu'elle y attache.

Le fait que le processus d'élaboration de l'Europe n'en soit encore qu'à ses débuts impose d'autres contraintes à la nature des rapports internationaux de la Communauté. Sur le plan des priorités, elle a voulu d'abord régulariser ses relations avec ses voisins les plus proches de même qu'avec les pays en voie de développement envers lesquels ses membres ont eu des responsabilités particulières. Ainsi, la Communauté a achevé son expansion et négocié la création de zones de libre-échange avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), et elle a conclu avec les pays du bassin méditerranéen et les pays régis par la Convention de Yaoundé des accords d'association et des accords préférentiels prévoyant l'adhésion de la plupart des pays africains francophones. On a également amorcé la négociation d'accords commerciaux non préférentiels avec des pays plus lointains, bien que la Communauté ait préféré dans l'ensemble s'en tenir avec eux à des rapports officieux. Plusieurs théories ont été mises de l'avant à propos de cette attitude, mais il est à se demander si, notamment dans ses relations avec ses partenaires commerciaux et industriels les plus importants, elle ne s'expose pas par la phase de transition que connaît le développement de la Communauté.

Le projet de l'Union européenne est vaste et complexe; s'il est couronné de succès, il entraînera non seulement une foule de compromis au sujet d'intérêts engagés, mais aussi la négociation des orientations de politique intérieure et internationale d'une société à la fois nouvelle et puissante. Il ne faut donc pas se surprendre que les institutions chargées de ce travail délicat cherchent à tenir à l'écart les éléments qu'elles croient capables d'exercer une influence indue et peut-être nuisible. Voilà du moins une interprétation possible de la raison pour laquelle la Communauté hésite à institutionnaliser ses relations avec les nations industrielles.

Pas de statut spécial pour le Canada

A titre de vieil ami et d'allié des membres de la Communauté, favorable à leurs entreprises communes et partageant avec eux une vaste gamme d'intérêts et de principes quant aux grandes questions du jour, le Canada aurait pu s'attendre à un traitement spécial. Toutefois, notre identité nord-américaine a clairement empêché la Communauté de faire une distinction entre le Canada et les Etats-Unis. Le malentendu qui porte si souvent l'Europe à juger qu'il y a identité d'intérêts entre le Canada et les Etats-Unis n'a fait qu'ajouter aux hésitations de l'Europe à faire preuve de favoritisme dans ses relations avec les pays industrialisés. En dépit des différences manifestes de pouvoir et d'influence qui nous distinguent, nous nous trouvons ainsi groupés avec les Etats-Unis et le Japon parmi les pays avec lesquels, pour emprunter le langage du communiqué de la Conférence de Paris, la Communauté désire «maintenir un dialogue constructif». D'une part, la Communauté semble affirmer que nous ne saurions être l'objet de nouvelles formes de relations; d'autre part, elle ne nous excepte pas de ce qu'elle est disposée à accorder à nos puissants voisins. Si flatteuse que puisse être cette attitude, la position qu'adopte la Communauté ne répond qu'imparfaitement à un élément clé de la politique et des aspirations canadiennes, soit la diversification de nos relations extérieures.

Une réponse globale au problème des relations particulières à entretenir avec la Communauté doit embrasser l'activité du développement et du maintien des relations internationales. Dans le cas présent, nous pourrions toutefois nous en tenir à l'action du gouvernement, pour qui la transition d'une Europe multinationale à une Europe communautaire (quelle qu'en soit la forme) pose des problèmes sans précédent. Il nous faut établir avec les nouvelles institutions de la Communauté un dialogue à la hauteur des intérêts en jeu; il faut trouver les moyens d'en venir à un dialogue utile malgré des obstacles inhérents; les parties doivent convenir (peut-être dans le cadre d'un document officiel) de leurs intérêts et de leurs objectifs communs, et elles doivent entretenir et favoriser les contacts et les activités du secteur privé qui servent à alimenter leurs relations. Il suffit de s'organiser de façon à profiter

au maximum des occasions qui s'offrent.

Le cas du Canada est particulièrement intéressant. Le volume de nos échanges commerciaux avec la Communauté est élevé (4,6 milliards de dollars dans les deux sens en 1972). Nos exportations sont, de l'avis général, plus exposées aux répercussions de l'expansion que celles de tout autre tiers pays. Fait plus important peut-être, il existe un énorme potentiel en matière de développement des relations commerciales et d'autres relations économiques si, comme tout semble l'indiquer, nos économies doivent devenir plus en plus complémentaires et si les considérations de politique latentes oeuvrent dans ce sens. A l'heure actuelle, les éléments essentiels de nos relations commerciales sont contenus dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), à caractère multilatéral, dans le cadre duquel le Canada et la Communauté négocient les conséquences de l'expansion et la tenue de nouveaux pourparlers sur la libéralisation du commerce. En envisageant l'avenir, on peut prévoir qu'il faudra améliorer les formes et élargir le contenu de nos relations, objectif qui devrait favoriser à long terme la tendance du développement institutionnel et politique de la Communauté.

Pourquoi pas un accord économique?

Les dispositions des traités de la Communauté et d'autres considérations d'ordre pratique empêchent le Canada de se joindre ou de s'associer aux Neuf, mais un accord économique global qui compléterait le GATT constituerait un objectif à long terme à la fois attrayant et réaliste. Entre-temps, il existe nombre de moyens pratiques d'améliorer les mécanismes de consultation et de développer des points précis de contact et d'intérêt commun. Nos liens avec la Communauté se sont développés de façon soutenue depuis les premiers jours, alors qu'un ou deux agents attachés à l'ambassade du Canada en Belgique s'occupaient des affaires quotidiennes et que les contacts au niveau politique étaient rares. A l'heure actuelle, le Canada maintient une ambassade distincte auprès des Communautés, et l'on a établi un système de réunions régulières entre nos ministères et leurs homologues de la Commission. Dans toutes ces rencontres, on étudie et on définit le contenu des rapports à long terme que pourraient entretenir le Canada et la Communauté; on se penche sur les questions d'intérêt commun dans le domaine de l'économie mondiale et sur les problèmes actuels de notre commerce bilatéral. Au fil des discussions, on semble exprimer en termes de plus en plus concrets des propositions pré-

cises de coopération, d'activité et de projets conjoints.

En un sens, l'évolution des relations entre le Canada et la Communauté sera le pendant du développement de la Communauté. Cette évolution nécessitera donc un certain retard que bon nombre de pays au sein de la Communauté sont les premiers à déplorer. Ils reconnaissent l'importance énorme que leurs relations extérieures ont pour l'Europe et désirent, aussi ardemment que tout pays en dehors de la Communauté, jouer un rôle à part entière sur la scène internationale. La récente crise au Moyen-Orient n'a fait qu'accentuer à leurs yeux les faiblesses de la présente structure de l'Europe et le besoin

d'adaptations qui lui permettront de s'acquitter de fonctions politiques et économiques, implicites dans le projet d'une Union européenne. La crise a également incité les Neuf à réévaluer, d'une part, l'efficacité de leurs efforts à l'Union européenne et, de l'autre, leurs relations avec les Etats-Unis. Cette réévaluation est grosse de dangers pour les objectifs de la Communauté, mais elle semble avoir engendré une volonté plus ferme d'aller de l'avant qui, si elle se traduit en actes, imprimera à la Communauté un nouvel essor, à l'«Année de l'Europe» une nouvelle importance, et aux relations du Canada avec les pays membres, de nouvelles perspectives de progrès.

Ne jetez pas ces coupes en cristal taillé !



Nous les mettrons de nouveau en usage

Du 25 février au 2 mars

Les experts sont à votre disposition pour vous conseiller et faire l'estimation des prix. Du au risque inhérent dans la réparation du cristal, nous ne pouvons être responsables du bris. Le travail pourra être complété d'ici la fin de mars.

(Aucune livraison, ni porteur)

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips seulement - Dept. - réparation - 2e étage

lettres au Devoir

Le danger de l'euthanasie

A la suite d'une émission que j'ai regardée il y a quelques semaines au canal 10, j'aimerais donner dans votre journal mon opinion sur l'euthanasie.

J'estime qu'il ne devrait même pas effleurer l'esprit des médecins qu'on puisse écarter la vie d'un individu. Quel homme au monde pourrait prétendre au rôle de juge infallible en cette matière? Sans compter qu'il serait difficile, une fois cette pratique admise, d'en prévenir les abus, comme dans le

cas de l'avortement, s'attaquant cette fois-ci à l'homme fait. Après qu'on aura accepté le meurtre au début de la vie, on acceptera le meurtre à la fin de la vie et ces décisions des plus cruciales appartiendront aux hommes de science. C'est pénible!

Pourquoi ne pas laisser à Celui qui nous a donné la vie le soin de nous la retirer à l'heure et au moment qui Lui plairont. Personne d'autre n'a le droit d'en raccourcir le terme. Riches ou pauvres, nous devrions toujours conserver au moins cette égalité de pouvoir mourir à notre heure.

Messieurs les médecins, il vous est certainement arrivé dans l'exercice de votre profession de rencontrer de ces malades, infirmes-cloués-sur-un-lit-de-souffrance, mais avec un si bon et beau visage, rempli de bonté et de tolérance et d'y voir même errer un rayon d'espoir. Je suis sûre que vous n'avez jamais observé de telles expressions sur la rue Sainte-Catherine, ni dans des réunions mondaines. Et vous auriez le courage de leur signer un arrêt de mort quand ces gens, eux, ont cette volonté courageuse de la conserver cette vie, même défaillante.

Esprons que l'humanité entière pourra retrouver son âme pour aimer et son cœur pour pleurer afin que nous n'ayons plus à revenir sur de tels dilemmes.

Rolande LAJOIE
Montréal, le 11 février 1974

Le courage en pantoufles

La Société des Ecrivains Canadiens (Section de Montréal) a posé un geste splendide. Je trouve, cependant, qu'en dénonçant la persécution dont souffre Sojenitsyne, elle se dore la pilule. Je m'étonne qu'elle n'ait pas pensé de prendre la défense de Confucius qui ne sait pas se défendre. La Société des Ecrivains devrait tenir un congrès autour des mots: lointain et courage. La vraie vie est ailleurs disait Rimbaud.

Gilles DEROME.
Montréal, le 20 février 1974.

VENEZ VOIR

LE CHATEAU DU

"ROI MAD"

Cinéma -
25 FÉV. MASKA
(St. Hyacinthe)
26 FÉV. RIVOLI
27 FÉV. VERSAILLES

"Distinction de la Bonne Table
par Holiday Magazine"



RESTAURANT FRANÇAIS

Déjeuners d'affaires
Menu-type \$3.50
Potage
Gratin de Fruits de Mer
ou
Contre-Filet Rôti
Dessert
Café
Réservations: 844-4155
1425 rue Crescent



extravagant ou Sage

Quand les bras de Morphée choisissent un environnement moderne... c'est au Château d'Aujourd'hui qu'ils le choisissent.
6370 - 6375 rue St-Hubert et à Laval, au 1125 boulevard St-Martin.

suites
de la première
page

LA LANGUE

française, de telle sorte qu'il soit impossible à quiconque de passer d'un secteur à l'autre s'il ne maîtrise pas suffisamment la langue du secteur vers lequel il veut se diriger; cette mesure serait destinée à freiner tout exode des francophones vers le secteur anglophone, mais au premier chef.

Il se peut que le gouvernement renonce à l'examen pédagogique et ne retienne que la modification à La Loi 63 qui ferait obligation aux immigrants non anglophones d'inscrire leurs enfants à l'école française. Il se peut aussi qu'il écarte le projet visant les immigrants et ne retienne que la formule de l'examen pédagogique. Rien n'est vraiment arrêté encore à cet égard.

M. Robert Bourassa estime qu'il est erroné de dire que son gouvernement a lancé des ballons d'essai par des tuites calculées, pour jauger en quelque sorte la réaction des groupes ethniques au Québec.

Interrogé samedi sur les ondes de CJAQ, à Montréal, le premier ministre assure que son gouvernement est disposé à entendre des discussions sur les nouvelles lois en matière de langue qui pourraient être soumises à l'Assemblée nationale. Selon M. Bourassa, aucune décision définitive n'a encore été prise.

Il se peut que le premier ministre soit plus explicite cette semaine dans une conférence prévue avec les journalistes accrédités à la tribune de la presse, à Québec. Pour l'instant, en l'absence du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, qui ne rentre d'Afrique que le 5 mars, le gouvernement observe les réactions qui se multiplient depuis une semaine face aux rumeurs de modifications prochaines à la loi 63.

Le député de Mont-Royal, M. John Ciaccia, n'en a pas moins déclaré qu'il avait peut-être été naïf de croire son collègue, M. Cloutier, qui lui aurait donné l'assurance que le gouvernement respecterait le libre exercice des choix linguistiques. Il serait "immoral", selon M. Ciaccia d'établir une cloison entre anglophones et immigrants, acculés ainsi à une "troisième solitude".

A CJAQ, samedi, M. Bourassa n'a pas nié la possibilité de fuites dans son équipe: 102 députés sur 110 mais il estime prématuré de parler d'un désir d'amener la loi 63, adoptée en 1969.

Trois des membres de la commission Gendron, qui avaient suggéré une période de trois à cinq ans d'essai avant de retoucher la loi 63, viennent de réaffirmer leur opposition à enlever à certains immigrants le droit de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants. Ce sont le président Jean-Denis Gendron et les commissaires Edward McWhinney et Aimé Gagné.

Deux leaders syndicalistes des enseignants anglophones, Don Peacock et Robert Dobie, ont également opté pour le maintien du libre choix de la langue d'enseignement, tout en se prononçant en faveur du français, langue officielle du travail au Québec. Une telle mesure, selon ces chefs syndicaux, par le biais d'emplois accordés de préférence aux bilingues, pourrait résoudre le problème posé. On devrait également améliorer l'enseignement de l'anglais dans les écoles pour francophones estime M. Peacock.

Parmi les immigrants, le projet présumé du ministre de l'Éducation a provoqué un certain état d'insécurité.

Ainsi, M. Pietro Rissuto, président de la Fédération des associations italiennes, et Nick Ciannara, éditeur de l'hebdomadaire "Il Cittadino Canadese", ont indiqué qu'ils appuieraient conditionnellement le projet gouvernemental de forcer l'inscription des enfants d'immigrants à l'école française.

Mais les deux porte-parole de la communauté italienne, la plus importante au Québec, ont soutenu que le projet de législation devrait être équitable et ne prévoir que des modifications graduelles.

Les critiques les plus violentes viennent des porte-parole de la communauté anglophone québécoise. Le Conseil d'administration de l'Association québécoise des Commissions scolaires protestantes, représentant quelque 35 commissions scolaires au Québec, a voté une résolution par laquelle il s'oppose à toute modification au libre choix des parents.

la météo

A la suite de la tempête, le ciel sans nuages était hier l'élément principal qui déterminait le temps sur toute la province à mesure qu'une crête de haute pression se développait par l'ouest sur nos régions. Dans certains États du nord-est des États-Unis, on a émis hier des avis de tempête étant donné qu'une perturbation progressait vers l'est au-dessus de la Virginie. Même si tous les nuages et la neige liés à cette perturbation devaient passer juste au sud de la région des Cantons de l'Est durant la nuit, le ciel devrait toutefois redevenir généralement ensoleillé aujourd'hui. Les effets de la perturbation ne se feront pas sentir dans les régions situées plus au nord où regneront des températures inférieures à la normale et un temps clair.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac, de Temiscamingue, de Chibougamau, de la Haute-Mauricie: généralement ensoleillé. Maximum de 5 à 10. Aperçu pour demain: beau.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est: ensoleillé malgré des passages nuageux. Maximum près de 20. Aperçu pour demain: beau.

Régions des Laurentides, de Québec, de Trois-Rivières: ensoleillé mais passages nuageux et maximum de 15 à 20. Aperçu pour demain: beau.

Régions du Lac Saint-Jean, de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Gaspé: temps généralement clair. Maximum de 15 à 20. Aperçu pour demain: beau.

Le Conseil de la fédération affirme dans sa résolution "qu'il ne peut appuyer aucun projet qui viserait à retirer aux parents leur droit au libre choix des parents à l'égard de l'instruction de leurs enfants ou qui priverait les commissions scolaires des droits qui leur sont concédés par la constitution du Canada".

De son côté, le Rév. John Simms, président de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, déclarait dans un communiqué remis à la presse: "Nous sommes carrément opposés à tout projet de loi qui priverait les parents du droit de choisir eux-mêmes la langue d'enseignement de leurs enfants et nous encourageons les comités de parents et les diverses associations d'exprimer leurs opinions rapidement."

Chez les francophones, Mme Thérèse Lavoie-Roux se réjouit de ce que le projet présumé du gouvernement tienne compte d'une suggestion faite par la Commission des écoles catholiques de Montréal, dont elle est la présidente, d'instaurer un système d'examen pour vérifier les aptitudes linguistiques des enfants.

LA VUE

amplifiés par les piles de l'appareil et vont frapper à leur tour une autre lentille contenant du phosphore, de sorte que la lumière émise est aussi intense que sur un écran de télévision.

ÉLECTIONS

peu de cas qu'aurait fait l'administration Reagan de problèmes reliés à la pêche et à l'agriculture.

On parle beaucoup, en Nouvelle-Écosse, de la parution (en avril?) du rapport Graham produit par une commission d'enquête sur les relations province/municipalités ainsi que sur le régime de taxation et l'éducation.



Gérald Regan

En 1970, sous la conduite de Regan, les libéraux avaient mis fin par une victoire serrée à 14 ans de régime conservateur. Il semble que M. Regan ait voulu s'assurer que des élections en Nouvelle-Écosse ne coïncideraient pas avec une campagne au niveau fédéral canadien.

Dans sa première déclaration, en ce début de campagne électorale, le premier ministre Regan a dit que la crise énergétique n'allait pas se régler par des promesses et que son parti allait lutter pour obtenir un prix égal à celui que paient les autres Canadiens pour l'essence et le pétrole, un prix qui devra être le plus bas possible. M. Regan dit solliciter un nouveau mandat pour pouvoir poursuivre les dures négociations que nécessite l'obtention d'une politique énergétique dont pourrait grandement bénéficier la Nouvelle-Écosse.

Selon le parti présentement au pouvoir, les citoyens de Nouvelle-Écosse sont plus près qu'en 1970 d'une industrie pétrolière "off-shore", du port

Des Basques à N-D

PARIS (AFP) — Une dizaine de Basques se sont installés samedi à l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame de Paris avec l'intention d'observer une grève de la faim de 48 heures. Une banderole déployée portait: Droit des Basques à vivre en pays basque. Ils ont été expulsés par la police une heure après.

Pénurie de logements en Ontario: Davis s'adresse à certaines municipalités

OTTAWA (CP) — Le premier ministre William Davis a déclaré en fin de semaine que certaines municipalités de l'Ontario devraient être prêtes à faire des sacrifices pour aider à résoudre le problème engendré par une pénurie de logements dans la province.

Ricochet par Cuba

WASHINGTON (AFP) — Un avion civil américain avec 35 personnes à bord, contraint samedi par la chasse cubaine, à se poser à Cuba, a quitté l'île avec ses passagers hier peu après midi pour Fort Lauderdale, aux États-Unis à l'annonce du département d'État.

Ce départ a été autorisé après que la congrégation religieuse ayant affrété l'appareil, ait accepté de régler 6,850 dollars aux autorités cubaines. Cette somme représente les frais occasionnés par le stationnement de l'avion et de ses passagers durant le bref séjour à Cuba. C'est le département d'État qui a remis l'argent à l'ambassade de Cuba à La Havane représentant les intérêts américains à Cuba.

L'avion, venant de Kingston en Jamaïque, se dirigeait vers Fort Lauderdale en Floride, quand il a été intercepté lors du survol de Cuba.

à containers à Halifax et d'une nouvelle raffinerie de pétrole dans le détroit de Canso. Les libéraux entendent proposer la modernisation de la Sidney Steel Corp. la remise en marche de l'usine d'eau lourde à Glace Bay, l'expansion de deux usines Michelin et un climat qui accroît la confiance des investisseurs dans cette province.

Le NPD, pour sa part, travaille à augmenter le nombre de ses sièges, particulièrement dans la région du Cap-Breton qui lui a fourni deux députés en 1970.



John Buchanan

Les conservateurs sous le leadership de M. Buchanan, ont tenu au cours de la fin de semaine un caucus de stratégie. M. Buchanan a déjà laissé entendre que son parti était prêt à accélérer le rythme des débats en vue des prochaines élections. Les conservateurs qui détenaient 18 sièges au Parlement d'Halifax à l'annonce des élections, devraient enlever au moins six sièges de plus pour reprendre un pouvoir qui leur avait été facilité, de 1956 à la fin des années '70, par l'ascendant de M. Robert Stanfield.

Suicide d'un ancien leader de la majorité républicaine

GUERNEVILLE, Californie (AP) — Le sous-shérif Robert Hayes a déclaré, après enquête, que rien ne permet de croire que le mort de l'ancien sénateur William F. Knowland, propriétaire du journal Oakland Tribune, soit autre chose qu'un suicide.

Des plongeurs ont retrouvé le corps de Knowland dans la rivière Russian qui coule à l'arrière de sa propriété d'été évaluée à \$150,000 et sise près de Monte Rio, à 75 milles au nord de San Francisco. Un revolver de calibre .32 a été trouvé au même endroit.

Une autopsie sommaire a révélé que l'homme de 65 ans était mort d'une balle dans la tête, balle que, de toute évidence, Knowland s'était lui-même tirée. Néanmoins, on attend un rapport complet de l'autopsie dans quelques jours. La famille n'a trouvé aucune note de suicide. La mort remonte à quelques heures seulement quand le corps a été repêché.

William F. Knowland est devenu propriétaire du Oakland Tribune à la mort de son père, Joseph R. Knowland, en 1966. Il avait connu auparavant une carrière politique fulgurante. À l'âge de 24 ans, il était devenu le plus jeune membre de l'Assemblée de la Californie; à l'âge de 33 ans, le plus jeune président du Comité exécutif national du Parti républicain; à l'âge de 47 ans, le plus jeune sénateur des États-Unis. Sous l'administration du président Eisenhower, il avait été le leader de la majorité républicaine au Sénat. Défenseur de la Chine continentale, il fulminait contre la Chine communiste et l'Union soviétique.

La carrière de Knowland prit brusquement fin en 1958, lorsqu'il quitta le Sénat pour briguer le poste de gouverneur de la Californie. Il fut battu, par plus d'un million de voix, par le démocrate Edmund Brown. Ceci mit fin à toutes ses ambitions, dont celle d'être choisi candidat à la présidence des États-Unis.

blème engendré par une pénurie de logements dans la province.

M. Davis parlait des municipalités qui tendent à limiter leur propre croissance et leur population. "Les gens qui habitent déjà une maison confortable doivent admettre à un moment donné que leurs enfants peuvent également désirer avoir leur propre maison." Il faut donc faire en sorte qu'il y ait sur le marché un plus grand nombre de lots à bâtir.

Quatre ministres accompagnaient M. Davis à l'assemblée qu'avait organisée le parti progressiste-conservateur.

M. John Clement, ministre des Affaires commerciales et du consommateur, a parlé de la standardisation plus poussée des bouteilles pour réduire davantage les risques de pollution. Déjà, la standardisation des bouteilles utilisées pour la bière a permis une réutilisation de 97% de ces bouteilles une vingtaine de fois avant leur recyclage. Mais le problème, en ce qui concerne les spiritueux, c'est que l'Ontario importe de 36 pays différents et que certains de ces pays se rebellent si on veut leur imposer une bouteille standard. Et il y a en outre le consommateur qui tient à sa "marque".

A ce sujet des heures de commerce, M. Clement a dit qu'il faut des disparités régionales pour aider les marchands qui tirent leur gagne-pain de l'industrie du tourisme.

Une souveraineté culturelle? Trudeau veut des précisions

Si le Québec entend par souveraineté son intention d'exercer davantage les pouvoirs qu'il a déjà dans le domaine de la langue ou de la culture, le premier ministre du Canada, M. P.E. Trudeau se dit en accord avec la position défendue par M. Bourassa.

Toutefois, il espère que ce dernier précisera un peu mieux ce qu'il entend par souveraineté culturelle.

Répondant hier aux questions de l'animateur de l'émission Politique Atout, M. Trudeau a déclaré qu'il n'accepte pas ce terme pris dans son sens propre, "c'est-à-dire si M. Bourassa signifie qu'aucun autre pouvoir, tel le fédéral ne peut avoir juridiction dans tout ce qui touche à l'esprit".

Le premier ministre a dénoncé "la prétention des Québécois à l'effet qu'ils ne peuvent se fier à un gouvernement dominé par les Anglais", celui d'Ottawa, pour protéger leur culture. "Pourquoi alors est-ce que la minorité anglaise au Québec se fierait au gouvernement québécois pour protéger sa culture?"

Par ailleurs M. Trudeau ne s'opposerait pas à l'unilinguisme français au Québec "dans le même sens où à l'intérieur de notre politique de bilinguisme, on accepte l'unilinguisme anglophone en Ontario ou en Colombie-Britannique".

"Cependant, il ne faudrait pas que ce soit un prétexte pour que l'Ontario ou la Colombie-Britannique ne reconnaissent pas les droits de la minorité francophone

comme pour le Québec de nier les droits de la minorité anglophone".

Interrogé brièvement sur les grandes lignes de la prochaine session qui s'ouvrira mercredi prochain, M. Trudeau a précisé que son gouvernement tâcherait de rechercher une plus grande équité dans la distribution de l'abondante richesse du Canada.

"Le problème majeur est celui de la distribution de nos richesses: les plus riches et les plus pauvres sont aux deux extrêmes du pays. Le Parlement fera face carrément au problème du chômage, continuera d'intervenir en faveur des défavorisés et mettra l'accent sur une meilleure distribution de nos biens", a dit en terminant M. Trudeau.

MM. Pelletier et Hardy s'entendent sur leur place mais non sur leur rôle

Participant à l'émission Le choc des idées, le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier et le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, se sont entendus hier pour donner aux deux paliers de gouvernement une place dans le champ culturel sans toutefois tomber d'accord sur le rôle que doit jouer l'autre dans ce

domaine.

La souveraineté culturelle, selon M. Hardy, signifie la responsabilité première dans ce secteur du gouvernement du Québec en tant qu'expression politique de la majorité francophone de la province. Ceci n'exclut pas cependant une collaboration avec le gouvernement fédéral.

Comme il l'avait fait mardi dernier

devant la Chambre de Commerce de Montréal, M. Pelletier a rejeté cette notion de souveraineté culturelle en affirmant que ce concept était indivisible et absolu. "On est souverain ou on ne l'est pas. Cette approche pourrait mettre le fédéral en dehors de toute la culture. Or, un pays comme le Canada ne peut exister sans une dimension culturelle".

Le ministre fédéral des Communications a poursuivi en déclarant que le gouvernement d'Ottawa devait assurer l'information entre les provinces membres de la fédération. Si les États peuvent communiquer entre eux en se passant du fédéral, on aurait alors affaire à des États souverains comme dans le cas du Marché commun, a ajouté M. Pelletier.

De plus, il croit que cette juridiction conjointe doit assurer aux minorités toutes les conditions d'expression dont elles ont besoin.

A ce sujet, M. Hardy a rétorqué que c'est un sophisme que de comparer la minorité francophone du Canada et la minorité anglophone au Québec. La première est "beaucoup plus importante et possède une expression politique en raison de son caractère majoritaire au Québec".

"Dans l'esprit des Pères de la confédération, tout ce qui se rattachait à l'éthnie ou à la nation comme la langue ou l'éducation devait être accordé aux provinces".

"En fait, a poursuivi M. Hardy, le Québec est l'expression politique d'une majorité francophone comme le Canada est l'expression politique d'une majorité anglophone".

"Aussi, le Québec doit avoir la primauté pour déterminer sa politique culturelle. Comme dans les cas des subventions aux musées ou de l'aménagement des lieux historiques, le gouvernement fédéral peut participer au financement des projets mais une fois seulement que le Québec en ait déterminé les priorités et les objectifs".

La souveraineté, répond M. Bourassa, c'est le respect de nos priorités

Au cours d'entrevues diffusées en fin de semaine sur les ondes de chaînes privées de radio, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'en est pris au ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier à qui il reproche "d'avoir une vue très statique des souplesses positives que peut contenir un régime fédéral".

Ce dernier avait déclaré la semaine dernière devant la Chambre de commerce de Montréal qu'il ne croyait pas au remède de la souveraineté culturelle pour le Québec.

Pour M. Bourassa, le Québec possède une majorité francophone et ceci fait de son gouvernement le seul gouvernement francophone en Amérique du nord.

"Nous ne pouvons donc pas confier à une majorité anglophone le soin d'assurer la sécurité culturelle de la minorité francophone. Cela me paraît être une question de gros bon sens".

"C'est pourquoi, a continué M. Bourassa, nous avons réclamé le transfert de pouvoir pour les secteurs où la cul-

ture est directement impliquée, comme dans le secteur des communications. Je comprends que M. Pelletier soit assez réticent puisque cela va rapetisser son ministère s'il accepte les demandes du Québec. C'est peut-être l'une des causes — du moins j'en émet l'hypothèse — de son attitude vis-à-vis des demandes de la souveraineté culturelle.

"Dans le cas du CRIC, cela peut aller très bien en ce moment, mais on ne sait pas qui va donner des permis dans 15 ans. Par exemple, il pourrait arriver que des permis de radio et de télévision anglaises soient donnés d'une façon qui puisse compromettre l'avenir culturel des francophones.

"La souveraineté, a conclu M. Bourassa, c'est pouvoir faire ce que l'on veut en fonction de nos priorités. La souveraineté culturelle fait que les Québécois francophones vont avoir les moyens nécessaires pour assurer l'avenir de leur culture. Donc, ils seront souverains dans la mesure où ils voudront protéger et faire épanouir la culture française".

Les tarifs aériens domestiques augmentent de 10.5% en moyenne

Un porte-parole d'Air Canada a rappelé hier que les tarifs aériens domestiques sont augmentés de 10.5% en moyenne à compter d'aujourd'hui, la Commission canadienne des transports ne s'étant pas opposée à la demande formulée à cette fin le 25 janvier.

Ainsi, le prix du billet simple entre Montréal et Toronto passe de \$30 à \$34. Il passe de \$131 à \$142 entre Montréal et Vancouver.

En général, l'augmentation est de 9% pour les voyages de plus de 500 milles

en classe économique. Elle est plus forte pour les voyages de moins de 500 milles et atteint jusqu'à \$5. Les tarifs sont calculés selon le nombre de milles parcourus, plus \$15 pour l'embarquement.

A noter que les escomptes pour les personnes âgées ainsi que pour les jeunes en liste d'attente sont réduits de moitié, soit de 20 à 10% dans le premier cas, et de 30 à 20% dans le second.

La compagnie CP Air a obtenu les mêmes augmentations de tarifs.

Les provinces de l'Ouest évalueront l'après-Calgary

SASKATOON (CP) — Les représentants des quatre provinces de l'Ouest se réuniront à huis clos mercredi et jeudi de cette semaine pour savoir si Ottawa respecte les engagements qu'il avait pris en juillet dernier, lors de la conférence de Calgary.

Pour tout dire, les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest n'ont pas trouvé probants les résultats de cette conférence. Et six mois après la fin de cette même conférence, ils ne cachent pas leur impatience devant le peu de progrès accomplis vers l'implantation de ce que le premier ministre Trudeau a appelé "une nouvelle politique nationale" pour l'Ouest.

M. Roy Romanow, procureur général de la Saskatchewan, croit que les premiers ministres ne doivent s'attendre qu'à de nouvelles déceptions à la conférence de cette semaine, quant à la politique fédérale, puisque si peu de choses ont été accomplies depuis la conférence de Calgary.

Un obus tue sept villageois en explosant

VENISE (AFP) — Sept personnes ont été tuées samedi après-midi par l'explosion d'un obus ou d'une bombe dans la dernière guerre à Coda, dans la région de Venise.

Selon les premières informations, les sept personnes se trouvaient dans un champ proche du village, lorsqu'il y eut une très forte explosion. Les sept corps furent projetés au loin et les vitres du village volèrent en éclats.

Sept attentats à la bombe au Mexique

GUADALAJARA, (PA) — Trois entreprises américaines figurent parmi les objectifs de sept attentats à la bombe commis samedi et hier à Guadalajara et à Oaxaca, au sud de Mexico.

Selon la police, une bombe a pulvérisé la façade de verre d'une fabrique de Coca Cola à Oaxaca. Deux autres visaient l'usine de Pepsi Cola et les établissements de l'Union Carbide, à Guadalajara.

Les autres attentats ont été commis contre une grande boulangerie, les bureaux administratifs de deux supermarchés et un bureau de l'administration.

Les explosions n'ont fait aucune victime mais les dégâts sont très importants.

L'espérance de vie tend à augmenter en France

PARIS (AFP) — Une "Carte de France des maladies" dressée avec l'aide de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et publiée par l'hebdomadaire Le Point, montre que l'on vit plus longtemps qu'avant en France: depuis 1950, l'espérance de vie à la date de la naissance s'est allongée de quatre ans pour les hommes (63.4 à 67.5 ans) et de six ans pour les femmes (69 à 75.2 ans).

L'enquête tend à souligner que l'évolution des conditions de mortalité est liée à l'environnement, à la façon de vivre, à l'alimentation, aux distractions et à la circulation. La mortalité serait avant tout liée à la pauvreté, à l'alcoolisme et à l'industrialisation.

Sept causes de décès sont passées en revue: la cause la plus forte reste les maladies de l'appareil circulatoire, liées aux facteurs climatiques et à la pollution. Les autres causes étudiées sont la cirrhose, en régression depuis 1963, l'alcoolisme également en régression. Les maladies de l'appareil respiratoire (tuberculose et bronchite chronique) ont affecté deux millions et demi de Français. Les accidents de la circulation ont tué presque autant que le cancer, et les suicides trois fois plus que les maladies respiratoires. Enfin, la mortalité périnatale reste importante.

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

CHARBONNEAU. A Montréal, le 22 février 1974 à l'âge de 69 ans, est décédé, M. Jean Léon Charbonneau, époux de Blanche Bellefleur. Père de Brunot, époux de Murielle Allaire, Jean-Claude, époux de Denise Perron, Gaëtan, époux de Carmen D'Anjou, Mme Cécile Roy, Mme Gaëtan Mongeau (Lorraine) Mme Germain Roberge (Huguette) Mme Gérard Cyr (Hélène) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du salon Urge Bourgie Lim. No 400 Est, Henri-Bourassa pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'armée arrête le chef des "provos" de Belfast

BELFAST (AFP) — M. Ivor Bell, considéré par les forces de sécurité en Irlande du Nord comme le chef de l'IRA provisoire à Belfast, a été arrêté par les soldats britanniques dans le quartier catholique d'Andersonstown, a annoncé hier matin un porte-parole de l'armée.

Selon les milieux proches de l'armée, Ivor Bell a été dénoncé par un coup de téléphone anonyme et appréhendé au moment où il entraînait dans une maison du quartier.

Un responsable des services de sécurité a déclaré qu'il s'agissait là d'un "succès considérable qui porte un coup terrible aux provos. Il sera intéressant de voir qui sera désigné pour succéder à Ivor Bell à la tête de la brigade de Belfast", a-t-il ajouté.

La personnalité d'Ivor Bell est très mal connue. Son visage même était toujours resté un mystère et l'armée n'a jamais été capable de fournir aux soldats britanniques une de ses photographies. Selon certaines informations, Ivor Bell avait

demandé à tous les membres de sa famille de détruire les clichés qu'ils pouvaient avoir de lui.

Pour mieux résister à la répression qui s'est abattue sur eux de plus en plus lourdement au cours des derniers mois, les responsables des "provos" de Belfast sont entrés dans une clandestinité très stricte et il est vraisemblable que l'identité du successeur d'Ivor Bell donnera lieu à des spéculations contradictoires.

Le choix reviendra sans doute en dernier ressort à Seamus Twomey, lui-même ancien chef de la brigade de Belfast, et célébré par sa spectaculaire évasion en hélicoptère de la prison de Mountjoy à Dublin en octobre dernier. Sans être de façon permanente sur place, Seamus Twomey a, selon toute vraisemblance, gardé une autorité considérable sur les militants du mouvement à Belfast et il a, à plusieurs reprises, effectué des visites secrètes dans la capitale de l'Ulster pour réorganiser son mouvement.

À trois jours des élections britanniques, l'incertitude règne dans les états-majors

LONDRES (par l'AFP) — A trois jours des élections générales en Grande-Bretagne, une incertitude sans précédent depuis la guerre règne dans les états-majors politiques.

L'incertitude est double. D'une part, selon la plupart des sondages, aucun des deux grands partis — conservateur et travailliste — n'a pris un avantage absolu décisif sur l'autre. D'autre part, en raison de l'extraordinaire poussée en sa faveur, le parti libéral paraît en mesure, pour la première fois depuis 1929, de devenir l'arbitre de la situation dans le prochain Parlement en empêchant les conservateurs ou les travaillistes d'obtenir la majorité absolue des sièges.

Constantement en tête depuis le début de la campagne, les conservateurs demeurent légèrement favoris. Deux instituts de sondage, l'Opinion Research Centre et Gallup leur donnaient hier respectivement 4 et 2% d'avance sur le Labour, tandis qu'un troisième, Business Decision, plaçait les deux partis pratiquement à égalité. Seul le sondage Marplan accordait aux Tories une substan-

tielle avance de 7 points (38,5 contre 31,5) ce qui représenterait une majorité d'au moins 80 sièges. (Pour Gallup: 42%, 40 et 16,5; pour OPC: 38,34 et 22%).

Sur de telles bases, il demeure impossible d'affirmer catégoriquement qui l'emportera. Le fait qu'il reste trois jours de campagne, la marge d'erreur inhérente aux sondages, l'importance de l'impact libéral sur l'électorat respectif des deux principaux partis, le grand nombre d'indécis, le caractère versatile de l'électorat (30% des personnes interrogées ont changé d'opinion au cours des six dernières semaines), sont autant d'éléments qui rendent les prévisions aléatoires.

De même, il est impossible de savoir si le vainqueur sera un vainqueur "absolu", disposant de la moitié plus un des 635 sièges aux Communes, ou seulement "relatif", auquel cas il devra soit tenter de former un gouvernement minoritaire, en permanence à la merci des votes libéraux, soit un gouvernement de coalition avec la participation de M. Jeremy Thorpe et de ses amis.

Le parti libéral ne gagnera pas les élections. Mais il est d'ores et déjà le grand triomphateur de la campagne. Selon la moyenne des résultats des sondages lui accordant plus de 20% des intentions de vote, le tiers parti a presque atteint le seuil critique qui lui permettrait d'obtenir une large représentation parlementaire malgré le scrutin uninominal à un tour extrêmement défavorable aux petits partis. En 1923, avec 30% des voix, ils avaient enlevé 150 sièges. En 1929, avec 23% des voix, 59 sièges et en 1970 avec 7,6% des voix, 6 sièges.

Mais, qu'un raz de marée libéral se produise ou non le 28 février, un fait est certain. L'électeur s'est révolté contre le monopole politique des deux grands partis auxquels il ne fait plus confiance.

Travaillistes et conservateurs n'ont pas été capables de remplir la tâche qui leur avait été confiée: gérer correctement l'économie du pays. Pour beaucoup d'électeurs qui voteront libéral jeudi prochain, il s'agit d'abord d'exprimer leur mécontentement, ensuite d'empêcher M. Heath de présider seul aux destinées du pays.

La crise de l'hiver qui, avait-on avancé un peu rapidement, allait balayer leurs chances électorales, les a au contraire renforcés dans la mesure où ils sont apparus comme les seuls éléments modernes de la classe politique face "aux extrémistes conservateurs et travaillistes". Le gauchissement du Labour, illustré par un programme de nationalisations massives, semble avoir fait passer dans le camp libéral d'importantes fractions des travaillistes de droite. La très médiocre popularité personnelle de M. Heath, le large discrédit dans lequel est tombé M. Wilson, sont également en faveur des whigs.

La vogue libérale est amenée à faire boucle de neige à partir du moment où l'électeur, qui jusqu'à présent hésitait

à perdre son suffrage en votant pour un tout petit parti, n'hésitera pas cette fois, au vu des sondages, à apporter sa voix à un mouvement qui paraît en expansion.

Les deux grands partis ont peut-être commis la faute de prétendre trop longtemps ignorer la menace libérale. Pour la première fois depuis le début de la

campagne, M. Heath y a fait allusion samedi en dissuadant les électeurs d'opter pour "la fuite politique" en votant libéral. Pour beaucoup il est déjà trop tard et les élections du 28 février sanctionneront un changement d'importance majeure dans les mœurs politiques britanniques.

Semaine des inculpations dans l'affaire du Watergate

WASHINGTON (par l'AFP) — Les trois grands jurys chargés depuis vingt mois de l'enquête sur les différents aspects de l'affaire de Watergate doivent annoncer leurs premières inculpations d'ici la fin de la semaine prochaine.

Le procureur spécial chargé de l'affaire de Watergate, M. Leon Jaworski, a annoncé que les premières inculpations concernant le cambriolage des bureaux du Parti démocrate dans l'immeuble de Watergate, au mois de juin 1972, et la tentative d'étouffement de l'affaire et ses autres ramifications, seraient connues avant la fin du mois de février.

Elles pourraient toucher certains des anciens collaborateurs les plus proches du président Nixon, tels que son ancien procureur général M. John Mitchell, trois de ses anciens conseillers à la Maison-Blanche, MM. John Ehrlichman, Robert Haldeman et Charles Colson.

M. John Dean, ancien conseiller juridique du président Nixon, a déjà plaidé coupable, et a en même temps accusé M. Nixon d'avoir participé à l'étouffement de l'affaire de Watergate.

Le président Nixon, qui n'a pas été

directement mis en cause par les grands jurys, a toujours démenti catégoriquement les allégations de M. Dean.

Enfin un ancien assistant de la Maison-Blanche, M. John Andrews, dont les fonctions consistaient à écrire des discours présidentiels, a déclaré dans une interview qu'une procédure de destitution devrait être engagée contre le président Nixon.

Au cours d'un programme qui sera télévisé lundi soir, M. Andrews, qui a démissionné de la Maison-Blanche en décembre, a déclaré que même si le président Nixon n'a été mis au courant des événements du Watergate qu'à partir du 21 mars 1973, comme il le prétend, sa réaction depuis cette date "a été de défendre, de minimiser les révélations, de se battre sans cesse contre la publication des preuves, et de donner aucune explication détaillée sur ce qui se passe".

"Le pire ennemi du président, c'est lui-même," a ajouté M. Andrews, qui a comparé défavorablement ces refus de M. Nixon à reconnaître les écarts de ses services, à l'attitude du président Kennedy, admettant ses erreurs après la débâcle de la Baie des Cochons.

Les créanciers du Chili se séparent sans accord sur le délai de paiement

PARIS (D'après l'AFP) — Les principaux pays créanciers du Chili, regroupés au sein du Club de Paris, se sont séparés samedi après trois jours de réunion sans accorder de délais de paiement au gouvernement de Santiago, dont la dette extérieure est évaluée à 3,7 milliards de dollars. Une nouvelle réunion est prévue, selon certaines sources, dans le courant du mois de mars.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion déclare que les pays et organismes intéressés "ont constaté la gravité des problèmes de balance des paiements du Chili et ses efforts d'assainissement sur le plan économique et financier. Ils ont préparé certaines lignes d'action dans le domaine qui les concerne et convenu de se réunir à brève échéance."

La dette chilienne, une des plus importantes du monde, remonte au gouvernement démocrate chrétien de M. Eduardo Frei. Quand le gouvernement d'Unité populaire du président Salvador Allende était arrivé au pouvoir en octobre 1970, elle atteignait déjà 3,5 milliards. Devant l'impossibilité de la combler, l'Unité populaire avait demandé au Club de Paris de "consolider" la dette en accordant des délais de règlement.

Cependant, avant même la décision finale du Club de Paris, les investisseurs ne dédaignent pas le Chili. En effet, des scientifiques américains ont commencé la recherche d'éventuels gisements pétroliers dans l'Océan Antarctique, au

sud du territoire chilien, c'est ce qu'a annoncé samedi le quotidien centriste de Santiago La Tercera.

Le journal précise que le navire scientifique américain le Glomar Challenger, qui a fait escale il y a deux jours dans le port de Valparaíso, à 140 kilomètres au nord-ouest de Santiago, fait route vers l'Antarctique, "où il effectuera 14 opérations de sondage".

Le navire, qui jauge 10.500 tonnes et supporte au centre du pont un derrick de 43 mètres de haut, a, à son bord, un groupe de scientifiques. Il effectuera des sondages pendant six semaines sur le plateau continental antarctique, de la Mer de Bellingshausen à la Mer de Drake, en passant par les îles Shetland du sud. Le matériel dont dispose le navire permet d'atteindre des profondeurs de 7.000 mètres.

Le Club de Paris n'est pas "venu à s'entendre en raison de la position ferme des Pays-Bas, qui demandait comme préalable la libéralisation du régime chilien."

Et à ce stade, le général Arellano Stark, commandant en chef de la zone militaire de Santiago, a laissé entendre cette semaine que les militants du parti communiste chilien continuaient à tenir des réunions clandestines malgré l'étroite surveillance des forces de l'ordre, affirmant que les autorités pourraient être amenées à augmenter la durée du couvre-feu, si les forces de l'ordre continuaient à "découvrir des réunions du parti communiste", et des tracts clandestins.

Le couvre-feu dure de 01h00 à 05h30 dans la capitale chilienne. "La nuit, estime le général Stark, est l'alliée de l'extrémisme".

Le problème des réfugiés chiliens demeure également très vif, même dans des pays européens; ainsi cinq réfugiés chiliens se sont vu refuser le droit d'entrée en Suisse sans que leur statut de réfugié ait été examiné; c'est ce qu'a affirmé samedi à Berne le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale suisse.

La réaction officielle n'a pas tardé: on a appris samedi soir que les ressortissants chiliens désirant entrer en Suisse devront désormais avoir un visa. Cette décision a été prise au cours d'une séance extraordinaire du Conseil fédéral helvétique, et est destinée, précise-t-on au palais fédéral, siège du gouvernement suisse, à éviter de nouvelles entrées de réfugiés chiliens dans le pays sans l'assentiment des autorités. Elle permettra en outre aux représentations suisses de l'étranger, d'Amérique latine notamment "d'examiner sur place le cas des véritables réfugiés".

Récemment, rappelle-t-on à Berne, cinq Chiliens ont été refoulés, car n'ayant "ni le statut de touriste, ni de celui de réfugié".

Enfin, 646 militants de gauche chiliens sont gardés depuis cinq mois dans le camp de prisonniers de Chababuco, installé à 1.496 kilomètres au nord de Santiago, dans un ancien village "fantôme", comme il en existe de nombreux dans le désert chilien.

Selon le quotidien conservateur El Mercurio, les prisonniers attendent d'être jugés par la justice militaire. Deux cents d'entre eux, précise le journal, ont été mis en liberté la semaine dernière et un nombre égal sera libéré en mars. Les prisonniers appartiennent à toutes les catégories socio-professionnelles et viennent de Santiago, Concepcion, Valparaíso, Aconcagua et Copiapo.

La réaction officielle n'a pas tardé: on a appris samedi soir que les ressortissants chiliens désirant entrer en Suisse devront désormais avoir un visa. Cette décision a été prise au cours d'une séance extraordinaire du Conseil fédéral helvétique, et est destinée, précise-t-on au palais fédéral, siège du gouvernement suisse, à éviter de nouvelles entrées de réfugiés chiliens dans le pays sans l'assentiment des autorités. Elle permettra en outre aux représentations suisses de l'étranger, d'Amérique latine notamment "d'examiner sur place le cas des véritables réfugiés".

Récemment, rappelle-t-on à Berne, cinq Chiliens ont été refoulés, car n'ayant "ni le statut de touriste, ni de celui de réfugié".

Enfin, 646 militants de gauche chiliens sont gardés depuis cinq mois dans le camp de prisonniers de Chababuco, installé à 1.496 kilomètres au nord de Santiago, dans un ancien village "fantôme", comme il en existe de nombreux dans le désert chilien.

Selon le quotidien conservateur El Mercurio, les prisonniers attendent d'être jugés par la justice militaire. Deux cents d'entre eux, précise le journal, ont été mis en liberté la semaine dernière et un nombre égal sera libéré en mars. Les prisonniers appartiennent à toutes les catégories socio-professionnelles et viennent de Santiago, Concepcion, Valparaíso, Aconcagua et Copiapo.

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS



Même les éléphants ne peuvent se rappeler de tous les changements de

IMPÔT SUR LE REVENU

Si même les pachydermes ont des problèmes, que dire des gens? La réponse facile — confiez votre déclaration d'impôt à BLOCK. Notre système de vérification de chaque déclaration d'impôt signifie que vous bénéficiez de toutes les déductions légitimes. Venez dès aujourd'hui.

Garantie

Si nous commettons une erreur qui vous rend passible d'amende ou d'intérêt sur de l'impôt, à payer en surplus, tout en assumant pas la responsabilité des dus d'impôt en surplus, nous paierons cette amende ou intérêt.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

SUD-EST — 679-4370 2177, Champlain (Longueuil) 333, Centre commercial Laurier (Saint-Lambert) 207, Saint-Jean (Longueuil) 3555, Boul. Taschereau (Saint-Hubert) 6289, est. rue Sherbrooke (près Carignan) 9828, Hochelaga (près French) 11950, Sherbrooke E. (près De Ave.) 11950, Sherbrooke E. (près De Ave.) La Baie, Centre d'Achat Place Versailles	LAVAL-NORD 747-1810-2525 619, Décarie (Village Saint-Laurent) près Côte Vertu 9305, Boul. Pie-IX (près de Grandes-Prairies) 2484, Fleury (près Iberville) 10583, Boul. Saint-Laurent (près H. Bourassa) 482, des Laurentides (Point-à-View) 4111, ouest, Lavoie (Chomedey) 10384, Lalande (Bouchard) La Baie (Rex-de-chausson) Centre d'Achat Rockland La Baie, 2e étage (Centre d'Achat Laval) 5630, H. Bourassa E. (près Lacordaire)
--	--

LaSalle

207, Saint-Jean (Longueuil)
 3555, Boul. Taschereau (Saint-Hubert)
 1877, Boul. Curé-Labelle (Chomedey)
 3735 O. Notre-Dame (près Atwater)
 1277, Schevchenko et Jean-Brillant (LaSalle)
 3900 O. rue Notre-Dame (Lachine)
 9630, H. Bourassa (près Lacordaire)
 11950, Sherbrooke E. (près De Ave.)

EST CENTRAL 274-6603-6633

5042, av. de Parc (près Laurier)
 3430, Bélanger (près Saint-Michel)
 5235, Bélanger (près 42e)
 8019, Saint-Hubert (près 42e)
 6327, Papineau (près Beaubien)
 4818, Saint-Denis (près Gifford)
 1965, est. Ontario (près Dorion)
 La Baie, 3e étage, centre-ville
 5611, Côte-des-Neiges (près Côte Ste-Catherine)
 1267, av. Greena (Westmount)
 2620, Masson (près 2e Ave.)
 La Baie, 2e étage, Centre d'Achat Boulevard

239, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, Qué.
 2005, Girouard, Saint-Hyacinthe, Qué.

119, d'Alma, Châteauguay, Qué.
 31, St-Laurent, Valleyfield
 300, St-Georges, St-Jérôme

9 a.m. à 9 p.m. tous les jours - 9 a.m. à 5 p.m. le samedi

Aucun rendez-vous nécessaire

Attentat près d'Athènes

ATHENES (AFP) — Un engin explosif dissimulé dans un réservoir a explosé samedi matin à l'usine de fabrication de matière plastique DW à Laurion, à soixante kilomètres au sud d'Athènes.

Cette explosion n'a fait que des dégâts matériels, mais une fouille effectuée par les artificiers de l'armée a permis de découvrir un second engin, qui a explosé lors de son désamorçage, faisant deux morts, tous deux artificiers.

Le mouvement "Peuple numéro huit" a dans un message téléphonique à l'AFP revendiqué le dépôt des deux engins.

Ce groupe se manifeste ainsi pour la première fois. Seuls jusqu'à maintenant les groupes "Peuple numéro un" et "Peuple numéro treize", relevant de la jeunesse grecque antidiatoriale (EAN) avaient revendiqué la destruction par explosifs de voitures automobiles appartenant à des missions diplomatiques et commerciales étrangères, notamment américaines en janvier dernier.

L'usine DW est à capitaux mixtes américains, israéliens et grecs.

VENTES INSTALLATIONS LOCATIONS

TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ

SONY

VENTE ET LOCATION

DE MAGNÉTOSCOPES À CASSETTES

Montréal Trois-Rivières Québec Sherbrooke Drummondville	514 526-5546 819 375-4779 418 529-5793 819 569-9908 819 478-4616
--	--

CHOIX DE CAMÉRAS-COULEUR

SERVICE D'ENTRETIEN DE VTR

CONSULTEZ D'ABORD LES SPÉCIALISTES DE

CITÉ ÉLECTRONIQUE

Siège social, 3185 Hochelaga, Mt

GARDONS LE QUÉBEC VERT

PLANTONS DES ARBRES!

Ottawa?

Le meilleur hôtel

877-4032

Télex: 05-25505

Pour une confirmation instantanée au Châteaur Laurier

hôtels CN

BIRKS JOAILLIERS

Spécial - pour 10 jours seulement

100 cartes personnelles gravées avec plaque en cuivre

\$12.95 (Rég. \$20.00)

C'est présentement la meilleure période pour renouveler votre approvisionnement dans ce genre de papeterie très pratique. Faites le choix entre trois styles de lettrage tels qu'illustrés ci-dessous et commandez par numéro (1, 2 ou 3). Vous recevrez 100 cartes personnelles 4 1/2 x 3, blanches dans une très belle qualité de papier, 100 enveloppes et une plaque en cuivre.

Venez ou tout simplement postez-nous ce coupon.

Si vous possédez votre plaque, 100 cartes personnelles et enveloppes. \$10.95 (Rég. \$14.00)

Veuillez allouer une période de 6 à 8 semaines pour la livraison.

- Mrs. Frederick W. Chapman
- Karen F. O'Malley
- Mrs. Ralph W. Harrison

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

NOMS À ÊTRE GRAVÉS (Écrire lisiblement)

Style de lettrage (spécifiez par no.) _____

Chèque ou mandat-poste inclus ☐ Chargez ☐

(S.V.P. inclure taxe de vente) Résidents du Québec seulement

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Frais postaux: 0.75

BIRKS

Le sommet islamique de Lahore a atteint ses objectifs

LAHORE (pour l'AFP) — Le sommet islamique de Lahore, qui a terminé hier soir ses travaux, a atteint l'objectif principal que ses promoteurs — le président Zulfikar Ali Bhutto et le roi Fayçal — s'étaient fixés: resserrer l'unité politique et économique des pays d'Islam, faire la démonstration qu'un groupe nouveau d'États unis non seulement par une même religion mais par des intérêts communs, était né. C'est là le résultat essentiel de cette réunion, pendant trois jours, des 38 chefs d'État et plénipotentiaires représentant les six cents millions de musulmans de la terre.

Convoquée quelques mois après la guerre d'octobre, l'assemblée de Lahore a tout naturellement placé le problème du Moyen-Orient au centre des débats. Les orateurs ont félicité les chefs d'État égyptien et syrien du succès de leurs armées: vous avez rendu son honneur aux Arabes et aux Musulmans, ont-ils tous dit. A Lahore, on a d'abord célébré une victoire.

Le sommet a aussi, et plus encore, regardé vers l'avenir. Souverains et chefs d'État ont été unanimes à affirmer que le combat ne devait pas s'arrêter, que les succès remportés n'étaient qu'une première étape et que les armes ne seraient déposées que lorsque Jérusalem et les territoires occupés seraient libérés et les Palestiniens rétablis dans leurs droits.

Il n'a jamais été question ni dans les résolutions, ni dans les discours des orateurs, de la destruction de l'État d'Israël. Tout se passe comme si, d'un consensus général, l'existence de l'État hébreu n'était plus mise en question. On veut l'obliger à rentrer dans ses frontières, à rendre à la Syrie, à l'Égypte et à la Jordanie leurs territoires.

Mais comment "rétablir les Palestiniens dans leurs

droits?" Personne ne l'a dit, mais personne non plus n'a parlé de "jeter les Juifs à la mer". On veut les obliger à rendre leurs conquêtes, et là-dessus l'unanimité est totale: tous les pays d'Islam sont derrière trois des pays du champ de bataille, prêts à les aider par tous les moyens dont ils disposent. Les résolutions adoptées par la conférence sont, là-dessus, très claires: les 600 millions de musulmans sont aux côtés de la Syrie, de l'Égypte et de la Jordanie.

Manifestation de solidarité avec les pays arabes contre

Israël, la réunion de Lahore a été aussi un acte de foi dans l'unité musulmane, et ceci dans tous les domaines. Les discours qui se sont inspirés de la religion ont été peu nombreux. Tous, ou presque tous, ont souligné en revanche avec force — comme le président Boumediène — que la solidarité islamique serait un vain mot, si elle ne s'exprimait pas par des mesures concrètes, des décisions pratiques. C'est le chef du gouvernement algérien qui a eu, cette formule: "Les hommes ne veulent pas aller au paradis en ayant faim. Un peuple qui a faim ne veut pas

seulement entendre des versets du Coran."

Appartenant presque tous au tiers monde et aux pays non-alignés, les États musulmans ont approuvé sans réserve la résolution, dont l'initiative revient au président Boumediène, sur le développement et les relations économiques internationales, comme ils ont donné leur approbation à son initiative d'une conférence sous l'égide de l'ONU, pour discuter du prix des matières premières. Plusieurs orateurs ont relevé au cours du sommet qu'elles sont la source principale de revenus pour beau-

coup de pays du tiers monde qui voient ces revenus s'annuler à mesure que montent les prix des produits manufacturés.

Il s'agit d'organiser une meilleure répartition des revenus provenant de l'exploitation des richesses dans le monde mais aussi une répartition plus égale de ceux des États musulmans eux-mêmes. Des allusions parfaitement claires ont été faites au cours de séances publiques à l'obligation dans laquelle se trouvent les pays producteurs de pétrole d'aider ceux des pays musulmans qui en sont démunis. Des formules ont été lancées pour concilier le refus de la plupart des producteurs de diminuer le prix du pétrole et leur obligation d'éviter d'en faire peser le poids sur les pays pauvres.

Quelle que soit celle à laquelle on s'arrêtera, il est certain que, par un moyen ou un autre, les pays producteurs viendront en aide à ceux du tiers monde dépourvus de richesses naturelles. Le colonel Mouammar Kadhafi a proposé, pour sa part, de répartir, quant au traitement qu'ils recevront des producteurs, les consommateurs en trois catégories: les pays industrialisés, le tiers monde, les pays d'Islam qui, estime-t-il, doivent être les plus favorisés. On peut aussi considérer comme acquise la création d'une "communauté économique musulmane".

Un "Groupe des États islamiques", dont l'organisation pourrait être voisine de celle de l'OUA, sera sans doute créé. Il est infiniment probable, en tout cas, qu'avec l'assurance que leur ont donnée leurs succès d'octobre et la multiplication de leurs ressources financières, les leaders des trente-huit États musulmans donneront à leur unité un caractère permanent. Cette organisation aurait, entre autres missions celle de régler les différends qui pourraient surgir entre les pays islamiques, comme l'a été celui du Pakistan et du Bengla-Desh pendant le sommet de Lahore.

Voici d'ailleurs les grandes lignes de la déclaration finale:

La conférence islamique a décidé de fournir une assistance substantielle aux pays en voie de développement, afin d'alléger les difficultés économiques dues aux augmentations du prix du pétrole et de donner un traitement plus favorable aux pays islamiques.

Les pays en voie de développement, ajoute le texte, auront un traitement de faveur et des concessions seront faites aux pays industrialisés qui aident les pays islamiques. Le sommet a décidé de créer un comité composé des ministres des Finances et des ministres des Affaires étrangères pour examiner les possibilités de la mise en oeuvre d'une telle coopération entre les États islamiques.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, les 38 pays réunis à Lahore ont décidé d'apporter par tous les moyens disponibles un soutien entier et efficace, aux pays arabes pour qu'ils récupèrent tous leurs territoires occupés. La déclaration finale précise que la restauration des

Palestiniens dans leurs droits nationaux est une condition essentielle pour une solution juste et durable du problème du Moyen-Orient.

La déclaration est très dure sur Jérusalem, à propos de laquelle il est précisé que les États islamiques acceptent

aucun accord, protocole ou arrangement qui prévoirait la continuation de l'occupation israélienne de la ville sainte ou son transfert à une souveraineté non-musulmane ou non-arabe, ou qui en ferait un sujet de marchandage ou de concessions.

La déclaration finale ajoute que tous les États qui soutiennent Israël dans la poursuite de son agression et l'occupation des territoires arabes directement ou indirectement devraient être sanctionnés ou découragés par les États islamiques.

Chou En-lai confirme

La Chine est engagée dans un sursaut révolutionnaire

PEKIN (par l'AFP) — Le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, dans une déclaration fracassante, a fait connaître au monde entier hier soir que la Chine était à nouveau engagée dans une gigantesque sursaut révolutionnaire, destiné à porter à un stade nouveau le socialisme chinois et son influence dans le monde.

S'il était encore des sceptiques pour douter de la nature de la mobilisation des masses, déclenchée au début de février dans toute la Chine avec pour mot d'ordre la "critique de Lin Biao et Confucius", M. Chou En-lai, d'une voix ferme a dissipé ces doutes: C'est une continuation et un approfondissement de la révolution culturelle, et cela sera mené "jusqu'au bout", a-t-il dit.

Que sera cet aboutissement? Voilà la question à laquelle nul, parmi le corps diplomatique et les correspondants étrangers présents au banquet où parlait M. Chou En-lai, n'est en mesure actuellement d'apporter une réponse.

Le fait même que M. Chou En-lai ait ainsi publiquement évoqué la situation intérieure chinoise en présence d'étrangers, est absolument insolite.

Ce faisant, M. Chou En-lai a, sans ambiguïté, pris fait et cause pour la "guerre populaire" déclenchée "sous la direction du comité central du parti dirigé par notre grand leader, le président Mao", une guerre qui, de-

puis le 2 février dernier, a couvert la Chine de millions d'affiches vengeresses.

Les adversaires de ce combat contre le philosophe de la "bienveillance" mort il y a vingt-cinq siècles, et contre le prototype du traître, l'ancien successeur désigné de Mao Tsé-toung, qui mourut en 1971 après une tentative de coup d'État, sont les ennemis de la Chine. Ces adversaires, a dit M. Chou En-lai, c'est "la clique de Chang Kai-Chek", c'est le "social-imperialisme" soviétique, ce sont tous les étrangers qui vouent une haine "irréductible" au peuple chinois.

Ainsi, ceux qui, à l'intérieur de la Chine, auraient encore pu nourrir des velléités d'hésitation, sont prévenus qu'ils seront assimilés à ces ennemis extérieurs.

L'objectif du combat est indiqué — prévenir une restauration du capitalisme en Chine —, mais non ses moyens. Les cibles publiquement désignées restent pour l'instant deux morts. Mais, moyens et cibles se préciseront sans doute plus concrètement, à mesure que se développera la lutte.

Une impression s'impose dès maintenant: la Chine est engagée dans des événements que l'histoire notera.

Ce passage du discours de Chou En-lai a été salué par un tonnerre d'applaudissements de la part des convives chinois présents au banquet.

Carrières et Professions

LE COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX OLYMPIQUES

EST À LA RECHERCHE DE

SECRÉTAIRES

(Sténo-dactylo bilingue)

Plusieurs postes de secrétaires expérimentées à combler dès maintenant ou dans un avenir rapproché (secrétaire légale, secrétaire de direction, sténo-dactylo etc.)

COMPÉTENCE REQUISE

Bilinguisme essentiel
Sténo-dactylo bilingue
Connaissance de langues étrangères un atout
Aptitude à travailler en équipe
Initiative, entregent

TRAITEMENT

\$6,300 à \$7,500 selon le poste.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mlle M. R. Saindon au 283-6631 ou faire parvenir votre curriculum vitae au:

CMC COJO
2085 rue Union
suite 200
Montréal H3A 2C5



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

Main-d'œuvre et
Immigration

Canada
Manpower
Centre

Manpower and
Immigration

CONCOURS DE RECRUTEMENT HÔPITAL DE LA PROVIDENCE

CHANDLER, CTÉ GASPÉ, P.Q.
C.P. 1000

DIRECTEUR DES FINANCES

Centre hospitalier de 101 lits en opération et de 145, en construction.

LE CANDIDAT ACCEPTÉ:

sera responsable sous l'autorité du Directeur Général, de l'administration des services financiers et de tout autre service prévu au plan d'organisation.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Etre détenteur d'un diplôme universitaire en comptabilité, ou posséder une expérience jugée équivalente à tel diplôme.

RÉMUNÉRATION:

Selon les qualifications et l'échelle des salaires du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔPITAL DE LA PROVIDENCE - C.P. 1000
CHANDLER, CTÉ Gaspé, P.Q.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL 2 PROFESSEURS À TEMPS PARTIEL (Sciences ou mathématiques)

FONCTION

Assurer un cours pour enseignants à l'élémentaire sur les structures en sciences-mathématiques.

QUALIFICATIONS

Détenir un premier grade universitaire en mathématiques ou en sciences et posséder une expérience valable, de préférence au niveau élémentaire.

OU

Détenir un brevet d'enseignement, posséder une expérience au niveau élémentaire, et avoir suivi avec succès des cours de perfectionnement en mathématiques ou en sciences.

DURÉE

Deux soirs par semaine, de la fin avril à la mi-juin.

LIEU DE TRAVAIL

Banlieue de Montréal.

Faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae avant le 15 mars 1974 à Claude Béhéak.

service d'éducation permanente

3333, chemin de la Reine-Marie, C.P. 6128, Montréal 101

L'ACCUEIL ST-JOVITE INC.

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:

Assurer la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement. Exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'administration.

Qualifications:

— Diplôme universitaire ou expérience en administration.
— Connaissances en gérontologie et gériatrie.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Tous les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 mars 1974 à:

L'Accueil St-Jovite Inc.

a/s Me Réjean La Salle, président

C.P. 97

St-Jovite, Qué.

JOT 2HO

CENTRE HOSPITALIER PIERRE JANET

Hôpital psychiatrique requiert les services

- d'un infirmier autorisé — poste de jour à temps complet
- d'une infirmière autorisée à temps partiel
- d'un (e) auxiliaire licencié (e) à temps partiel
- d'une secrétaire de direction à temps complet

Communiquer avec le:

Bureau du personnel
20, rue Pharand
Hull, Qué.
Tél.: 771-7761 poste 243 ou 244

Retour à Bikini

WASHINGTON (par l'AFP)

— Le premier groupe d'habitants de Bikini évacués à l'occasion de essais nucléaires de 1946 à 1958 se réinstallera sur cet atoll de corail à la mi-avril, a annoncé officiellement hier le département de l'Intérieur.

Ce ministère précise que "pour des centaines d'indigènes de Bikini, 1974 sera l'année du retour au pays". Mais il ne fournit pas d'autres indications numériques.

La décontamination de Bikini s'est terminée en 1968, et l'année suivante ont été plantés les milliers de cocotiers nécessaires à la subsistance des Micronésiens auxquels ces arbres fournissent aussi du bois de charpente, ainsi que le copra dont ils tirent leur principal revenu. Le ministère de l'Intérieur note qu'il a fallu tout ce temps aux cocotiers pour atteindre la taille voulue.

Le gouvernement américain veillera d'autre part à ce que les insulaires rapatriés soient approvisionnés en produits alimentaires tant qu'on n'aura pas acquis la certitude qu'ils sont à même de subvenir à leurs propres besoins, ajoute la communication du département d'Intérieur.

Les experts rappellent que dans les parages de la lagune de Bikini, large de 40 kms, ont eu lieu entre 1946 et 1958 plus d'une vingtaine d'explosions de bombes atomiques et thermonucléaires.

ENEZ VOIR L'ESCALADE DES ROCHERS ET L'EXCURSION AU GLACIER

- Climbers -
25 FÉV. MASKA (St. Hyacinthe)
26 FÉV. RIVOLI
27 FÉV. VERSAILLES

Moi, c'est... l'Université de Montréal



FACULTÉ DE NURSING

Conditions d'admission:

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) avec champ de spécialisation en sciences de la santé ou l'équivalent.

Au premier cycle: baccalauréat ès sciences (nursing).

Scolarité normale: 3 années.

Renseignements: 343-7076



Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir, dûment remplis, chez le registraire de l'Université de Montréal AVANT LE 1er MARS.

le point

Dialogue latino-américain

Kissinger a raison de dire que la conférence latino-américaine de Mexico a été "extraordinairement constructive".

Mais ce sont surtout ses partenaires latins qui sont en droit d'estimer que ce fut là un "moment historique".

Donner le change fait partie de la diplomatie kisingérienne, et ce ne sont pas les preuves qui manquent depuis l'accord de Paris qui a abouti à cette drôle de paix qui tue autant que la guerre, à cette différence qu'il n'y a plus de victimes américaines.

Ainsi, Henry Kissinger est allé à Mexico avec la volonté de faire passer aux Latino-Américains le terme de "communauté", qui aurait pu devenir sa formule comme Kennedy a eu la sienne avec l'Alliance pour le progrès, mais les Latino-Américains ont préféré parler de solidarité inter-américaine.

De même, Henry Kissinger voulait mettre sur pied un organisme consultatif communautaire chargé des consultations politiques mais ses partenaires n'en ont pas voulu. Ils ont "pris note" des propositions de Washington visant à la création de procédures de conciliation quant aux problèmes des investissements privés nord-américains; mais si la nuance n'est pas claire, les Latino-Américains se chargent de la préciser: la coopération économique inter-américaine se développera par des moyens multilatéraux qui respectent les priorités fixées par chacun des pays intéressés, et ce, sans condition politique.

De cette grande consultation inter-américaine, dont une seconde manche se tiendra en avril à Atlanta, à l'invitation de M. Kissinger, on retiendra qu'elle a permis aux Latino-Américains de prendre conscience qu'ils sont embarqués sur la même galère, et qu'ils refuseront toute coopération avec le frère de Washington si cette coopération signifie "prime au statu quo", comme c'était le cas à ce jour.

On a eu beau leur beurrer la tartine, les Latino-Américains ont appris à leurs dépens qu'une aide, quelle qu'elle soit, qui ne respecte pas leurs besoins prioritaires n'est qu'une façon raffinée de colonisation. Et c'est d'autant plus méritoire que cette constatation a été faite par certains de ces pays où, justement, s'exerce un régime attaché au maintien, manu militari, du statu quo de sous-développé.

A preuve, cette autre décision commune affirmant les principes de la non intervention, du respect du droit des pays à choisir leur propre système politique et social, et celui de la renonciation à l'usage de la force comme moyen de régler les différends entre Latino-Américains.

Le message est transparent si Kissinger veut le comprendre. Il était venu offrir l'égalité avec ses partenaires, mais ceux-ci ont posé comme corollaire le principe empêchant à l'avenir des coups de Guatemala, de Cuba et autre putsch militaire à la brésilienne ou à la chilienne.

Et si le terme de communauté n'a pas trouvé d'acheteur, c'est parce que les Latino-Américains ont clairement donné à entendre à Henry Kissinger qu'une communauté sans le Canada et surtout sans Cuba ne pouvait être qu'une famille incomplète sinon désunie.

Mais le show kisingérien a été utile. Il a été utile pour les Latino-Américains puisqu'ils ont pu refaire leur solidarité pour dialoguer d'une même voix — et cette formule! — avec Washington et ce, à partir, d'une maladresse de Kissinger qui prit l'initiative à une conférence, où ses partenaires voulaient précisément qu'il soit l'auditeur venu écouter et comprendre.

Il a été utile aussi à Henry Kissinger puisqu'il voit mieux maintenant la distance qui le sépare encore de ceux qui, comme il le disait lui-même, n'ont d'autre choix que la coopération continentale.

Georges VIGNY

La tension persiste

Hailé Sélassié instaure le contrôle des prix pour calmer la colère des Éthiopiens

ADDIS ABEBA (d'après l'AFP) — L'empereur Hailé Sélassié a prononcé samedi après-midi à Addis Abeba un discours télévisé concernant la situation dans la capitale éthiopienne et a annoncé certaines mesures visant à ramener le calme.

L'empereur a ainsi précisé que le gouvernement avait décidé de créer un comité d'étude chargé de fixer les augmentations de salaires demandées par les enseignants. Ce comité doit présenter ses conclusions dans un délai de trente jours, a ajouté l'empereur, qui a demandé instamment aux enseignants de reprendre les cours dès aujourd'hui.

L'empereur a ensuite déclaré avoir même si cela doit causer un certain déficit national, ordonné que le prix de tous les carburants soit réduit.

Il a également annoncé, pour les prix en général, "la mise en place d'un système de contrôle des prix qui permette d'éviter les abus qui ont pu se produire dans le passé."

Aussitôt le ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme a publié dans la nuit de samedi à dimanche un communiqué fixant les principales réductions du prix des carburants décidées par le gouvernement. Ainsi, le prix du litre d'essence ordinaire baisse de 10 cents par litre. Le super baisse de 5 cents par litre et le gaz-oil de 10 cents par litre.

Ces réductions sont destinées à apaiser le mécontentement des transporteurs éthiopiens qui avaient décidé au début de la semaine de se mettre en grève pour protester contre le prix des carburants. Ces grèves avaient progressivement paralysé la capitale de l'Éthiopie et provoqué un certain nombre de manifestations violentes et de scènes de pillages.

Ces incidents violents traduisent les difficultés sociales et économiques de ce pays, touché à la fois par la sécheresse et la crise pétrolière. Selon les témoignages recueillis sur place, tout a commencé par des manifestations d'étudiants sur le campus de l'université d'Addis Abeba, qui a souvent été le théâtre d'affrontements entre forces de l'ordre et universitaires. La situation a ensuite évolué rapidement vers une paralysie quasi-totale des principales activités du pays provoquée à la fois par une grève nationale des enseignants et une grève totale des transports publics due à une augmentation de 50 pour cent du prix de l'essence.

La population d'Addis Abeba, mécontente de la hausse du coût de la vie, qui a augmenté de plus de 20 pour cent en 1973, a commencé à manifester dans la rue, alors que des groupes de "sans-emplois" lapidaient des voitures, à coups

"Plan Marshall" pour le Sahel?

LAGOS (par AFP) — M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a lancé samedi à Lagos un nouvel appel pour le lancement d'une opération internationale du type du plan Marshall pour sauver les pays africains de la zone sahélienne touchés par la sécheresse.

Au cours d'une conférence de presse, peu avant de quitter Lagos pour le Dahomey, prochaine étape de sa tournée en Afrique occidentale, M. Waldheim a souligné que la situation dans cette région nécessitait une opération de secours portant sur plusieurs millions de dollars, similaire à celle financée par les États-Unis pour la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale.

de pierre devant des magasins aux rideaux baissés.

Le gouvernement a, dans la nuit de jeudi à vendredi, donné l'ordre à la police de "tirer à vue sur les fauteurs de trouble" et a demandé aux parents d'élèves d'empêcher leurs enfants de sortir dans la rue. Il a aussi annoncé une augmentation des salaires des enseignants "dans un délai d'un mois", s'ils acceptaient de reprendre le travail.

Vendredi, le ministre éthiopien de l'Information, M. Tesfaye Gabre-Egzy, annonçait à la presse que "quelques personnes avaient été tuées au cours des

échauffourées", en précisant que leur nombre n'excédait pas trois. Il ajoutait que quelques personnes avaient été appréhendées dans les rues pour éviter le désordre. Le ministre a aussi déclaré que le gouvernement négociait avec les chauffeurs de taxis, afin que le travail dans ce secteur puisse reprendre.

Le gouvernement a affirmé qu'il allait donner suite aux demandes de négociations faites par les enseignants opposés à une réforme de l'enseignement envisagée par les autorités. On indique toutefois de source sûre que 400 propriétaires de taxis seraient sous les ver-

rous, ainsi que de nombreux étudiants et professeurs. Samedi, quelques autobus, gardés par deux policiers armés ont fait leur réapparition dans la capitale éthiopienne quadrillée par des patrouilles de la garde impériale.

Le climat selon les voyageurs reste pesant dans les principales villes du pays qui abritent des milliers de paysans chassés par la sécheresse vers les centres urbains. Cette sécheresse, qui sévit depuis plusieurs années, dans les provinces du Wollo et du Tigre notamment, a déjà provoqué la mort de 50 à 100.000 personnes.

PARLEZ EN PUBLIC !

RAPIDEMENT ET AISÉMENT

Tout le monde peut:

- Accroître la confiance en soi
- Maîtriser la nervosité
- S'exprimer et convaincre

ASSISTEZ À UNE

AVANT-PREMIÈRE GRATUITE

COURS DALE CANERGIE

EN FRANÇAIS, MARDI 26 FÉVRIER à 8 h. p.m.

EN ANGLAIS, MERCREDI 27 FÉVRIER à 8 h. p.m.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

1455 Peel (Métro Peel) Mezzanine suite M21

Approuvé par le ministère du Québec.



DALE CANERGIE

auteur du livre

"Comment se faire des amis"

Présenté par R.J. Glowka & Ass.

845-5264

À Ottawa, appelez 233-2056

À Québec, appelez 529-2779

Rabin et Bar-Lev candidats à la succession de Dayan

TEL AVIV (par l'AFP) — Le comité central du parti travailliste israélien a adopté hier à une majorité écrasante, une proposition de Mme Golda Meir et du secrétaire du parti de former un gouvernement minoritaire.

Ce gouvernement sera basé sur les cinquante et un sièges du front travailliste, sur ceux des quatre libéraux indépendants et les trois des députés arabes.

Le comité a également approuvé la décision de poursuivre les efforts pour tenter d'élargir la coalition et d'y ramener le Parti national religieux.

Le premier ministre a lancé un nouvel appel au général Moshé Dayan, ministre de la défense et à M. Shimon Peres, ministre des Transports et communications, soulignant que leur refus de participer au prochain gouvernement pourrait être considéré comme une démarche contre l'unité du parti travailliste.

Mme Meir a rappelé que les trois portefeuilles attribués dans le gouvernement actuel au Parti national religieux seront provisoirement confiés à d'autres ministres et rendus aux religieux le jour où ils rentreront dans la coalition.

Mais déjà deux hommes politiques israéliens, tous deux anciens chefs d'état-major, sont candidats au portefeuille de la Défense en remplacement

de M. Moshé Dayan. Il s'agit du député Yitzhak Rabin et du ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Haim Bar-Lev. Il se peut néanmoins que Mme Golda Meir décide de garder elle-même, ce portefeuille avec l'espoir que M. Dayan reviendra sur sa décision.

Yedioth Aharonoth indique que le "haut commandement israélien fait pression pour que Mme Golda Meir nomme sans délai un ministre de la Défense, en raison de décisions importantes qui doivent être prises au jour le jour et qui exigent la présence d'un ministre à ce poste". M. Dayan lui-même aurait déclaré à Mme Meir qu'il est indispensable que son remplaçant soit nommé immédiatement et que tout délai serait nuisible.

Entre-temps, on confirme dans les milieux proches du ministre de la Défense que celui-ci a annulé tous les rendez-vous pris en sa qualité de ministre de la Défense. On ignore cependant si M. Dayan annulera également le voyage qu'il devait effectuer aux États-Unis pour prendre la parole à une conférence de l'appel juif unifié.

M. Dayan restera à son poste jusqu'à ce que Mme Meir présente son nouveau gouvernement au Parlement et il n'est donc pas exclu qu'il participe aux premières négociations avec le secrétaire d'État, Henry Kissinger, dont l'arrivée est prévue pour après-demain.

Patolitchev aux États-Unis

MOSCOU (AFP) — M. Nikolai Patolitchev, ministre soviétique du Commerce extérieur, a quitté Moscou hier par avion pour les États-Unis, où il assistera, la semaine prochaine, à Washington, à la première réunion du Conseil mixte soviéto-américain pour le commerce et l'économie, a annoncé

l'agence Tass.

M. Vladimir Alkhimov, vice-ministre soviétique du Commerce extérieur, et un des vice-présidents du Conseil mixte se trouvent depuis mercredi à Washington à la tête d'une délégation soviétique pour participer aux travaux de cet organisme.

CRIMINOLOGIE — QUÉBEC

Congrès Annuel

21 et 22 Mars 1974

La Société de Criminologie du Québec et l'École de criminologie de l'Université de Montréal, en collaboration avec le C.E.G.E.P. Ahuntsic, invitent le grand public au 15e Congrès annuel de la Société.

21 Mars 9.30

Les prisons du Québec

21 Mars 14.00

Les institutions pour délinquants doivent-elles disparaître?

22 Mars 9.30

La réforme des libérations conditionnelles

22 Mars 14.00

Bilan de la Commission des Services juridiques du Québec.

Conférenciers Spéciaux:

L'Honorable Warren Allmand, Solliciteur Général du Canada le 21 mars à 16.30.

Me Gaston Desjardins, Adjoint Parlementaire au Ministre de la Justice du Québec, le 22 Mars à 12.30

Lieu du Congrès:

Hôtel Windsor, Carré Dominion Montréal, tél.: 866-9611.

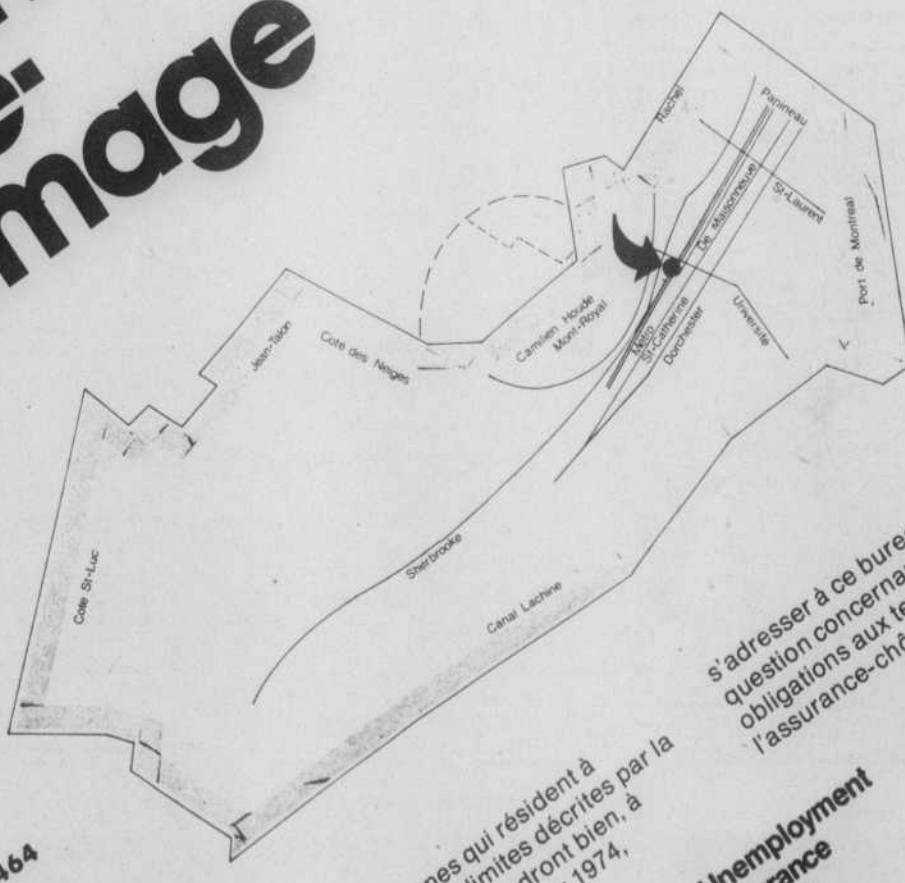
Pour tous renseignements:

M. André NORMANDEAU
Directeur,
École de criminologie
Tél.: 343-6523

avis important concernant l'assurance-chômage

Afin de mieux vous servir la Commission d'assurance-chômage désire vous aviser de l'aménagement d'un nouveau district dont le bureau sera situé à:

2020, Université,
6e étage
Montréal, Québec
H3A 2A5
Téléphone: (514) 283-3464

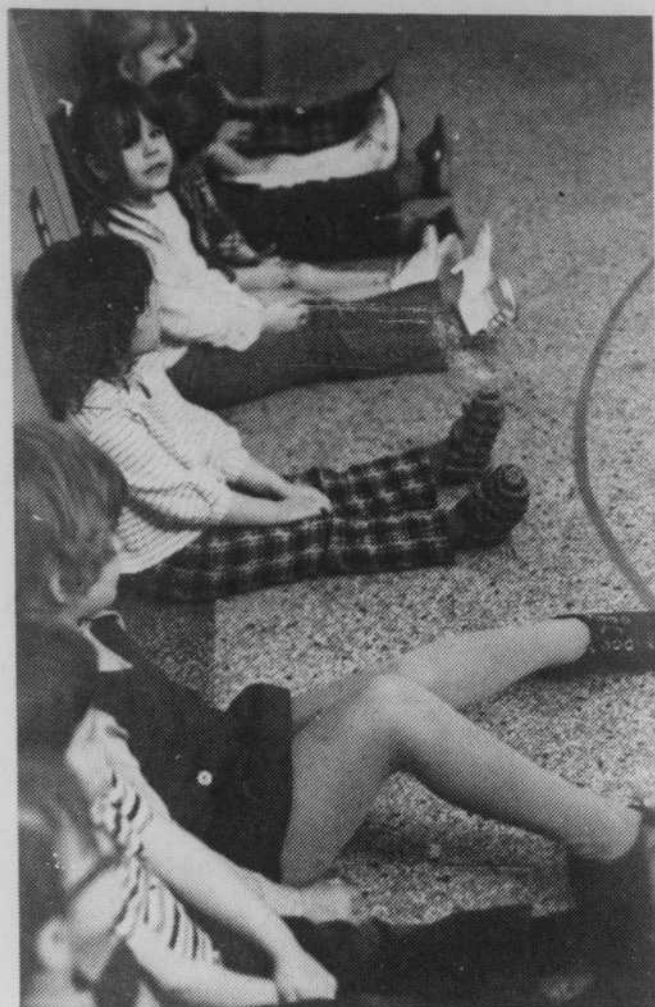


Les personnes qui résident à l'intérieur des limites décrites par la carte ci-jointe voudront bien, à compter du 25 février 1974,

s'adresser à ce bureau pour toute question concernant leurs droits et obligations aux termes de la Loi de l'assurance-chômage.

Unemployment
Insurance
Canada

Assurance-
chômage
Canada



■ télévision

"En tant que femmes" se poursuit

par Daniel Pinard

La Chinoise aux pieds broyés reflétait la puissance de son seigneur et maître. Femme-objet, on la portait religieusement, comme un fardeau qu'on vénère. Héraldique, derrière les voiles de soie de sa chaise à porteur, elle ignorait l'autre Chinoise, sa sœur, la femme-béat, courbée dans les rizières, les épaules nouées sous le joug, porteur d'excréments, soumise comme la bête. Elle ne se voyait pas; la solitude est toujours aveugle. A portée de voix, elles se taisaient toutes deux, partageant à leur insu le même silence: celui du riz qu'on plante ou qu'on arrache, celui des voiles de soie qui filtrent la lumière. Victimes toutes deux de la lutte séculaire de l'homme contre l'être, elles habitaient, sans le savoir, le même lit. La parole, dit-on, reprit un jour son droit. Après s'être tues, elles proclamèrent: "Les femmes portent sur leurs épaules la moitié de l'univers!" Le rire et l'effroi firent lentement place à l'évidence. Elles marchent toutes deux maintenant droites.

L'une a relevé la tête, elle soutient l'autre qui apprend à marcher.

Nous avons nous aussi nos seigneurs de la guerre. Ils bulldozerent, déboisèrent et conspirent pour ériger les symboles de leur omnipotence. Ils ont leur "Chinoises" complètes, promues à la beauté qui fuit, à la maternité temporaire. Précaires victimes du temps, les fards voilent mal leurs rides. Reines du foyer, épouses et mères, téléphonistes ou secrétaires elles marchent, parent, écoutent, enfantent, consomment, vivent et meurent à l'ombre de l'Autre. Dans les riches banlieues sans histoire, des Chinoises vivent quotidiennement le drame de l'absence de drame. Elles sont les pâles reflets de projets conçus à leur insu. Elles se méprennent quelquefois, et à défaut de vivre le présent, poursuivent l'alibi de la mode. Confondant elle aussi l'être et l'avoir, la mode n'est qu'un futur antérieur. Quant au présent, il est toujours conditionnel. Ailleurs, les autres Chinoises ont des grands pieds et des cors aux ongles, des bras forts et des varices aux jambes. Courbées sur leurs menages, elles vivent les qua-

tre murs d'un présent qu'il faut toujours qu'on raccommode. Un présent tout pareil au passé, sans futur autre que lui-même: cauchemars provisoires qui les déposassent à la fois du rêve et de la parole. Les lignes ouvertes trompent parfois leur solitude close. Tandis qu'on planifie sans elles, elles s'adonnent à la présentologie. Que reste-t-il sans la beauté, dans l'impossible maternité? Que reste-t-il au-delà de l'angoisse, sinon l'enfant témoin?

"Solidaires par les entrailles, toutes les femmes sont proleétaires" disait le poète brésilien Jorge de Lima. On a commencé ici aussi à proclamer l'évidence. Après Beauvoir, Greer et Millet, le rumeur rejoint La Corbière. Les Chinoises nous viennent du fond des âges: on restaurera l'aïeule. Les voiles se déchinent, les échines se dressent: on s'approprie à construire la société nouvelle.

A l'ONF elles ont pris la parole "en tant que femmes". Elles y assument désormais leur parcelle de l'univers. On se souvient de "Souris, tu m'inquiètes". Une femme "complète" découvre le vide derrière une quotidienneté d'apparence. Au-delà des objets, des autres qui cherchent

en elle leur reflet, elle cherche à se faire un projet, à assumer d'autres solidarités. Un discours inquiétant, malhabile souvent, comme toute recherche. Elle hésite dans la tourmente volontaire. On se souvient aussi de "J'me marie, j'me marie pas". Quatre femmes nous parlent de leur vie. Des paroles claires et drues, qui portent. D'autres, malhabiles, un peu en porte-à-faux.

Une angoisse diffuse (qui paralyse) voisine un projet plein et assumé. Cette semaine, les Chinoises témoignent de nouveau. Elle vous attendent sur les ondes de Radio-Canada avec leurs rides, leurs varices, leurs ecchymoses et leurs meurtrissures. Elles vous parleront de garderies, de leurs enfants, avec une tendresse véhémente. De l'émotion à l'état pur. Elles vous attendent de Saint-Henri, les femmes sans parole. Ne vous défilez pas. Derrière les mots qui manquent, les gestes fatigués: une parole qui bourgeoine. Elles parviendront même un jour à rêver. D'autres femmes vous y attendent d'ailleurs qui se forgent ensemble une maternité collective. Elles vous montreront l'amour et la dignité avec une tendresse à fleur de peau qui

se fait violence. Une présence

nourrissante. Des enfants vous convient aussi, et pour une fois prendront la parole. La parole! elle y sera, articulée, scandée, irritante, presque brandie. Toute frêle aussi. Les laissez-vous vivre leur enfance? Vous les verrez sur un grand mur blanc, pareil à la Chine, écrire leur poème. Ils seront nus, originaux.

Fait par des femmes, pour des femmes et avec des femmes, "A qui appartient ce gage?" rejoint les hommes absents, artisans du sinistre décor, des arbres qu'on arrache, des espaces verts qu'on pave, des quartiers qu'on détruit, des murs qu'on érige, des clôtures qu'on consolide. Le décor c'est la ville dont le prince est un despote, progressivement inhabitable, sous l'oeil impassible de l'Ha-

bitat-fiction. Dans l'attente fébrile des dieux olympiques venus lui restaurer son âme. Le gage c'est l'enfant, mais c'est aussi le père absent, la mère dépossédée, la ville du désir. Place à l'enfant! Qu'on oublie les lubies planétaires. Nous construisons un jour, en tant que femmes, en tant qu'hommes, en tant qu'enfants, une ville à notre mesure. Notre ville, c'est déjà la première du monde, notre première à nous, puisque c'est la seule que nous ayons.

Monsieur le maire, messieurs les députés, messieurs les technocrates, ordinateurs, ordinaires, ce film ne parle pas votre langage mais il parle de vous. "A qui appartient ce gage?", dans la série "En tant que femmes", mercredi le 27 février à 21 heures.

Rostropovitch est écarté d'un film tourné par la BBC

MOSCOU (AFP) — Les autorités soviétiques ont refusé au violoncelliste Mstislav Rostropovitch et à sa femme Galina Vichnevskaya l'autorisation de prendre part à un film qu'une équipe de la BBC est venue tourner en Union soviétique sur le compositeur Dmitri Chostakovitch, apprend-on samedi à Moscou.

Rostropovitch est un ami de l'écrivain exilé Alexandre Soljenitsyne, qui a habité trois ans dans la datcha du violoncelliste aux environs de Moscou. C'est là qu'a été écrit "Une journée dans la vie d'Ivan Denisovitch".

Lorsque des conversations préliminaires ont eu lieu entre Britanniques et Soviétiques le mois dernier au sujet du programme sur Chostakovitch, qui n'a aucun aspect politique, il avait été entendu que Rostropovitch et sa femme y participeraient, à l'indiqué un représentant de la BBC. Toutefois, lorsque le tournage a commencé il y a deux semaines, l'autorisation a été refusée.

Rostropovitch a déclaré à la BBC qu'il ne savait pas pourquoi il ne pouvait pas participer à cette émission.

"Ce genre de chose arrive tout le temps et nous ne savons jamais d'où l'ordre est venu", a-t-il déclaré en ajoutant: "Je pourrais comprendre qu'on nous mette en quarantaine si nous avions le choléra ou la peste".

Rostropovitch, qui est considéré comme le plus célèbre violoncelliste du monde depuis la mort de Pablo Casals, avait été autorisé à se rendre en France le mois dernier. Sa femme, une chanteuse, ne l'avait pas accompagné.

du programme sur Chostakovitch, qui n'a aucun aspect politique, il avait été entendu que Rostropovitch et sa femme y participeraient, à l'indiqué un représentant de la BBC. Toutefois, lorsque le tournage a commencé il y a deux semaines, l'autorisation a été refusée.

Rostropovitch a déclaré à la BBC qu'il ne savait pas pourquoi il ne pouvait pas participer à cette émission.

"Ce genre de chose arrive tout le temps et nous ne savons jamais d'où l'ordre est venu", a-t-il déclaré en ajoutant: "Je pourrais comprendre qu'on nous mette en quarantaine si nous avions le choléra ou la peste".

Rostropovitch, qui est considéré comme le plus célèbre violoncelliste du monde depuis la mort de Pablo Casals, avait été autorisé à se rendre en France le mois dernier. Sa femme, une chanteuse, ne l'avait pas accompagné.

Le dernier Jean Yanne: un film "anti-chinois"

PARIS (AFP) — Le film satirique de Jean Yanne "Les Chinois à Paris", avant même sa sortie sur les écrans parisiens, a provoqué des réactions de désapprobation de représentants de la Chine populaire, apprend-on de bonne source. Ceux-ci ont en effet estimé que le film est "anti-chinois" de par son sujet même et aurait souhaité qu'il ne sorte pas.

La Commission de contrôle du cinéma doit dépend l'autorisation de sortie des films à accordé son visa. Selon des chroniqueurs de cinéma qui ont vu le film, les Français sont encore plus malmenés que les Chinois par Jean Yanne. Certes, le scénario décrivant l'occupation de Paris par les troupes chinoises sur le modèle de l'occupation allemande pendant la guerre ne présente pas les Chinois sous leur meilleur jour. On les montre souriants et pacifiques, mais souvent ridicules et un peu inquiétants, ne serait-ce que par leur nombre. Ce film-charge, dont l'humour est d'ailleurs parfois, de l'avis de certains critiques, assez lourd, attaque cependant plus encore les Français: résistants, collaborateurs, le clergé, l'Académie française et le Président de la République. Même le pape, aux dernières images du film n'est pas épargné.

On a volé un Vermeer

LONDRES (d'après l'AFP) — Une toile du peintre hollandais Johannes Vermeer (1632-1675), intitulée "Le joueur de guitare" et estimée à \$2 millions a été dérobée dans la nuit de samedi à dimanche au Musée de Kenwood.

Housse, apprend-on dimanche dans la capitale britannique.

D'après les premiers éléments de l'enquête, les cambrioleurs auraient réussi à pénétrer dans les locaux du musée en passant par une fenêtre.

■ télévision

CBFT 2

9.15	En mouvement	e
9.30	Les Orales	e
9.45	Les 100 tours de Centour	e
10.00	Les Chibouks	e
10.15	Oum, le dauphin blanc	e
10.30	Initiation à la décoration intérieure	e
11.00	Les recettes de Juliette	e
11.30	Thibaut ou les croisées	e
12.00	Pépino	e
12.30	Boubou	e
1.30	Telejournal	e
1.55	Femme d'aujourd'hui	e
2.30	Cinéma	e
2.55	"Deux fiances sur les bras" (Comédie-Américain 1964)	e
4.00	Bobino	e
4.30	Les égoïstes	e
5.00	Daktari	e
6.00	Cher oncle Bill	e
6.30	Actualité 24	e
7.30	Les Pierrefeu	e
8.00	Les forges de Saint-Maurice	e
8.30	Mont-Joye	e
9.00	Destination Canada	e
9.30	Jason King	e
10.30	Telejournal	e
11.00	Nouvelles du sport	e
11.30	Appellez-moi Lisa	e
12.00	Cinéma	e
12.30	"La journaliste" (dimanche)	e
1.30	Telejournal	e

CFTM 10

7.40	Horaires-Bienvenue	e
7.45	Bonjour Montréal	e
8.45	36-24-36	e
9.00	Les bouts d'cho	e
9.30	Pour vous mesdames	e
11.00	Les tannants	e
12.00	Les p'tits bonhommes	e
12.15	Ligne ouverte	e
1.15	Cine-lundi	e
3.00	Adèle	e
3.30	Personnalités	e
4.00	Patofville	e
4.30	Flipper	e

CBMT 5

5.00	Des agents très spéciaux	e
5.00	Pierre, Jean Jassent	e
7.00	Le 10 vous informe	e
7.30	Les Berger	e
8.00	Medecin d'aujourd'hui	e
9.00	A la canadienne	e
9.30	Mannix	e
10.30	Les nouvelles TVA	e
11.00	La couleur du temps	e
11.15	Sans pantoufles: "Le démon du logis" (comédie-Américain 1950)	e
8.21	Standby six and religious thoughts	e
8.30	Mon ami	e
8.45	Friendly giant	e
9.00	Quebec School Telecast	e
10.30	Mr. Dressup	e
11.00	Sesame street	e
12.00	The Brian Keith Show	e
12.30	Elwood Glover's Luncheon Date	e
1.00	One o'clock report	e
1.15	Job Lane	e
1.30	Autobus Wildlife theatre	e
2.00	Juliette and friends	e
2.30	The Lucy Show	e
3.00	Take 30	e
3.30	The Edge of Night	e
4.00	Family Court	e
4.30	Drop-In	e
5.00	Professor Moffet's Science	e
5.30	Gilligan's island	e
6.00	City at Six	e
7.30	Lola Luck	e
8.00	The Partridge Family	e
8.30	Canon	e
9.30	This is the Law	e
10.00	Images of Canada	e
11.00	The National	e
11.22	Viewpoint	e
11.30	Montreal Tonight	e
11.55	Cine-Six	e
12.00	"Death Kiss" (drame 1933)	e
1.00	Station closing	e

CF 12

6.00	University of the Air	e
6.30	Hercules	e
7.00	Canada A.M.	e
8.30	Homer Room	e
9.00	Yoga	e

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-2994 "Thuc" 9.30 et "Joe Kid" 7.40	
ARLEQUIN: 1001 St-Catherine E. 388-2943 "Le crépuscule des rapines" 2.40, 6.00, 9.20 et "L'invincible dragon noir" 1.05, 4.25, 7.40, 9.30	
ATWATER E: Niveau metro Alexis Nihon 935-4246 "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 6.00, 7.20, 9.30	
ATWATER H: Niveau metro Alexis Nihon 931-3313 "Madame Zenobia" 12.45, 2.30, 4.50, 6.00, 7.20, 9.30	
AVENUE: 1225 av. Greene, Westmount 527-2747 "Candide" 12.30, 2.40, 4.50, 6.00, 7.20, 9.30	
BEAVER: 5117 av. du Parc 844-1932 "Teenie Tulip" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00	
BERRI: 1280 St-Denis 878-2424 "Le roi du King Fu attaque" 2.45, 6.15, 9.45, et "Les Clods" 1.00, 4.20, 8.00	
BIJOU: 2000 Papineau 527-9137 "Alyse et Chloé" 2.30, 6.28, 10.00 "Photo inédite d'une bourgeoise" 12.50, 4.25, 8.00	
CANADIAN: 1284 St-Catherine E. 525-3180 "Les cinq doigts de la mort" 1.00, 3.35, 6.10, "Clé de la violence" 2.35, 6.15, 9.50	
CHAMPLAIN: 1815 St-Catherine E. 574-1455 "La barbe à papa" 2.30, 6.15, 9.55, et "Six minutes pour mourir" 12.40, 4.20, 8.00	
CHATEAU: 8956 St-Denis 271-4000 "Dossier érotique d'un notaire" 2.50, 6.05, 9.25 "Perfection de l'amour physique" 1.00, 4.35, 7.50	
CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Quelqu'un derrière la porte" 11.50, 3.18, 6.25, 9.34 "Journée noire pour le belier" 1.25, 4.51, 8.19	
CINEMA V: 5550 Sherbrooke E. 429-5559 (Salon Rouge) "The adventure of Rabbi Jacob" 7.30, 9.30	
CINEMA DE PARIS: 896 St-Catherine E. 861-2994 "Les aventures de Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30	
CINEMA 7: 3180 Belanger E. 722-6032 "La meprise" 7.30 "Enquête sur un citoyen au dessus de tout soupçon" 9.20	
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 St-Catherine E. 861-0563 relache	
THEATRE DE QUATROUS: 100 Av. Des Pins E. 865-7227 relache	

théâtre

CASANOVA: (Association espagnole): 485 Sherbrooke E. 844-3891 relache	
CENTRALE: 453 St-François Xavier, 288-1229 relache	
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 12000 Bleury 866-1964 "La Moscheta" de Furante (théâtre irrégulier)	
REVUE THEATRE: 1858 Maisonneuve O. 937-2733 relache	
RIDEAU-VAULT: 4664 St-Denis, 844-1793 relache	
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 323-1211 relache	
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 St-Catherine E. 861-0563 relache	
THEATRE DE QUATROUS: 100 Av. Des Pins E. 865-7227 relache	

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRED PELLETIER: L'Opéra du Québec: "Don Giovanni" de Mozart au pupitre Nicola Hovigino — 20h	
THEATRE MAISONNEUVE: Relache	
THEATRE PORT-ROYAL: Relache	

19 JOURS AVANT BINGO

LES ARPEUTEURS

STUDIO A GRAND PRIX DU JURY TOUS

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

STUDIOS 11.50

LA FEMME EN BLEU

Les Editions du Jour annoncent le lancement du dernier ouvrage de Jean-Marc Brunet, N.D. La nutrition de l'athlète et du sportif.

Président du Mouvement Naturaliste Social, Jean-Marc Brunet, N.D. est l'un des plus prolifiques écrivains de sa génération.

Auteur de onze précédents ouvrages, il nous livre dans La nutrition de l'athlète et du sportif le fruit de plusieurs années d'observation et d'expérience dans ce domaine.

Sur notre photo, Jean-Marc Brunet est accompagné de Michel Brière et Yves Dupré Vice-président des Editions du Jour.

La nutrition de l'athlète et du sportif par Jean-Marc Brunet, N.D. est en vente partout.

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

(publireportage)

DÉS VENDREDI!

LINO VENTURA
JACQUES BREL

dans
l'emmerdeur

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

L'EMMERDEUR A DÉJÀ FAIT RIOLER 800,000 PARISIENS... ET ÇA CONTINUE !!!

EDOUARD MOLINARO

"VOYAGE SUR LE RHIN-LES ALPES"

en couleur

Les coutumes, les cultures, les sports et les beautés naturelles en HOLLANDE - FRANCE - ALLEMAGNE - AUTRICHE

GUY DE LA RIVIERE votre hôte et votre guide en personne

AGE D'OR MATINÉE 11.00 À CHAQUE CINÉMA. REPRÉSENTATION À 2.00 & 8.30 P.M.

DEMAIN
RIVOLI
6906 ST. DENIS 277-4129

MERCREDI 27 FÉVRIER
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE E. 353-7880

AUJOURD'HUI au MASKA (Saint-Hyacinthe)

Cinémas ODEON

"JESUS CHRIST SUPERSTAR"

NORMAN JEWISON

CREMAZIE
ST DENIS, CREMAZIE 398-4210

SEM.: 7.30 - 9.40

le nouveau film de
LUCIANO VISCONTI

LE CREPUSCULE DES DIEUX

VERSION INTÉGRALE

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

8.00

Stanley Kubrick

Orange Mécanique

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

7.00 - 9.25

"Bulldozer dans le ton des meilleurs films de Sergio Leone"

(Luc Perrault, La Presse)

14 ANS

Les FILMS MUTUELS présentent un film de **PIERRE HAREL**

AVEC MOUFFE DONALD PILON ANDRÉ ST-DENIS PAULINE JUIEN RAYMOND LEVESQUE YVAN DUCHAMNE TONY ROMAN

scénario et dialogues **PIERRE HAREL & MOUFFE**

musique **"OFFENBACH"**

2e semaine

PARISIEN 861-2497
VERSAILLES</

Thompson empoche \$52,000

Les Hawks en marche grâce à Tony Esposito

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — Leonard Thompson, qui fut longtemps cantonné dans un atelier de professionnel, a inscrit hier une dernière tournée de 68, quatre sous la normale, et a remporté le tournoi Jackie Gleason, l'un des plus riches au circuit de la PGA.

Thompson, qui n'avait pu savourer la victoire à ses trois premières années au circuit, a empoché la somme de \$52,000. Il a terminé avec un compte global de 278, dix coups sous la normale.

Thompson l'a emporté par la marge d'un coup devant Hale Irwin alors que Lee Trevino a lamentablement failli vers la fin du parcours, tandis que la remontée de Jack Nicklaus ne lui a pas permis de ravir la victoire. Julius Boros, malgré ses 53 ans, a attaché le 3e rang à 280. Nicklaus, Trevino, Andy North et Lanny Wadkins ont fini à 281.

PERRY THOMPSON a gagné hier le slalom spécial parallèle de Boyne Mountain, huitième étape du grand prix professionnel de ski. Thompson, un Américain âgé de 21 ans, a battu en finale son compatriote Spider Sabich, 28 ans, ancien membre de l'équipe olympique américaine, qui avait remporté le slalom géant la veille. A l'issue des épreuves de Boyne Mountain,

l'Autrichien Hugo Nindl conserve le premier rang au classement général avec \$27,000 de gains.

QUATRE MEILLEURES performances mondiales, chacune supérieure au record du monde amateur en vigueur, tel est l'excellent bilan de la quatrième réunion d'athlétisme en salle professionnelle, organisée samedi à Pocatello, Idaho. Pour la seconde fois en 24 heures, Steve Smith a amélioré son propre record à la perche en franchissant 18'11". La performance du blond Californien est d'autant plus méritoire qu'en l'absence de son rival direct, Bob Seagen, grippé, il n'avait pratiquement aucune opposition dans sa spécialité puisque son second, Budd Williamson, avait été éliminé très tôt.

Les trois autres meilleures performances mondiales améliorées ont été accomplies sur des distances qui ne sont guère courues et qui dataient pour la plupart d'une vingtaine d'années. John Carlos, qui a déjà endossé l'uniforme des Alouettes de Montréal de la LCF, a battu en 7.3 le vieux record de 70 mètres qui était détenu depuis 1932 par cinq coureurs à 7.5. Paul Gibson a amélioré le record sur 70 mètres-haies, tandis que Wyoma Tyes a abaissé la marque du 70 mètres.

Esposito, le gardien par excellence dans la ligue Nationale de hockey au cours des dernières semaines, a bloqué 22 des 23 lancers dirigés vers lui samedi soir, quand les Hawks ont triomphé des Flyers de Philadelphie 3-1.

Flyers 1, Hawks 3

Première période
Aucun but.
Pun. — Rota C et Schultz P 4:35 Russell C 5:53. Dornhoefer P 10:47, Rindrachuk B 17:37.

Deuxième période
Aucun but.
Pun. — Bladen P 18:09.

Troisième période
1-CHICAGO, Marks (11), 14:28.
2-CHICAGO, Rota (15), 15:56.

3-PHILADELPHIE, Flett (9), 19:43.
4-CHICAGO, Pappin (22), 19:59.
Pun. — Dupont 12:32 Hull C 19:43.

Lancers par: 9 5 8 = 23
Chicago 16 13 9 = 38
Gardiens: Parent, Philadelphie: Esposito, Chicago, A-16,666.

Bruins 6, Penguins 2

Première période
1-BOSTON, Marotte (18), 4:36.
2-BOSTON, Hodge (40), 7:50.
3-PITTSBURGH, Apps (20), 12:57.
4-PITTSBURGH, Blanchin (8), 16:40.
Lajonde, Lukowick 16:40.
Pun. Pronostic P 6:36, Vachon B 12:29.

Deuxième période
5-BOSTON, Sheppard (17), 13:48.
6-BOSTON, Cashman (16), 16:09.
Pun. Durkovic P 19:45.

Troisième période
7-BOSTON, Orr (25), 0:58.
8-BOSTON, Esposito (19), 4:01.
Pun. Cashman B 6:47.

Lancers par: Boston 10 19 7 = 36
Pittsburgh 11 9 10 = 30
Gardiens: Brooks, Boston; Inness, Pittsburgh, A-13,368.

Canucks 4, Leafs 3

Première période
1-Vancouver, O'Flaherty (14), 0:15.
2-Toronto, Pelyk (9), 12:35.
3-Vancouver, O'Flaherty (15), 14:01.
Pun. Monahan T 1:06, Kerans V 2:23.

Deuxième période
4-Vancouver, Dumb (9), 0:58.
5-ST-LOUIS, Merrick (16), 18:08.
Pun. — Johnston D 8:57, Harris SL 14:08.

Troisième période
6-DETROIT, Redmond (35), 7:57.
7-DETROIT, Jarry (13), 8:14.
8-ST-LOUIS, Thomson (9), 8:48.
Pun. — Unger SL 0:35, Roberts D 19:33.

Lancers par: Brooks, Harris, Unger SL 0:35, Roberts D 19:33.
Detroit 8 11 17 = 36.

Troisième Période

5-Toronto, Sittler (31), 4:19.
Henderson 6-Vancouver, Tammahill (3), 6:37.
Ververger, Gould 7-Toronto, Henderson (19), 19:05.
Pun. O'Neilson V 19:28.

Lancers par: Vancouver 17 7 11 = 36
Toronto 14 12 11 = 37
Gardiens: Smith, Vancouver; Wilson, Toronto, Assistance: 16,485.

Blues 3, Wings 5

Première période
1-DETROIT, Redmond (24), 12:36.
2-ST-LOUIS, Bailey (12), 14:38.
Harris, B. Plager 3-DETROIT, D 1:18, Unger SL 12:18.

Deuxième période
4-DETROIT, Dionne (17), 14:54.
Hamel, Charon 5-DETROIT, Berenson (19), 15:54.
Evans, Boucha 6-ST-LOUIS, Merrick (16), 18:08.

Troisième période
7-DETROIT, Redmond (35), 7:57.
8-ST-LOUIS, Thomson (9), 8:48.
Pun. — Unger SL 0:35, Roberts D 19:33.

Lancers par: Brooks, Harris, Unger SL 0:35, Roberts D 19:33.
Detroit 8 11 17 = 36.

Flames 5, Stars 3

Première période
1-MINNESOTA, Goldworthy (33), 15:11.
2-ATLANTA, Romanchuk (18), 15:36.
3-MINNESOTA, Drouin (16), 18:47.
4-MINNESOTA, Reid (4), 19:48.

Deuxième période
5-ATLANTA, Hestall (5), 0:57.
6-ATLANTA, Brown (2), 10:59.
7-ATLANTA, McDonough (19), 13:38.
Pun. Reid Min 17:44, O'Brien Min 19:15.

Troisième période
8-ATLANTA, Letter (17), 3:43.
Brown, Stewart 9-ATLANTA, Brown (2), 10:59.
10-ATLANTA, McDonough (19), 13:38.
Pun. Reid Min 17:44, O'Brien Min 19:15.

Lancers par: 9 16 8 = 33
Minnesota 12 6 13 = 31
Gardiens: Bouchard, Atlanta; Maniga, Minnesota.

Association mondiale
Blazers 3, Crusaders 7

Première période
1-CLEVELAND, Jurek (27), 0:30.
2-VANCOUVER, Lawson (29), 3:25.
3-CLEVELAND, Chawchaw (11), 12:19.
4-CLEVELAND, Plender (18), 17:44.

Deuxième période
5-CLEVELAND, Jurek (27), 0:30.
6-VANCOUVER, Lawson (29), 3:25.
7-VANCOUVER, McKenna (12), 7:49.
Pun. Erickson C 12:33.

Troisième période
8-CLEVELAND, Jurek (27), 0:30.
9-CLEVELAND, Heindl (4), 18:31.
10-CLEVELAND, Krake (13), 19:38.
Pun. St-Sauver V 6:56.

Lancers par: 8 8 2 = 18
Chicago 7 11 10 = 28
Gardiens: Smith, New England; Couto, Chicago, A-7,141.

Lancers par

1-HOUSTON, Dand (25), 2:05.
2-HOUSTON, Hime (21), 7:29.
3-EDMONTON, Anderson (1er), 8:22.
Pun. Clime E 11:22, Papiel H 11:54, Land H 14:59, Clime E 15:27.

Deuxième période
4-HOUSTON, Schella (9), 15:23.
5-EDMONTON, Wall (5), 17:48.
6-HOUSTON, Land (24), 18:41.
Pun. Taylor H 16:27.

Troisième période
7-HOUSTON, G. Howe (28), 6:41.
Hime, Hughes 8-HOUSTON, G. Howe (28), 6:41.
Pun. McCrimmon E 5:20, Taylor H 9:13, Baird E 9:39, Schella H 14:20, McAnceley E 19:47.

Lancers par: Edmonton 7 9 8 = 24
Houston 11 11 18 = 40.

Oilers 2, Aéros 5

Première période
1-HOUSTON, Dand (25), 2:05.
2-HOUSTON, Hime (21), 7:29.
3-EDMONTON, Anderson (1er), 8:22.
Pun. Clime E 11:22, Papiel H 11:54, Land H 14:59, Clime E 15:27.

Deuxième période
4-HOUSTON, Schella (9), 15:23.
5-EDMONTON, Wall (5), 17:48.
6-HOUSTON, Land (24), 18:41.
Pun. Taylor H 16:27.

Troisième période
7-HOUSTON, G. Howe (28), 6:41.
Hime, Hughes 8-HOUSTON, G. Howe (28), 6:41.
Pun. McCrimmon E 5:20, Taylor H 9:13, Baird E 9:39, Schella H 14:20, McAnceley E 19:47.

Lancers par: Edmonton 7 9 8 = 24
Houston 11 11 18 = 40.

Whalers 3, Cougars 0

Première période
1-N-ANGLETERRE, Karlander (13), 2:02.
2-N-ANGLETERRE, Byers (20), 3:35.
3-N-ANGLETERRE, Chawchaw (11), 12:19.
4-N-ANGLETERRE, Plender (18), 17:44.

Deuxième période
5-N-ANGLETERRE, Byers (21), 16:41.
6-N-ANGLETERRE, Chawchaw (11), 12:19.
7-N-ANGLETERRE, Plender (18), 17:44.
Pun. Erickson C 12:33.

Troisième période
8-N-ANGLETERRE, Byers (21), 16:41.
9-N-ANGLETERRE, Chawchaw (11), 12:19.
10-N-ANGLETERRE, Plender (18), 17:44.
Pun. Erickson C 12:33.

Lancers par: 8 8 2 = 18
Chicago 7 11 10 = 28
Gardiens: Smith, New England; Couto, Chicago, A-7,141.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

RAYONS-X

Nous achetons...
Payons comptant...
Pellicules rayons-X, exposées ou rebus.

Tél.: 481-8191

1-3-74

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

JEUNE FILLE canadienne-française, aimant légers travaux ménagers et cuisine. Avons femme de ménage. Écrire: 33, Post Road, Don Mills, Ontario ou frais virés 1-445-9093 ou 1-455-7105, avant 9 a.m. ou après 7 p.m. 1-3-74

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin du XVIIIe et XIXe siècle, avec leurs couleurs d'origine. R. Couto, 38, Richelieu, St-Charles-sur-Richelieu, sortie 69, Transcanadienne. Tél.: 584-2631 1-3-74.

ACHETONS ET VENDONS: choix considérable — meubles antiques, porcelaine, vaisselle, fixturs, etc. Prix très raisonnables. Ouvert 7 jours par semaine. 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse, 435-4350. J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER

SOUS-LOCATION: 1½, \$115. Libre fin mars. Centre-ville, près Université du Québec et métro. Tél.: 845-4047 ou 332-5964. 28-2-74.

AUTOS A VENDRE

VOUS CHERCHEZ UNE VOITURE? un service? un endroit? Fort Chambly Auto, dépositaire Volvo-Fiat. Prix à partir de \$2,850. Tél.: 658-6623. 1-3-74

AVIS

Avis est donné que Courtemanche Transport Inc., permis no. 19000-V Saint-Hilaire fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec afin que les clauses A, B et C de son permis soient opérées par Dame Pauline Dubois-Bailargeon jusqu'à décision finale de la Commission des Transports du Québec sur le transfert desdites clauses. Tout intéressé qui désire s'opposer à cette demande devra le faire dans les 4 jours de la première parution de cet avis. (28-2-74)

FEMMES DEMANDÉES

PRÉPOSÉE - SERVICE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS INDUSTRIELLES

Philips est une entreprise européenne de l'industrie électronique, ayant plus de 4,000 employés au Canada. Nos principaux produits sont les appareils électro-ménagers, les ordinateurs, les systèmes scientifiques et médicaux ainsi que plusieurs autres équipements électroniques.

LE POSTE:
Sous la direction de l'agent du personnel, elle procède à l'embauche du personnel clérical et technique. Elle exécute également tout travail secretarial relatif à l'administration du service, dont l'administration des programmes de bénéfices marginaux, des salaires, etc.

LA CANDIDATE:
• Suite à un cours secondaire complet, elle possède une expérience minimale de 3 ans dans le travail de bureau, préférentiellement à l'intérieur d'un service de personnel.
• Elle a une bonne maîtrise du français et de l'anglais (parlés et écrits).

S.V.P. téléphoner pour prendre rendez-vous avec:

M. Jacques Besner,
PHILIPS ELECTRONICS INDUSTRIES LTD.
5930, Côte-de-Liesse (près Décarie)
342-9180

27-2-74

AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 Beaubien est, Tél.: 276-9067. J.N.O.

BUREAUX A LOUER

COIN
Rez-de-chaussée
Sherbrooke ouest - Ste-Famille
3,000 PIEDS
Air climatisé, possibilité de partager, emplacement idéal pour bureaux professionnels et financiers.
Immeubles Zurich Inc.
842-5819 ou 845-3151

1-3-74

CHALET A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, face pente ski, 5½, chauffage, meubles Thibault, cheminée pierre, tout cathédrale. Location: semaines-vacances. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-3-74

COURS PRIVÉS

ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE NATALINA PINTO
Accréditée par le Ministère de l'Éducation.
Début des cours: 11 mars
• BRODERIE RUSTIQUE
• CROCHET - débutants-avancés
• TAPISSERIE - BRODERIE
• DENTELLE - FRIVOLES
Inscriptions ouvertes:
25 février au 8 mars
Tél.: 861-4988

26-2-74

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

"PORT DE MER"
Métro Longueuil
Médicins...
Spécialistes...
Professionnels...
Vous trouverez chez nous les commodités et avantages que vous recherchez.
Profitez du dernier espace disponible que nous vous réservons dans cet édifice de prestige.
Inf. IMMEUBLES GUEYMARD INC. courtiers
677-5216

26-2-74

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

CONFIEZ LE NOTTOYAGE de vos bureaux, places d'affaires ou magasins à la Société Astro Eng. Estimation gratuite. Tél.: 272-3341. 28-2-74.

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

AUXILIAIRES LICENCIÉES
Pour travail à temps régulier, le soir
de 15:30 hres à 23:30 hres
HÔPITAL BOURGET
645-1673 26-2-74

FERMES A VENDRE

IBERVILLE: "La ferme que vous cherchez" Une maison bicentenaire de 7 grandes pièces avec système chauffage central. Une grange (150' x 34') en parfait état. 25 pommiers, 3 remises, 1 laiterie, 1 étable, 100,000 pieds carrés de terrain. Seulement \$40,000. M.L.S. Vite, appelez R. Fortin, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 26-2-74

HOMMES DEMANDÉS

Recherchons... REPRÉSENTANT avec automobile
• Bonne présentation exigée pour produit de prestige.
Téléphonez à:
Universalis
342-2519
M. Braun 26-2-74

HOMME SÉRIeux QUI PEUT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Revenu \$14,000, par année plus boni. Pour contacter clients dans région de Montréal. Territoire limité avec voiture. Nous entraînons. Doit être bilingue. Écrire, par avion, J.K. Dick, Prés. Southwestern Petroleum, Box 789, Ft. Worth, Texas, U.S.A. 4-3-74

REPRESENTANTS D'ASSURANCE: avec ou sans expérience, avec auto. Salaire-commission. Tél.: 389-7341 entre 9 - 4:30 p.m. 4-3-74

DAME D'AGE MOYEN de préférence, pour habiter dans bonne famille française. Responsabilités de la maison. Vie familiale agréable. Toute race acceptée. Références exigées. Tél.: 270-4271 1-3-74

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT
Luxueux bas-duplex, très propre, 7 pièces sous-sol avec foyer, grande cuisine-dinette, salle à manger, 3 chambres. Garage. Chauffage électrique \$375.
IMMEUBLES PAL ENRG.
courtiers
489-1260 26-2-74

PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE

Montréal SHERBROOKE EST
3/4 mile - Centre Olympique, 26 appartements: 19 x 4, 7 x 3, meubles et piscine. Bon revenu - possibilité d'acroître.
\$300,000. Pas d'agent.
Case postale 38, Station H, Mtl. 107 26-2-74

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON A DOMICILE

TRAVAIL:
• Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
• Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
• Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:

Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

"Nous communiquerons avec chaque correspondant"

J.N.O.

LOGEMENTS DEMANDÉS

DESIRE LOUER logis de 7 à 8 pièces, aussi près de l'Université Montréal que possible ou du Collège Brébeuf. Tél.: 637-8781. 1-3-74

MAISONS A LOUER

ST-LAMBERT: Maison unifamiliale, 1½ étage, 3 chambres à coucher, 1½ chambre de bains, sous-sol fini, près de toute commodité. \$300. plus utilities. Libre immédiatement. Bail de 18 mois. Tél.: 672-7903 après 6 p.m. 28-2-74.

OUTREMONT
Cottage, 8 pièces. Chauffé.
Côte Ste-Catherine, près Sunset, à 2 pas U. de M.
Sera complètement repeint. 2 salles de bains, grenier fini mansardé. Sous-sol cellier, 2 placards en cèdre, vaste jardin ensoleillé, entouré d'arbres. Garage chauffé. Pas d'argent. Libre mai - \$450.
737-0302 26-2-74

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

LAC ST-PIERRE: Pointe du Lac — endroit magnifique, bord de l'eau, privé, grand terrain, plage de sable, piscine, 2 foyers, 6½ pièces meublées, 3 chambres. Toutes commodités. \$1,200. saison — mai à octobre. Références exigées. Tél.: 733-3708 26-2-74

MONNAIES-TIMBRES

COLLECTION TIMBRES: Colonie Française, montée dans 10 albums. Valeur catalogue, \$1,800. Règlement succession. Tél.: 376-4953 26-2-74

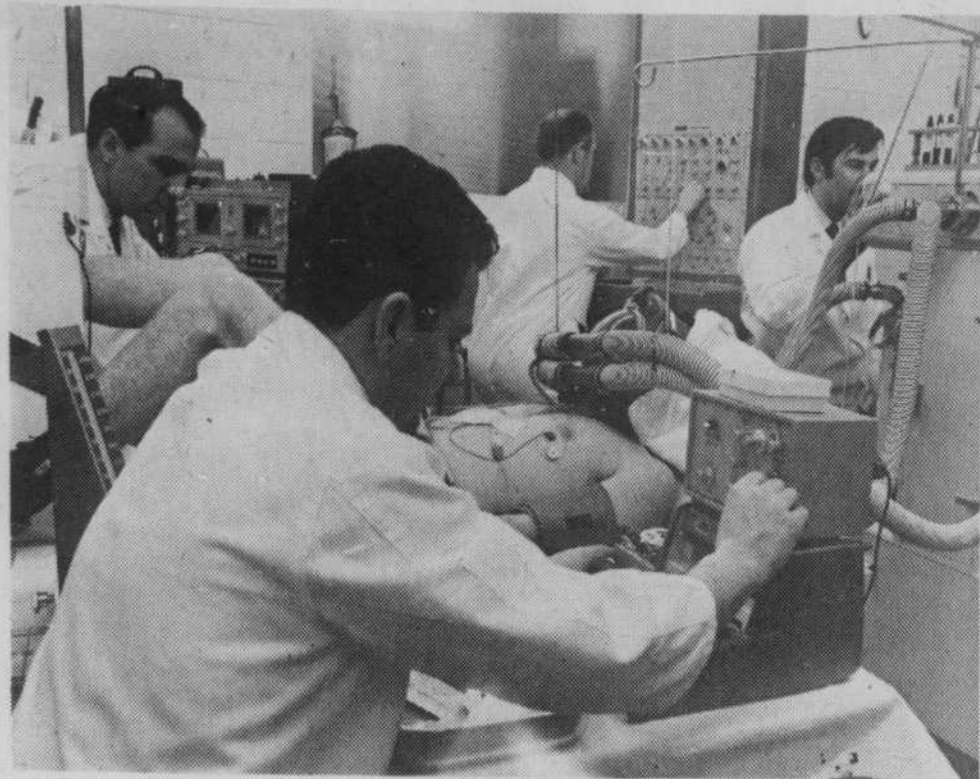
ON DEMANDE

VIE COMMUNAUTAIRE: désire rencontrer personnes responsables pour discuter de l'établissement d'une commune d'habitation à Côte-des-Neiges — Outremont. Hommes-femmes-couples-travailleurs de préférence. Demandez: Jean-Guy 731-6131 (matinée). 28-2-74.

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 des Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b. a., b.

Il importe maintenant de vulgariser l'information sur le hockey



Les membres du Laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval évaluent la puissance aérobique maximale en position couchée, le débit cardiaque maximal et les pressions du cœur droit à l'aide du micro-cathétérisme. Cette évaluation est effectuée à l'aide du spiromètre Magnatest 510.

par François Lemelu
Envoyé spécial du Devoir

QUEBEC — "Il faut attaquer sur tous les fronts, systématiser nos actions, canaliser nos énergies dans une même direction sinon nous nous retrouverons dans la même situation qu'aujourd'hui".

Telles ont été les premières recommandations de Gaston Marcotte à un auditoire d'instructeurs de hockey venus au pavillon d'éducation physique de l'université Laval afin d'assister, vendredi et samedi, au premier colloque sur la recherche appliquée au hockey.

Organisé par le docteur Georges Larivière, ce colloque, le premier du genre au Québec, a permis à plusieurs chercheurs de communiquer des informations très récentes concernant la recherche sur différents aspects du hockey à des gens susceptibles d'appliquer dans un avenir relativement rapproché les méthodes et les recommandations que les chercheurs ont élaborées. Le colloque avait également pour but, en se référant à plusieurs sujets, de résumer l'ensemble des informations re-

cueillies par les chercheurs au cours des dernières années, si ce n'est au cours des derniers mois.

Le but recherché fut atteint car les 125 instructeurs présents ont goûté les 12 communications qui leur ont été servies. En aucun moment l'intérêt n'a-t-il accusé une baisse chez les participants. Au contraire chacune des communications fut religieusement suivie.

À la fin du colloque toutefois, quelques participants ont émis le vœu que d'autres rencontres soient organisées afin de vulgariser l'information qui, dans certains cas, fut difficile d'accès même pour un public averti et déjà initié.

La communication de Christian Pelchat et de Jacques Caron sur la structuration du jeu en a dénoté certains à cause de la densité de la matière exposée et des nouveaux concepts proposés. Ces deux auteurs soutiennent, à l'encontre des thèses des équipes professionnelles, que le hockey est une discipline sportive où le jeu collectif doit primer sur le jeu individuel. Il en découle bien sûr une nouvelle approche du jeu et une conception de la

stratégie qui s'oppose carrément à celle du hockey professionnel.

Même si ces auteurs ont commis "l'erreur" de s'attarder à des détails certes importants, l'auditoire a néanmoins accueilli cette documentation avec énormément d'enthousiasme. D'aucuns estimaient que cette approche était l'unique façon de sauver "notre" hockey. Leur démonstration a d'ailleurs fait dissiper tout doute quant à l'urgence d'appliquer à l'échelle nationale leur structure de jeu collectif. Laquelle, d'ailleurs, est utilisée par les Soviétiques depuis déjà plusieurs années.

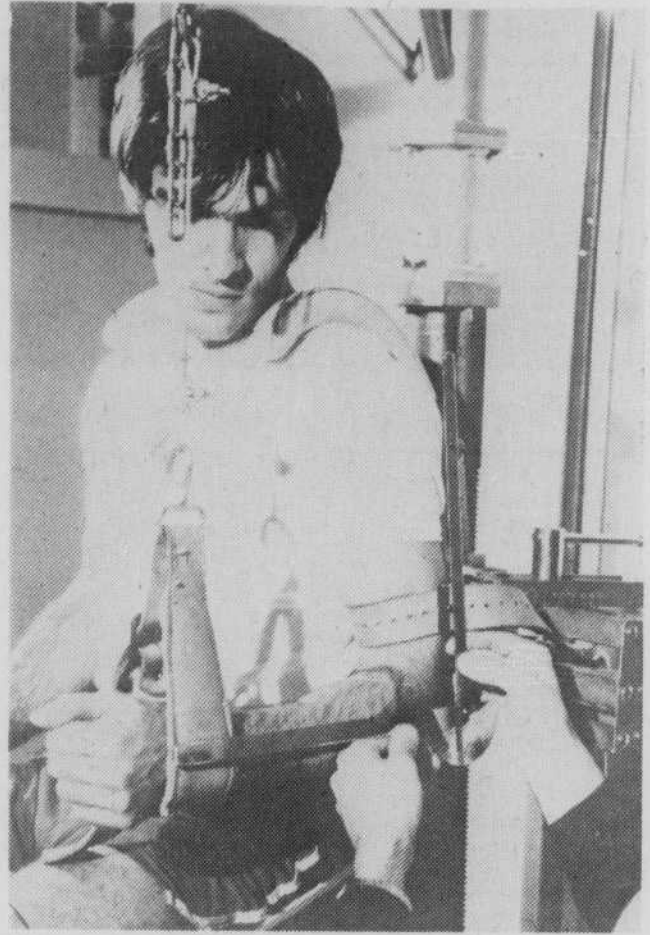
Dans leur conclusion Pelchat et Caron rappellent, bien humblement, qu'ils ne font pas oeuvre d'innovation.

"Notre seul mérite, disent-ils, est de tenter de vulgariser et de trouver une façon d'appliquer rationnellement et efficacement les idées avancées par P. Parlebas, F. Mahlo, L. Théodoresco, R. Mérand, Tarasov, et de tous ces penseurs qui se sont penchés avant nous sur le sport collectif et qui ont su dépasser le hasard et l'instinct

pour parvenir à la véritable improvisation en jeu, c'est-à-dire à celle qui s'appuiera à la limite sur le savoir-faire technique d'un individu que lorsque celui-ci aura épuisé consciemment toutes les autres alternatives."

Outre cette communication, les autres ont porté sur les sujets suivants: perspectives de recherche; blessures et accidents; temps de réaction et de mouvement des gardiens de but; l'alimentation; la pratique mentale; la mécanique du patinage; les caractéristiques du casque protecteur; des tests de performance; les lancers; le profil de l'entraîneur; et les caractéristiques physiques et physiologiques des joueurs de hockey.

Toutes ces communications



Assis à la chaise de contrôle Hettinger, un athlète subit un test ayant pour but de mesurer la force musculaire statique.

La recherche se fait en dépit de l'absence du professionnalisme

QUEBEC (F.L.) — L'une des caractéristiques du colloque qui s'est tenu à l'université Laval fut l'absence totale de représentants du sport professionnel. À l'exception de M. Paul Dumont qui occupe les fonctions de directeur général des Remparts de Québec de la ligue majeure du Québec, tous les participants au colloque provenaient des universités et des rangs amateurs.

Cette absence n'a toutefois rien d'étonnant puisque les dirigeants du hockey professionnel ne participent que d'une façon symbolique à l'étude scientifique de notre sport national et à la recherche qui, pourtant, représente l'unique moyen d'améliorer le hockey canadien.

Il est néanmoins curieux qu'une organisation comme celle de la ligue Nationale ne consacre pas une partie de ses bénéfices à la recherche dans son propre champ d'activité. C'est une façon pour le moins singulière d'opérer car toutes les compagnies d'une quelconque importance engagent des sommes importantes à la recherche qui, somme toute, est le seul moyen de progresser face à une compétition extérieure de plus en plus vive.

Comme l'a indiqué le docteur Claude Bouchard, directeur du laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval, la recherche est le moteur de toute évolution, un outil indispensable à l'élaboration de nouvelles politiques.

Or, bien qu'elles soient les plus importantes bénéficiaires des présentes structures du hockey, les lagues professionnelles ignorent totalement la recherche, préférant plutôt engager une part de leur actif dans des activités dont elles tirent un maximum de profit alors que des centaines de bénévoles doivent faire fonctionner des organismes avec seulement quelques dollars. En agissant ainsi, les circuits professionnels n'assument donc pas la responsabilité qui leur échoit en vertu des avantages incomparables que les structures du hockey en général leur permettent de tirer.

Comment pourrait-il en être autrement quand les professionnels du hockey tiennent le haut

du pavé? Quoi qu'il en soit les organisations professionnelles y perdraient peut-être des plumes en s'associant aux chercheurs. En effet, plusieurs d'entre eux estiment que le hockey professionnel a subi une telle régression au cours des dernières années qu'une nouvelle approche, celle-là scientifique, serait l'unique voie afin de sortir le hockey du marasme dans lequel il s'enlise quotidiennement. Une telle approche signifie cependant une nouvelle conception que les dirigeants professionnels ont rejetée depuis belle lurette.

La série Canada-Russie, la venue des Selects de Moscou y a quelques semaines, et le passage des midgets de Moscou présentement en tournée

au Canada ne changeront rien à la conception que se font les magnats de notre jeu. En fait, seul le public pourrait inciter les dirigeants du hockey professionnel à favoriser une évolution du hockey qui favoriserait le jeu collectif et non pas individuel.

La recherche se fait Malgré l'absence du professionnalisme, la recherche n'en continue pas moins de progresser et d'intéresser un nombre de plus en plus grand de personnes pour qui l'approche scientifique répond à une foule d'interrogations.

Depuis 1965, l'université compte un centre de recherche de l'activité physique dont le budget, cette année, est de l'ordre de \$500,000. Soixante personnes travaillent à ce

centre dont 20 y sont attachées de façon permanente.

Au cours de la présente année, le laboratoire concentre ses efforts autour de cinq groupes de recherche répartis comme suit: analyse de la performance; enseignement de l'éducation physique; mesure des facteurs de la valeur physique, physiologie de l'effort et, finalement, le groupe de recherche et de développement sur le hockey dont le responsable est Gaston Marcotte.

La recherche dans le domaine du sport progresse de façon très intéressante au Québec et le colloque sur la recherche appliquée au hockey a suscité chez la majorité des participants un intérêt accru pour une approche scientifique du sport dans son ensemble.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est donné que le permis de transport No. 21330 V, au nom de Tony Cesta Eng, sera transféré à partir du 1er mars 1974, au nom de Giacomo D'Avanzo et Antonio Di Martini Transport. Cette demande peut être contestée dans les 4 jours.

Tony Cesta

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que W.F. & W.D. SCOTT LIMITED - 114 Bridge St. W. Campbellford, Ontario (200 ouest, St-Jacques - Suite 905, Montréal, Prov. Québec) a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

BLAIS & LANGLOIS INC., C.P. 188, Matagami, Abitibi, P.Q.

AVIS est donné que le permis de transport No. 21330 V, au nom de Tony Cesta Eng, sera transféré à partir du 1er mars 1974, au nom de Giacomo D'Avanzo et Antonio Di Martini Transport. Cette demande peut être contestée dans les 4 jours.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que W.F. & W.D. SCOTT LIMITED - 114 Bridge St. W. Campbellford, Ontario (200 ouest, St-Jacques - Suite 905, Montréal, Prov. Québec) a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que CHATEAUGUAY MOVING INC. 270 rue Scott, Châteauguay, P.Q. a été autorisé à transporter des marchandises autorisées par le permis de transport No. 22317 V selon la clause b) en utilisant le service de remorquage de Monsieur Jacques Bouvier appelé "volantier-remorqueur". (Tout intéressé pourra faire opposition dans les 4 jours).

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

"AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du Janvier 31, 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à North American Tile Corporation a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11 jour de Février 1974, sous le numéro 4395350.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT - SERVICE LOCAL - CONTRAT - Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co. TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - BAYON - CONTRAT - De Montréal à toutes les endroits situés dans un rayon de 35 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Beverly Bedding & Upholstery Co.

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que Zephira Lyonnais, 4326 Parthenay, Montréal, P.Q., permis numéro 23,120 V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: TRANSPORT RESTREINT

Déterminé, Henri fait gagner le Canadien

par Jean-Luc Duguay

Le grisonnant Henri Richard a donné hier soir une leçon de détermination, de courage, de professionnalisme à ses coéquipiers, et le Canadien l'a emporté 3-2 au Forum contre les Blues de St-Louis.

Que le petit capitaine du Canadien ait marqué le but assurant la victoire à son

équipe, c'est très bien. Mais le rendement qu'il a fourni hier soir dépasse de loin cette froide statistique, ce qu'ont vu 16.581 spectateurs, c'est un hockeyeur de l'ancienne vague, un athlète ardent pour qui l'accumulation des dollars ne prendra jamais le pas sur le désir de vaincre et de plaire au public.

Richard, qui aura 38 ans vendredi, avait, dès la mise au jeu initiale, son "plan de partie" dans la tête: secouer le torpéur qui, depuis plusieurs semaines, envahit la plupart de ses coéquipiers. A la lumière du match d'hier, il est permis de penser que le message a été compris.

Il est permis d'espérer également que l'instructeur du Canadien, Scotty Bowman, pourra donner suite à son projet d'accorder un peu de repos à son capitaine en vue des éliminatoires et de le remplacer par de plus jeunes joueurs qui pourront faire leurs gammes dans la ligue Nationale.

Grâce à Richard, le Canadien a disputé — et de loin — son meilleur match depuis le 7 février alors qu'il avait écrasé les Rangers de New York 7-2, et n'eût été de l'efficacité du gardien rival, John Davidson, le Tricolore aurait pu l'emporter par une marge beaucoup plus élevée. Davidson, le plus long gardien de l'histoire des Blues, qui aspire à devenir le plus grand, a exécuté de difficiles arrêts, surtout lors des deux premières périodes, et, sans son brio, le Canadien n'aurait pas eu à lutter farouchement jusqu'au bout pour préserver sa victoire.

St-Louis a marqué le 1er but de la rencontre à 3:29 grâce à Greg Polis qui a déjoué Wayne Thomas d'un lancer frappé bas. Mais sept minutes plus tard, Jacques Lemaire recevait une passe de Lefley, après s'être faufilé derrière les arrières des Blues, et déjouait Davidson d'un tir précis. C'était le 21e but de la saison pour Lemaire et son 3e en autant de matches depuis qu'il est rétabli de sa blessure.

Si le jeu a été partagé en 1ère période, il n'en fut pas de même à l'engagement suivant, le Canadien soumettant son adversaire à sa loi. Les Blues, pourtant, reprirent l'avance. Glen Sather, laissé seul devant le filet, recevant une passe par-

1ère période	
1-ST-LOUIS: Polis (18)	3:29
2-MONTREAL: Lemaire (21)	10:50
3-ST-LOUIS: Sather (14)	17:17
4-MONTREAL: Lefley (18)	11:08
5-MONTREAL: Richard (12)	15:04
6-ST-LOUIS: Sather (14)	11:04
2e période	
1-ST-LOUIS: Sather (14)	12:55
2-MONTREAL: Lefley (18)	12:55
3-ST-LOUIS: Sather (14)	12:55
4-MONTREAL: Lefley (18)	12:55
5-MONTREAL: Richard (12)	12:55
6-ST-LOUIS: Sather (14)	12:55

Aucun pointage.
Lancers par: St-Louis 12 5 6 - 23; Montréal 12 15 5 - 32.
Gardiens: Davidson, St-Louis; Thomas, Montréal.
Assistance: 16.581.

faite de Garry Unger.

Puis, Guy Lafleur a mis fin à une disette en marquant son 18e but aidé de Guy Lapointe et de Chuck Lefley. Lafleur est, avec Richard, le joueur du Canadien qui a démontré hier la plus grande combativité et Davidson s'est signalé contre lui à plusieurs reprises.

Enfin, à 15:84 de ce 2e tiers, Richard permettait au Canadien de prendre l'avance pour la première fois, Frank Mahovich qui, une fois de plus, ne s'est pas montré à la hauteur de sa réputation, a contourné le filet de l'adversaire et fait une passe devant à Robinson. Celui-ci a immédiatement remis le disque à Richard qui a déjoué le gardien d'un lancer bas à sa gauche.

Aucun but n'a été marqué au dernier vingt, le Canadien, grâce à un échec-avant efficace, ne permettant pas à son rival d'organiser de longues poussées.

A la 15e minute, Richard a frappé le poteau du but, revenu au banc, il a bondi sur son siège plutôt qu'il ne s'y est assis. Contre qui en avait-il? Contre lui-même.

"Après 19 ans dans la ligue Nationale, un joueur est censé être capable de marquer en de telles occasions", maugréait-il après le match.

DROIT AU BUT Yvon Lambert a été coupé à la tête au cours d'un combat qu'il a livré au début du match à

Larry Giroux. La blessure a nécessité dix points de suture. Elle n'a pas été infligée par son adversaire, mais, apparemment, par le patin d'un juge de ligne. Lambert est cependant revenu au jeu, mais n'a joué qu'une seule fois, en période médiane...

L'ailier droit Pierre Plante connaît une saison très fructueuse avec les Blues. Il est, après Garry Unger, le meilleur pointeur de l'équipe grâce à 20 buts et 22 passes. L'athlète de Valleyfield, âgé de 22 ans seulement, sait aussi se servir de sa force physique à l'occasion ainsi que le démontrent les 67 minutes qu'il a passées sur le banc des punitions.

Les deux gardiens des Blues présentent d'excellentes moyennes, 2,53 pour Wayne Stephenson qui a participé à 26 matches et 2,79 pour John Davidson qui, lui, a pris part à 34 rencontres.

Bob Plager et Bill Collins, blessés, ne jouaient pas hier soir pour les Blues, pour le Canadien, le gardien Michel Plasse et l'arrière Rick Wilson n'ont pas revêtu l'uniforme de même, bien sûr, que les deux blessés, Jacques Lapiere et Yvan Cournoyer. Celui-ci, qui s'est étiré des ligaments au genou droit, il y a huit jours, a recommencé à patiner ce matin.

L'équipe nationale de hockey de France, classe "C" et son instructeur, Pete Laliberté, ont assisté au match. L'équipe de France, en tournée au Québec pour le tournoi mondial de classe "C" qui sera disputé à Grenoble du 7 au 18 mars.

Avant le match d'hier, les Blues avaient une fiche de 13 victoires, 14 revers et 5 matches nuls contre les formations de la section Est comparativement à 10-13-3 contre les équipes de leur section.

En 59 parties, le Canadien a marqué 30 fois le premier but de la rencontre.



Chuck Lefley, des Canadiens, cherche la rondelle que vient d'arrêter l'arrière-garde Don Awrey, des Blues de St-Louis, venu prêt main forte à son excellent jeune gardien John Davidson... Heureusement pour ce dernier, car Lefley était aux aguets! (Téléphoto PC)

Québec à trois points du sommet

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques de Québec n'ont pas cédé même s'ils tiraient de l'arrière 4-1 après une période, hier soir, au Colisée de Québec, et ils l'ont emporté 7-4 devant les Knights du New Jersey, lors d'une rencontre de l'Association Mondiale.

1ère période	
1-QUÉBEC: Lacroix (23)	0:31
2-QUÉBEC: Bernier (26)	2:15
3-JERSEY: Lacroix (23)	10:23
4-QUÉBEC: Lacroix (23)	14:20
5-JERSEY: Lacroix (23)	15:04
6-QUÉBEC: Tremblay	17:51
2e période	
1-QUÉBEC: Lacroix (23)	0:31
2-QUÉBEC: Bernier (26)	2:15
3-JERSEY: Lacroix (23)	10:23
4-QUÉBEC: Lacroix (23)	14:20
5-JERSEY: Lacroix (23)	15:04
6-QUÉBEC: Tremblay	17:51

Aucun pointage.
Lancers par: Québec 12 4 13 - 29; New Jersey 16 12 14 - 42.
Gardiens: Junkin, New Jersey; Brodeur, Québec.
Assistance: 7.437.

Toros 2, Whalers 0

1ère période	
1-TORONTO: Sentes (24)	1:10
2-TORONTO: Sentes (24)	11:04
3-TORONTO: Sentes (24)	11:33
2e période	
1-TORONTO: Sentes (24)	1:10
2-TORONTO: Sentes (24)	11:04
3-TORONTO: Sentes (24)	11:33

Aucun pointage.
Lancers par: Toronto 6 7 8 - 21; Whalers 5 1 8 - 34.
Gardiens: Smith, Nouvelle-Écosse; Grafton, Québec.
Assistance: 4.839.

Jets 3, Cougars 1

1ère période	
1-WINNIPEG: Lefley (18)	8:28
2-WINNIPEG: Lefley (18)	11:04
3-WINNIPEG: Lefley (18)	11:33
2e période	
1-WINNIPEG: Lefley (18)	1:10
2-WINNIPEG: Lefley (18)	11:04
3-WINNIPEG: Lefley (18)	11:33

Aucun pointage.
Lancers par: Winnipeg 12 4 13 - 29; Cougars 5 1 8 - 34.
Gardiens: Carr, Winnipeg; Grafton, Cougars.
Assistance: 6.432.

1ère période	
1-WINNIPEG: Lefley (18)	8:28
2-WINNIPEG: Lefley (18)	11:04
3-WINNIPEG: Lefley (18)	11:33
2e période	
1-WINNIPEG: Lefley (18)	1:10
2-WINNIPEG: Lefley (18)	11:04
3-WINNIPEG: Lefley (18)	11:33

Aucun pointage.
Lancers par: Winnipeg 12 4 13 - 29; Cougars 5 1 8 - 34.
Gardiens: Carr, Winnipeg; Grafton, Cougars.
Assistance: 6.432.

Saints 2, Crusaders 1

1ère période	
1-SAINTS: Sentes (24)	1:10
2-SAINTS: Sentes (24)	11:04
3-SAINTS: Sentes (24)	11:33
2e période	
1-SAINTS: Sentes (24)	1:10
2-SAINTS: Sentes (24)	11:04
3-SAINTS: Sentes (24)	11:33

Aucun pointage.
Lancers par: Saints 6 7 8 - 21; Crusaders 5 1 8 - 34.
Gardiens: Smith, Nouvelle-Écosse; Grafton, Québec.
Assistance: 4.839.

Jets 3, Cougars 1

1ère période	
1-WINNIPEG: Lefley (18)	8:28
2-WINNIPEG: Lefley (18)	11:04
3-WINNIPEG: Lefley (18)	11:33
2e période	
1-WINNIPEG: Lefley (18)	1:10
2-WINNIPEG: Lefley (18)	11:04
3-WINNIPEG: Lefley (18)	11:33

Aucun pointage.
Lancers par: Winnipeg 12 4 13 - 29; Cougars 5 1 8 - 34.
Gardiens: Carr, Winnipeg; Grafton, Cougars.
Assistance: 6.432.

Les Kings soutirent un match nul de 4-4 au Canadien, samedi soir

Jusqu'à 17:35 de la 3e période du match de samedi soir, au Forum, le gardien des Kings de Los Angeles, Rogatien Vachon, était le bouc émissaire tout choisi de la défaite de son équipe.

Le Canadien menait alors 4-2 et deux de ses buts avaient été marqués à la suite d'erreurs de jugement du gardien rival, qui participait à son 30e match d'affilée.

Mais à 17:36, le vis-à-vis de Vachon, Michel Larocque, était surpris par un lancer frappé en apparence inoffensif de Don Kozak. Le compte était maintenant de 4-3, et les Kings, perdants à leurs cinq dernières rencontres, pouvaient aspirer à un match nul.

Une minute 22 secondes plus tard, le vétéran Tom Williams prenait le retour d'un lancer de Gene Carr et déjouait à son tour Larocque, dont la vue était gênée par la présence de son défenseur Pierre Bouchard.

C'est ainsi qu'une victoire se transforme en match nul, c'est pourquoi l'on ne signale jamais assez l'importance du gardien au hockey. Au sujet du lancer de Kozak, Gilles Tremblay, analyste à la télévision, a fait remarquer: "Dans la ligue Nationale, un gardien doit arrêter ce genre de tirs, surtout quand l'équipe peut espérer remporter la coupe Stanley."

Le Canadien, jusque là, avait complètement dominé le jeu au 3e tiers, les Kings n'obtenant leur premier lancer contre Larocque qu'à la 15e minute de jeu. De plus, tout juste avant le but de Kozak, Vachon avait arrêté Chuck Lefley et Murray Wilson, arrivés seuls devant lui.

Même s'il a fait de beaux arrêts au cours du match, Vachon a commis deux maladrotes qui auraient pu être fatales. À mi-chemin au 2e engagement, il a voulu intercepter la rondelle derrière son filet mais celle-ci lui a échappé. Frank Mahovich s'en est emparé et a fait la passe à son frère Pete devant le filet. Celui-ci n'a eu qu'à pousser le disque dans le but déserté, ce qui portait alors le compte à 2-2.

En 3e période, le défenseur Larry Robinson a lancé sur la rampe à la droite du but. Vachon a quitté son filet pour récupérer le disque, qui est cependant revenu sur le bâton de Jacques Lemaire. Vachon a regagné son filet en vitesse mais n'a pu retrouver son équilibre à temps pour empêcher Lemaire de marquer et de porter le compte à 4-2.

Les Kings qui, un mois plus tôt, avaient battu le Canadien 2-1 au Forum, ont marqué le 1er but de la rencontre lors d'un désavantage numérique, grâce à une habile manœuvre de Butch Goring qui a déjoué le défenseur Guy Lapointe avant de passer le disque sous Larocque.

Moins de deux minutes plus tard, Lapointe faisait amende honorable, son lancer frappé décoché de la ligne bleue passant entre les jambières de Vachon, lors d'un avantage numérique. Au début de la 2e période, lors d'une punition au banc du Canadien, Juha Widing, le meilleur joueur des Kings, portait le compte 2-1.

C'est alors que la maladresse de Vachon a permis à Pete Mahovich d'égaliser le compte. Et à 14:19, Guy Lapointe déjouait à nouveau le

gardien lors d'un désavantage numérique, à la suite d'une passe parfaite de Chuck Lefley.

Mais ce fut un de ces matches où le nombre d'erreurs importe moins que le moment où elles surviennent. Demandez-le au Canadien et à Michel Larocque...

VEZ VOIR LE TYROL AUTRICHIEN
- Cinéma -
25 FÉV. MASKA (St-Hyacinthe)
26 FÉV. RIVOU
27 FÉV. VERSAILLES

DESIGNER D'INTERIEURS
YVON VALLEE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DECORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BERUBE
DECORATEUR ENSEMBLER
8240 AÎNE-RENAUD
ST-LEONARD Mtl. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, ARBOUR & ASSOCIES
décorateurs-ensembliers
designers d'intérieur
Jacques Viau, s.d.e.
Bernard Morisset, s.d.e.
Madeleine Arbour, s.d.e.
266 est, rue St-Paul,
Vieux-Montréal 127.
Tél.: 878-3846

ARCHITECTES
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est. Sherbrooke
MONTREAL (H1X 2A7)
Tél.: 255-4033

Les architectes
LONGPREU MARCHAND GODOFREY DOBUSH STEWART
MONTREAL - 842-1401
Ottawa - St-Jean, T.-N.

Betsy Clifford gagne le slalom

MANSONVILLE, Québec (d'après CP) — L'Outaouaise Betsy Clifford, médaillée d'argent en descente aux récents championnats du monde de ski alpin, a remporté hier au mont Owl's Head l'épreuve du slalom, dans le cadre des championnats canadiens, pour la 2e année d'affilée. Betsy a devancé les deux traces en 78,85 secondes.

Judy Crawford, de Toronto, a pris la 2e place en 80,49, suivie de Laurie Kreiner, de Timmins, en 81,44. Kathy, sœur cadette de Laurie, avait gagné le slalom géant vendredi dernier sous la pluie. Toutes quatre sont membres de l'équipe nationale du Canada.

Phil Graves, d'Ottawa, a pour sa part remporté la première victoire de sa carrière hier, en gagnant le slalom masculin en 93,06 secondes, devant Rick Hunter, son concitoyen, en 94,0 et Dave Irwin, de Thunder Bay en 94,32.

Samedi, le slalom géant masculin, remis la veille, a été

remporté par Alain Cousineau, de Brownsburg (Québec), en 3:04,22 minutes pour les deux parcours. Il a devancé son coéquipier de l'équipe nationale Russell Goodman, de Pointe-Claire, en 3:07,16. Graves a alors pris la 3e place en 3:08,12.

LES ALLEMANDS de l'Est ont confirmé leur préférence en ski nordique, hier à Falun en Suède, lorsque Gerhard Grimmer a gagné la course de 50 kilomètres. Grimmer en était à sa 2e médaille d'or de ces championnats du monde, ayant aidé son équipe à gagner la course de relais. Il a aussi terminé 2e aux 15 kms. Les Allemands ont ainsi décroché cinq médailles d'or et six d'argent, contre 3-1-3 pour l'URSS, 1-0-1 pour la Norvège et la Suède, 0-2-2 pour la Tchécoslovaquie, 0-1-1 à la Finlande et 0-0-2 à la Pologne. Samedi, le sauteur Hans

Georg Aschenbach, déjà champion du monde au petit tremplin, a procuré à la RDA une 4e médaille d'or en s'adjugeant le titre au grand tremplin (90 mètres), en surclassant une fois de plus ses plus sérieux concurrents.

SPIDER SABICH a commis l'erreur de regarder en arrière pour voir comment son rival Perry Thompson, 21 ans, un compatriote américain, se débrouillait. Et sa chute, tout en permettant éventuellement à Thompson de remporter l'épreuve du slalom, le priva d'une double victoire, à l'occasion des courses de circuit professionnel disputées en fin de semaine au mont Boyne (Michigan). Vainqueur du slalom géant la veille et de \$4.000, Sabich est grimpé au 2e rang du classement des gains avec \$22.800, derrière le meneur Hugo Nindl. Pour sa part, Thompson est maintenant 5e avec \$18.200 en gains.

SPIDER SABICH a commis l'erreur de regarder en arrière pour voir comment son rival Perry Thompson, 21 ans, un compatriote américain, se débrouillait. Et sa chute, tout en permettant éventuellement à Thompson de remporter l'épreuve du slalom, le priva d'une double victoire, à l'occasion des courses de circuit professionnel disputées en fin de semaine au mont Boyne (Michigan). Vainqueur du slalom géant la veille et de \$4.000, Sabich est grimpé au 2e rang du classement des gains avec \$22.800, derrière le meneur Hugo Nindl. Pour sa part, Thompson est maintenant 5e avec \$18.200 en gains.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section Est
Pl g p n b p c pts

BOSTON	58	41	10	7	262	158	89
MONTREAL	59	35	16	8	216	164	78
NEW YORK	59	31	16	12	223	173	81
TORONTO	57	27	20	12	213	172	66
BUFFALO	59	26	26	7	189	196	59
DETROIT	58	21	28	8	194	241	55
ISLANDERS	57	15	28	14	138	186	41
VANCOUVER	59	17	33	9	166	227	43

Section Ouest
Pl g p n b p c pts

PHILADELPHIE	58	35	14	9	198	124	79
CHICAGO	58	31	12	15	197	115	77
ST-LOUIS	60	23	28	9	167	164	55
ATLANTA	60	22	27	11	154	182	55
LOS ANGELES	60	21	29	10	166	192	52
MINNESOTA	59	18	27	14	181	209	50
PITTSBURGH	58	18	34	6	166	212	42
CALIFORNIE	60	11	42	7	154	253	29

Vendredi
Rangers NY 4, Californie 3
Samedi
Los Angeles 4, Montréal 4
Boston 6, Pittsburgh 2
Vancouver 4, Toronto 3
Chicago 3, Philadelphie 1
Atlanta 5, Minnesota 3
Detroit 5, St-Louis 3
Hull, Winnipeg

Hier
Montréal 3, St-Louis 2
Buffalo 3, Boston 2
Rangers 3, Philadelphie 2
Pittsburgh 4, Chicago 2
Los Angeles 3, Toronto 3
Detroit 5, Islanders 3

Les compteurs
(Parties d'hier non comprises)
Pl g p n b p c pts

Époufette, Boston	51	57	108
Urr, Boston	25	67	92
Hodge, Boston	40	41	81
Martin, Buffalo	38	39	68
Stittler, Toronto	31	35	62
Clark, Philadelphie	27	35	62
Bayk, Boston	22	39	61
Reitall, Minnesota	15	46	61
Cournoyer, Montréal	33	27	60

Association Mondiale
Section Est
Pl g p n b p c pts

N-ANGLETTERE	61	31	26	2	219	200	68
TORONTO	64	32	28	4	248	222	68
QUÉBEC	62	31	28	3	232	218	65
CLEVELAND	60	28	27	3	187	191	61
CHICAGO	58	26	29	3	188	202	55
JERSEY	62	26	34	2	193	215	54

Section Ouest
Pl g p n b p c pts

TORONTO	64	32	28	4	248	222	68
QUEBEC	62	31	28	3	232	218	65
CLEVELAND	60	28	27	5	187	191	61
CHICAGO	58	26	29	3	188	202	55
JERSEY	62	26	34	2	193	215	54



Ces louveteaux célébraient samedi, à l'orphelinat Saint-Arsène, la Semaine internationale du scoutisme et du guidisme. Ils étaient en tout 1,500. La Semaine, qui s'est terminée hier, a été marquée par diverses manifestations au niveau de chaque section. Elle visait à faire connaître le mouvement au public et à permettre un recrutement d'animateurs adultes (information: 527-9193). (Photo Le Devoir par Alain Renaud).

Le renvoi du père Maertens soulève des protestations

par Jean-Pierre Proulx

La non-réengagement du père Thierry Maertens à la faculté de théologie de l'université Laval vient de soulever les protestations d'un groupe de professeurs et d'étudiants de la même faculté qui estiment que les motifs de ce non-réengagement n'ont pas été suffisamment précisés.

Le 29 janvier dernier, le père Maertens, spécialiste dans les questions liturgiques et auteur de nombreux ouvrages en cette matière, était avisé par le recteur des affaires professorales de son non-réengagement. Le recteur invoquait l'article 14 de la charte de l'université stipulant le respect des directives de l'archevêque de Québec concernant le choix du personnel enseignant de la faculté de théologie.

Cette décision, connue, des professeurs et des étudiants demandait dans une lettre au doyen de la faculté, M. Roland Beaudet, que l'engagement de M. Thierry Maertens au département de catéchèse soit prolongé d'un an et que pendant ce temps il ait enquêté formelle.

Dans son analyse de l'événement, le groupe s'étonnait que la décision du non-réengagement d'un professeur puisse être prise sur la base d'accusations formulées contre lui sans que le professeur concerné puisse connaître qui l'accuse et de quoi on l'accuse, produire une réponse, organiser sa défense, saisir clairement et objectivement ce qui est en cause. Un tel procédé occulte implique logiquement que tout professeur dans une fa-

culté aura à se demander si son champ de recherche et d'enseignement n'est pas sujet à suspicion et à accusation facile de la part de collègues ou d'étudiants, étant donné que l'accusateur ne porte pas publiquement la responsabilité de ses accusations.

Le groupe s'étonnait en outre que le doyen ait mené une consultation privée auprès de professeurs et d'étudiants et qu'il n'ait pas plutôt fait appel à un comité de spécialistes où ses publications auraient pu être étudiées en fonction de critères universitaires.

Le groupe émettait enfin l'hypothèse que le père Thierry Maertens n'était pas réengagé pour des raisons doctrinales et qu'il aurait été plus précisément en cause l'utilisation poussée des sciences humaines de la religion dans son cours de catéchèse liturgique.

Mercredi dernier, le doyen de la faculté répondait au groupe qu'en certains cas, qui demeurent exceptionnels, il arrive qu'un professeur ne soit pas réengagé. Une telle décision n'est prise par le doyen qu'à la suite d'un examen très sérieux du cas, après la consultation la plus adéquate possible et à la lumière d'un ensemble de facteurs, parmi lesquels figurent en premier chef les objectifs spécifiques de la faculté. Compte tenu de ce qui précède et pour des motifs qui ont trait aux attentes de la faculté en matière de catéchèse liturgique, le contrat de M.

Maertens n'a pas été renouvelé.

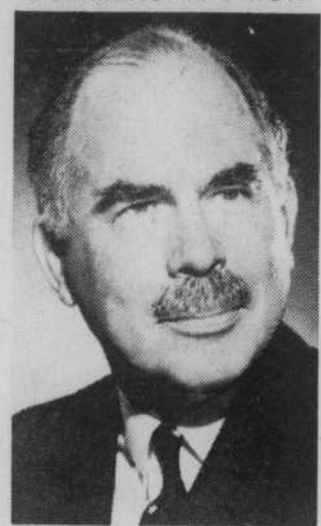
Dans un communiqué émis hier, le groupe revient à la charge et écrit que "la réponse du doyen Beaudet (...) loin de répondre à nos interrogations, les repose de façon plus aiguë". Quels sont, écrivent-ils, les objectifs spécifiques de la faculté et ses attentes en matière de catéchèse liturgique; quelle étude a été faite des contenus des cours et des publications de M. Maertens pour arriver à la conclusion que ceux-ci ne répondaient pas aux attentes et aux objectifs de la faculté. Enfin, M. Maertens a-t-il été informé de ces objectifs et de ces attentes et a-t-il eu la possibilité de justifier son enseignement devant un comité compétent?

Le groupe revient sur la consultation individuelle qu'a menée le doyen et se demande "si elle n'évalue pas davantage le mode de relation personnelle du professeur avec ses collègues ou étudiants, plutôt que le contenu objectif de ses cours".

Pour le moment, le père Maertens a logé un grief via l'Association des professeurs de l'université Laval. Il ne jouira pas semble-t-il, de l'appui de ses collègues de la faculté de théologie puisque ceux-ci, au cours d'une récente réunion, ont voté à 17 voix contre son réengagement (12 pour et 4 abstentions). Le père Maertens pourra toutefois invoquer en sa faveur une lettre de l'abbé Laforest, alors directeur du département

de catéchèse, l'invitant en 1969 à venir enseigner à Laval (le père Maertens était alors à Saint-André-de-Bruges en Belgique) et lui promettant la permanence d'emploi.

GRUPE D'ASSURANCE COMMERCIAL UNION



Jean P. Gautier

Suite à la fusion du Groupe d'Assurance Commercial Union et Delta Lloyd, nous sommes heureux d'annoncer la nomination du Brigadier-Général Jean Prosper Gautier, D.S.O., C.D., au poste de Directeur Général Délégué pour le Canada au Groupe d'Assurance Commercial Union en date du 1er janvier 1974.

Le Brigadier-Général Gautier demeure Président et Directeur Général de la Compagnie d'Assurance Stanstead & Sherbrooke qui continuera à être dirigée de son siège social à Sherbrooke.

Chantier: que faire de la consommation?

(Par Jean-Pierre Proulx)

Pour la troisième année consécutive, l'Office de catéchèse du Québec vient de lancer son "Chantier" avec un thème plus actuel que jamais: "La consommation".

Comme par les années passées, cette vaste opération d'éducation populaire porte sur

un sujet apparemment sans rapport avec la religion. La perspective de l'OCQ est pourtant claire: faire que les chrétiens comprennent ce qui leur arrive dans leur quotidien et travaillent à le transformer. Comme l'indiquait M. André Beauchamp, l'un des organisateurs, lors du lancement: "Chantier est axé sur les projets à bâtir. Ce qui est important, c'est moins la connaissance abstraite, la répétition des formules arrêtées par d'autres que l'exploration des questions vitales à partir de l'expérience quotidienne. C'est apprendre en faisant. C'est apprendre avec d'autres pour que la promotion personnelle soit toujours solidaire d'une promotion collective".

Mais Chantier, expliquait-il aussi, veut être un lieu où se réinvente le langage de la foi des chrétiens d'ici, "défi majeur pour une foi adulte, capable de rendre compte de son espérance en une époque qui se veut scientifique et critique". Au plan de la méthode, on insiste beaucoup sur le travail de groupe. Quelque 50,000 Québécois ont participé à Chantier l'an dernier dans quelque 5,000 groupes. On souhaite vivement que "Chantier 74 instaure un processus d'apprentissage permanent chez les chrétiens adultes d'ici".

Comme par les années passées, l'équipe de Chantier a produit ou fait produire des instruments de travail de qualité. Ainsi, le père Roger Lapointe, o.m.i., a publié chez Fides: "Regard sur la société de consommation". La maîtrise d'outils autres que philosophiques ou historiques a permis à cet exégète de présenter une analyse de la société de consommation située à son vrai niveau. La réflexion chrétienne qu'il aborde à la fin et dont le thème est celui de la libération tourne malheureusement court, amputée qu'elle est d'une pros-

pective plus concrète où l'utilisation des mêmes outils que dans l'analyse économique et politique du phénomène de la consommation aurait pu permettre de libérer l'imagination. Dans ce contexte, son chapitre sur l'ascèse, bien qu'intéressant en soi, constitue un anti-climax.

En outre, l'équipe de Chantier a publié aux éditions "Eclair" un dossier qui reprend sous la forme de brefs

articles des éléments d'analyse de la société de consommation, présente des idées de projets ainsi que des informations pédagogiques et techniques pour aider les groupes à progresser.

Signalons aussi que le numéro de février de la revue "Relations" est consacré au même thème.

Le Toronto métropolitain voit diminuer sa population

TORONTO (CP) — Pour la première fois de l'histoire les données démographiques indiquent une diminution de la population dans le Toronto métropolitain.

La population de la Ville Reine serait tombée l'an dernier à 2,086,703 habitants, soit une baisse de 28,615 personnes par rapport à l'année précédente.

Les autorités estiment que ce changement est dû à une émigration vers la banlieue.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE PEACE RIVER OIL PIPE LINE CO. LTD.

DÉBENTURES, À FOND D'AMORTISSEMENT, 8%, SÉRIE A, ÉCHÉANT LE 15 MAI 1988

Depuis le 22 novembre 1973, Peace River Oil Pipe Line Co. Ltd., a changé sa raison sociale pour:

PEACE PIPE LINE LTD.

Les obligations et droits de la Compagnie, plus particulièrement ce qui est inséré dans l'acte de Fiducie, daté du 15 avril 1968, conclu entre Peace River Oil Pipe Line Co. Ltd. et la Compagnie Royal Trust, en qualité de Fiduciaire, demeurent inchangés.

Il n'est pas dans l'intention de la Compagnie de changer présentement les débiteurs émis et en cours, indiquant le nouveau nom, et comme telles les débiteurs émis en circulation continuent d'être des obligations valides de la Compagnie.

Daté à Calgary, ce 25ième jour de février 1974.

PEACE PIPE LINE LTD.

Par LA COMPAGNIE ROYAL TRUST, FIDUCIAIRE

LOUEZ VOTRE AUTOMOBILE

74 où vous l'achèteriez en toute confiance...

à l'enseigne du SERVICE INTÉGRAL

Location à court et à long terme

LIVRAISON IMMÉDIATE

Pontiac Buick Grand Prix Electra Grand AM LeSabre Firebird Century LeMans Apollo Ventura et Camions Astro G.M.C.

Location d'autos GOYETTE INC.

Demandez Conrad Goyette Tino Rossini

866-4454

On se rencontre chez nous.



Tout le conseil d'administration ou tout le personnel — trois ou mille trois cent trente-trois. Nous vous attendons tous, avec tout l'équipement qu'il vous faut. Dites-nous quand et combien... en composant 878-2332 et en demandant notre directeur des ventes.

Hotel Bonaventure

L'un de nos six hôtels au Canada

HOTELS WESTERN INTERNATIONAL



Nos programmes d'épargne sont au service de votre mieux-vivre.

Car ils vous aident à réaliser l'équilibre budgétaire.

C'est en pensant à votre équilibre budgétaire et à votre mieux-vivre que la Banque Provinciale vous propose son large éventail de comptes d'épargne.

Quels que soient vos projets, le directeur de succursale vous aidera avec plaisir à constituer un programme d'épargne à la fois réalisable et avantageux.

Comme point de départ, il vous recommandera sans doute un compte d'épargne ordinaire pour faire face à

vos dépenses courantes.

Et pour les projets qui vous tiennent à cœur, il vous parlera des taux très intéressants et vous expliquera les modalités de chacun des comptes d'épargne véritable: épargne avec assurance-vie, épargne spéciale, épargne à terme.

Vous pourrez alors choisir les modes d'épargne qui conviennent le plus parfaitement à votre situation, et vous engager délibérément sur la voie du mieux-vivre.

épargne ordinaire

3%

épargne avec assurance-vie

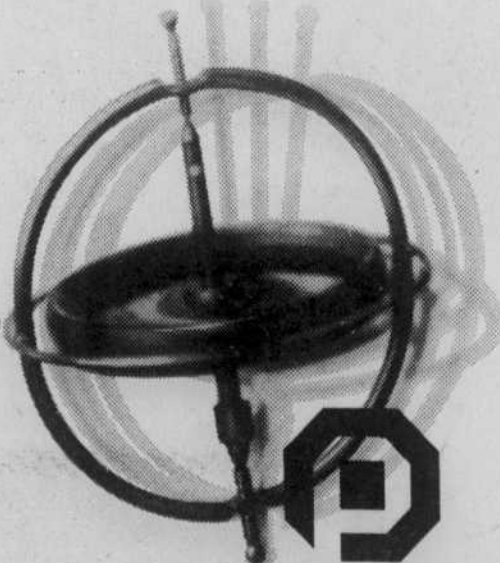
6³/₄%

épargne véritable épargne spéciale

7¹/₄%

épargne à terme jusqu'à

8¹/₂%



banque provinciale LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE